

2017

**Rapport sur la situation de l'administration
et des affaires de la Commune de Walhain**

Vu l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le rapport sur la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2017 ;

Considérant que ce rapport comporte la composition des organes politiques et du personnel, des statistiques de population et d'état civil, l'état des finances et des contentieux, les grands axes de l'activité des services et des commissions, ainsi qu'une description des principales institutions locales actives sur la Commune de Walhain ;

Considérant que ce rapport relatif à l'année écoulée constitue un document requis dans le cadre de la procédure d'adoption du budget de l'année suivante ;

A MM. les membres du Conseil communal exclusivement

Mesdames,
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre la synthèse de la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2017. Les chiffres sont arrêtés au 30 novembre 2017.

Table des matières

1	CORPS COMMUNAL	5
1.1	Conseil communal	5
1.2	Composition des Commissions et Conseils consultatifs	7
1.2.1	Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) :	7
1.2.2	Commission Locale de Développement Rural (CLDR) :	7
1.2.3	Commission Consultative de l'Environnement :	7
1.2.4	Commission consultative de la Mobilité.....	7
1.2.5	Commission Consultative de la Culture	7
1.2.6	Commission Consultative des Sports.....	8
1.2.7	Commission Consultative de l'Economie.....	8
1.2.8	Commission Consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement	8
1.2.9	Conseil Consultatif de Perbais.....	8
1.2.10	Conseil Consultatif de la Personne Handicapée.....	8
1.2.11	Conseil Consultatif des Aînés	8
1.2.12	Commission Communale de l'Accueil (CCA)	9
1.2.13	Commission Paritaire Locale (COPALOC).....	9
1.2.14	Conseil de Participation.....	9
1.2.15	Commission Communale des Finances :	9
1.3	Représentations aux Assemblées générales et autres	9
2	ADMINISTRATION GENERALE	12
2.1	Le Personnel.....	12
2.1.1	Organigramme :	12
2.1.2	Grades légaux.....	13
2.1.3	Personnel administratif	13
2.1.4	Personnel spécifique.....	13
2.1.5	Personnel technique.....	13
2.1.6	Personnel de métier	13
2.1.7	Personnel de service.....	14
2.1.8	Personnel enseignant	14
2.1.9	Formations	14
2.1.10	Stages	15
2.2	Le Comité de direction (CODIR)	15
2.3	Cadre du Personnel	16
2.4	Publications communales.....	18
2.5	Service informatique	18
2.6	Animations	18
2.7	Réceptions et cérémonies.....	18
2.8	Indicateur	19
2.9	Contentieux.....	19
3	ÉTAT CIVIL - POPULATION	23
3.1	Population de droit.....	23
3.2	Mouvement du Service Population	23
3.3	Délivrance de documents.....	24
3.4	Classement de la Commune et graphique	24
3.5	Graphique et pyramide des âges.....	24
3.6	État civil : tableaux et graphiques.....	26
4	FINANCES	28
4.1	Budget communal de l'exercice 2017 après modification budgétaire n° 1/2017	28
4.2	Evolution des voies et moyens principaux	28
4.3	Fiscalité 2017	29
4.3.1	Taxes additionnelles	29
4.3.2	Taxes communales.....	29
4.3.3	Redevances	32
4.4	Compte de l'exercice 2016.....	35

4.5	Cadastre	35
4.6	Assurances	35
4.7	Cultes	36
4.8	Commission Consultative de l'Economie	37
4.9	Commission Consultative des Finances.....	37
5	URBANISME - LOGEMENT	38
5.1	Dossiers traités.....	38
5.2	Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué.....	39
5.3	Etude d'Incidence sur l'Environnement et permis unique de classe 1.....	39
5.4	Patrimoine.....	40
5.5	Formation.....	40
5.6	Documents réglementaires.....	40
5.7	Plan particulier d'Aménagement PPA de Nil.....	41
5.8	Révision du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez (au lieu-dit Chemin du Pont Valériane).....	41
5.9	Programme communal de développement rural (PCDR).....	42
5.9.1	Composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR).....	42
5.9.2	Elaboration du Programme Communal de Développement Rural et Agenda 21 local.....	43
5.9.3	Autres participants.....	43
5.9.4	Réunions officielles de la CLDR organisées en 2016.....	43
5.10	Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (CCATM).....	43
5.11	Service communal du Logement	46
5.11.1	L'ancrage communal.....	46
5.11.2	La gestion des logements existants dans le patrimoine communal et CPAS.....	47
5.11.3	Les services aux citoyens et l'administration des biens immobiliers :.....	47
5.12	La cartographie	48
5.13	Le Conseil consultatif de Perbais	48
6	TRAVAUX.....	49
6.1	Actions du service technique	49
6.1.1	Epandage hivernal	49
6.2	Actions sur fonds propres	49
6.2.1	Sel de déneigement	49
6.2.2	Réfection de dalles béton et de joints asphaltique sur diverses voiries communales.....	50
6.2.3	Achat de sapins pour les fêtes de fin d'année 2017-2018	50
6.2.4	Assistance technique ponctuelle 2017	50
6.2.5	Abattage, évacuation et dessouchage de 2 parcelles de bois sises rue de la Cruchenère à Perbais et du vieux Château de Walhain	50
6.2.6	Pompage pour alimenter le camion brosse	51
6.2.7	Placement d'un tank au gaz et neutralisation d'une citerne à mazout pour la maison communale.....	51
6.3	Actions subsidiées par la Province du Brabant wallon	52
6.3.1	Acquisition d'une mini pelle sur chenille contre les coulées boueuses.....	52
6.3.2	Développement économique.....	52
6.3.3	Placement d'une armoire maraîchère à la place Notre-Dame.....	52
6.3.4	Acquisition de matériel pour désherbage alternatif.....	53
6.3.5	Restauration de deux gisants, église Notre-Dame.....	53
6.3.6	Mise en conformité du Fenil	53
6.4	Action subsidiées par l'Intercommunale du Brabant Wallon IBW.....	54
6.4.1	Plan d'investissement 2013-2016 : Egouttage exclusif de la rue Cruchenère :	54
6.5	Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie SPW.....	54
6.5.1	Plan d'investissement 2013-2016.....	54
6.5.2	Plan d'investissement 2017- 2018.....	54
6.5.3	Plan triennal 2010-2012.....	56
6.5.4	Sauvegarde du patrimoine wallon	56
6.5.5	Dossiers UREBA exceptionnels.....	57
6.5.6	Acquisition de matériel et des matières premières pour assurer l'entretien des cimetières	58
6.6	Actions subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	59
6.6.1	Ecole de Tourinnes.....	59
6.7	Charroi automobile.....	60

7	ENVIRONNEMENT –ÉNERGIE– MOBILITE	62
7.1	Commission consultative de l’Environnement	62
7.2	Commission consultative de Mobilité	62
7.3	Agenda 21 local	63
7.4	Déchets	63
7.5	Nature et espaces publics	68
7.6	Eau et inondations	68
7.7	Agriculture	69
7.8	Alimentation – Sécurité alimentaire - Consommation durable	69
7.9	Gestion des plaintes et des infractions environnementales	69
7.10	Urbanisme	70
7.11	Energie	70
7.12	Mobilité	71
7.13	Divers	71
8	SPORTS – CULTURE - JEUNESSE	72
8.1	Location des salles communales	72
8.2	Commission consultative de la Culture	73
8.3	Commission consultative des Sports	73
8.4	Office du Tourisme de Walhain	73
9	COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES	73
9.1	Commission consultative des Relations internationales, Jumelages et Coopération au développement	74
9.2	Partenariat avec le territoire de Madimba	74
9.3	Jumelages	74
10	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	75
10.1	Population scolaire au 1er octobre	75
10.2	Organigramme de l’enseignement communal	75
10.2.1	Walhain Centre	75
10.2.2	Tourinnes-St-Lambert	76
10.2.3	Perbais	76
10.2.4	Maîtres spéciaux des trois implantations	76
10.3	Commission Paritaire Locale (COPALOC)	78
10.4	Conseil de Participation	78
11	ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) – EXTRASCOLAIRE	79
11.1	La Commission Communale de l’Accueil (CCA)	79
11.2	Plan d’action annuel 2017-2018	80
12	ACTION SOCIALE	82
12.1	Centre Public d’Action Sociale	82
12.2	Conseil Consultatif de la Personne Handicapée	83
12.3	Conseil Consultatif des Aînés	83
12.4	La Crèche communale « Le Petit Favia »	84
12.4.1	Conseil d’Administration	84
12.4.2	Assemblée générale :	84
12.4.3	Personnel	84
12.4.4	Chiffres et statistiques:	85
12.4.5	Contact	85
12.5	La Maison d’Enfants « Les p’tits Loups »	85
13	AGENCE LOCALE POUR L’EMPLOI	86
13.1	Conseil d’Administration	86
13.2	Statistiques 2017	86
13.3	Utilisateurs de l’ALE - types de prestations effectuées	86
13.4	Formations	86
13.5	Contact	86
14	POLICE LOCALE	87
14.1	Zone de Police	87
14.2	Représentation communale	87
14.3	Effectifs	87
14.4	Répartition géographique et organisation du corps de police	87

1 CORPS COMMUNAL

1.1 Conseil communal

Laurence SMETS, Bourgmestre <i>Finances, Enseignement, Jeunesse, Cadre de vie, Ruralité, Etat-civil et Police</i> 14, rue de Blanmont, 1457 Nil-Saint-Vincent - 010/65.15.63 - 0478/88.43.30 laurence.smetts@walhain.be	WAL1
Nicole THOMAS-SCHLEICH, Première Echevine <i>Sports, Tourisme, Culture, Information, Communication, Economie et PME</i> 73, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 010/68.00.08 - 0475/50.11.08 nicole.thomas@walhain.be	WAL1
Jules PRAIL, Deuxième Echevin <i>Travaux subsidiés, Cours d'Eau, Jumelages et Animations locales</i> 108, rue de la Station, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 010/65.07.89 - 0476/60.09.49 jules.prail@walhain.be	WAL1
Philippe MARTIN, Troisième Echevin <i>Affaires sociales, Environnement et Agenda21, Extrascolaire et Petit Patrimoine</i> 2, rue Saiwère, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 010/65.12.31 - 0495/82.69.94 philippe.martin@walhain.be	WAL1
Jean-Marie GILLET, Quatrième Echevin <i>Energie, Mobilité, Logement, Participation et Coopération au développement</i> 16, rue du Warichet, 1457 Nil-Saint-Vincent - 010/65.74.41 - 0486/64.50.37 jean.marie.gillet@walhain.be	ECOLO
Raymond FLAHAUT, Président du CPAS <i>Urbanisme, Cultes et Commémorations</i> 28, rue des Boscailles, 1457 Walhain-Saint-Paul - 010/65.66.03 - 0477/69.83.33 raymond.flahaut@walhain.be	WAL1
André LENGELE, Conseiller communal 29, rue des Verts Pacages, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 010/65.51.45 lengeleandre@gmail.com	Avenir Communal
Agnès NAMUROIS, Présidente du Conseil communal 57, rue des Combattants, 1457 Walhain-Saint-Paul 010/65.83.97 agnes.namurois@walhain.be	ECOLO
Andrée MOUREAU- DELAUNOIS, Conseillère communale, 37, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 010/68.92.69 andree.moureau@walhain.be	WAL1
Isabelle DENEFF-GOMAND, Conseillère communale 57, rue Saint-Martin, 1457 Nil-Saint-Vincent - 010/65.21.40 isabelle.gomand@hotmail.com	WAL1
Olivier PETRONIN, Conseiller communal 52, rue Margot, 1457 Nil-Saint-Vincent - 010/65.99.63 olivier@avenir-communal.be	Avenir Communal
Laurent GREGOIRE, Conseiller communal 15, rue du Maieur, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 010/65.80.51 laurent@avenir-communal.be	Avenir Communal

Didier HAYET , Conseiller communal 1, rue des Combattants, 1457 Walhain-Saint-Paul - 0476/59.88.50 didierhayet@hotmail.com	WAL1
Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE , Conseillère communale 29, rue de la Campagnette, 1457 Walhain-Saint-Paul - 010/65.76.71 frkeken@gmail.com	WAL1
Julien PITSAER (<i>démission actée le 27 mars 2017</i>), Conseiller communal 31, rue du Vieux Château, 1457 Walhain-Saint-Paul - 0479/35.43.90 j.pitsaer@gmail.com	ECOLO
Hugues LEBRUN (<i>démission actée le 23 octobre 2017</i>), Conseiller communal 1, Drève Marie-Thérèse, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 010/65.03.60 hugues.lebrun@gmail.com	Avenir Communal
Xavier DUBOIS , Conseiller communal 1, Rue de l'Eglise, 1457 Nil-Saint-Vincent - 0478/87.95.59 xavier@avenir-communal.be	Avenir Communal
Vincent EYLENBOSCH , Conseiller communal (<i>remplace Julien PITSAER depuis le 27 mars 2017</i>) 96, rue du Trichon, 1457 Walhain-Saint-Paul - 0495/17.65.31 vincent.eylenbosch@gmail.com	ECOLO
Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ , Conseillère communale (<i>remplace Hugues LEBRUN depuis le 23 oct. 2017</i>) 209, rue de la Station, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0474/96.54.93 isabelle.van.bavel@skynet.be	Avenir Communal

Au sein du Conseil communal, la majorité se compose des groupes WAL1 et ECOLO.
La minorité est composée du groupe AVENIR COMMUNAL.

Au cours de l'année 2017 (avec décembre 2016) :

Le Conseil communal se sera prononcé sur un total de **237** objets répartis sur **10** séances tenues aux dates suivantes : Les 21 décembre 2016, 23 janvier, 20 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 19 juin, 18 septembre, 23 octobre et 20 novembre 2017.

Le Conseil communal a tenu **1 Séance Publique Commune** avec le Conseil de l'Action sociale le 7 décembre 2017 et y a abordé **5** objets.

Le Collège communal, composé de la Bourgmestre, des Echevins et du Président du CPAS et du Directeur général, s'est réuni à **46** reprises pour traiter **3.260** objets (décembre 2016 à fin novembre 2017).

1.2 Composition des Commissions et Conseils consultatifs

1.2.1 Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) :

MM. Yves BERTHOLET (Président depuis le 20 février 2017), Isabelle DENEFF-GOMAND, Nicole THOMAS-SCHLEICH ; Laurent GREGOIRE (quart communal) ; Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE ; Jean-Marie GILLET ; André LENGELE (1ers suppléants) ; Philippe MARTIN ; Jules PRAIL ; Olivier PETRONIN (2^{èmes} suppléants) ; René SOMVILLE, Yannick DEWAELE, Jean-Pierre VAN PUymbROECK, Elise FLEMAL, Xavier DELFORGE, Éric VERHELST ; Cyril LIZEN, Juliette BLANCHART ; Francine DEVALCK (effectifs), Philippe BORCHGRAEVE ; Grégoire WUILLAUME ; Stéphane DELFOSSE ; Joël DE HULST ; Pierre GREGA ; Yves BAUWENS ; Geoffroy CASSART ; André CLIPPE ; Joël CROONENBERGHS (1ers suppléants) ; Jacques HENRY (2^{ème} suppléant) ; Agnès DECELLE (conseillère ATU) ; Raymond FLAHAUT (charge scabinale de l'urbanisme), Christian RADELET (Fonctionnaire délégué du Service Public de Wallonie).

Secrétaire : Nathalie VAESKEN

1.2.2 Commission Locale de Développement Rural (CLDR) :

MM. Isabelle DENEFF-GOMAND (Présidente), Laurence SMETS (1^{ère} Vice-présidente), Nicole THOMAS-SCHLEICH (2^{ème} Vice-présidente), Agnès NAMUROIS, Laurent GREGOIRE (quart communal), Joseph VERHEYDEN ; Charles-Philippe DE BURLET ; Frederik LANGHENDRIES (*démission actée le 20 février 2017*) ; Olivier FABES ; Yves BERTHOLET ; Philippe STRAPART ; Dominique FINFE ; Alain WAFFLARD ; Fabienne BILTERIJS ; Yannick DEWAELE ; Ekkehard STARCK ; Pascal FROMENT ; Jean-Pierre VAN PUymbROUCK ; Geoffrey EWBANK ; Catherine RONSE ; Emmanuel CHALMAGNE (effectifs) ; Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Didier HAYET ; Jean-Marie GILLET ; André LENGELE ; Robert OLBRECHTS ; Eric VERHELST ; Damien MARY ; Grégoire WUILLAUME ; Mireille SANSDRAP ; Jean-Luc GILOT ; Laurence TAETS ; Stéphane DELFOSSE (*démission actée le 20 février 2017*) (suppléants).

Secrétaire : Nathalie VAESKEN.

1.2.3 Commission Consultative de l'Environnement :

MM. Michel DIERICKX-VISSCHERS (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Philippe MARTIN, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Jean-Luc GILOT, Cédric HARMANT, Michel INSTALLE, Ludovic BOQUET, Serge MATHIEU, Pierre MATZ, Jean-Pierre VAN PUymbROUCK.

Secrétaire : Brigitte MAROY

1.2.4 Commission consultative de la Mobilité

MM. Luc POELMANS (*démission actée le 20 février 2017*), Alain WAFFLARD (*Président depuis le 20 février 2017*), Isabelle DENEFF-GOMAND, Jean-Marie GILLET, Didier HAYET (Membres issus du Conseil communal) ; Stéphane DELFOSSE (*démission actée le 20 février 2017*), Danièle GALLETZ, Cédric HARMANT, Frédéric PETRE, Elise ROBERT, Hubert SIMONIS (*coopté depuis le 20 février 2017*), Ekkehard STARK, Jean-Pierre VAN PUymbROUCK, Joseph VERHEYDEN, et Anne WISEUR LEPINE (Membres représentant les citoyens de Walhain).

Secrétaire : Brigitte MAROY

1.2.5 Commission Consultative de la Culture

MM. Paul VAN RUYCHEVELT (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Philippe MARTIN, Fabienne VASSART, Claude BUCHKREMER, Caroline DOSSOGNE, Brigitte SAMAIN, André VANDERBORGHT, Anne VAN RYMENAM (membres à titre personnel).

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

1.2.6 Commission Consultative des Sports

MM. Philippe STRAPPART (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Luc COQUERELLE, Benoît GERARD, Jean-Marie GILLET, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Cyril LIZEN, Marcelle MONCOUSIN, Geoffroy CASSART, Laurent DELVILLE, Pierre GREGA, Sébastien FRANCIS.

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

1.2.7 Commission Consultative de l'Economie

MM. René SOMVILLE (Président), Baudouin OLDENHOVE (Vice-Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Agnès NAMUROIS; Didier HAYET, Xavier DUBOIS, Olivier DELFORGE, Geoffroy CASSART, Stéphane DELFOSSE (*démission actée le 20 février 2017*), Stéphane LECLEF, Olivier LENAERTS, Alain WAFFLARD, Michel DIERICKX-VISSCHERS, Alexandre DELTOUR et Sophie BRUX.

Secrétaire : Agnès VASSART

1.2.8 Commission Consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente), Jean-Marie GILLET, Jules PRAIL, Xavier DUBOIS, Alain DELFOSSE, Marie DEPREZ ; Caroline DOSSOGNE et Henri van ZUYLEN van NIEVELT.

Secrétaire : Nathalie HENRY

1.2.9 Conseil Consultatif de Perbais

MM. Robert OLBRECHT (Président), Eveline BALDEWIJNS-SAPART (Vice-présidente), Isabelle DENEFF-GOMAND, Julien PITSAER (*démission actée le 27 mars 2017*), Marcelle MONCOUSIN, Yves BERTHOLET, Emmanuel LEPINE, François STEVENS, Alain WAFFLARD, Noel BARROIT, Maxime BERTRAND (*démission actée le 20 novembre 2017*), Anne-Françoise DESIRANT, Dominique DESTREBECQ, Claudine HENRY, Frederik LANGHENDRIES et Joseph DAWAGNE (*depuis le 27 mars*).

Secrétaire : Nicolas VAN DEN STEEN

1.2.10 Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

MM. Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (Présidente), Philippe MARTIN, Isabelle DENEFF-GOMAND (Membres issus du Conseil communal), Simone SMETS-DELCHARLERIE, Evelyne SAPART, Anne-Marie LINTERMANS ; Noëlle DOCQUIER, Isabelle VAN BAVEL, Fanny VANLIERDE, Andrée MOUREAU, Catherine BIQUET et Alberte GIGOT.

Secrétaire : Anne-Sophie JANDRAIN

1.2.11 Conseil Consultatif des Aînés

MM. Didier HAYET (Président), Philippe MARTIN (Echevin chargé des Affaires sociales), Andrée MOUREAU-DELAUNOIS et Jean-Marie STREYDIO (Membres issus de groupes politiques) ; Annie BUTACIDE, André CHERON, Patricia DE MULDER, Danielle GALLETZ, Monique MONFILS et Evelyne SAPART (Membres à titre personnel).

1.2.12 Commission Communale de l'Accueil (CCA)

MM. Philippe MARTIN (Président), Agnès NAMUROIS, Laurent GREGOIRE (quart communal) ; Isabelle DENEFGOMAND, Laurence SMETS, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (1ers suppléants) ; Delphine BRICART, Anne SERNEELS, Sophie VANWAEYENBERGH (représentants des écoles), Laurent RESTIAU, Aïcha EL LUALID, Fanny VANLIERDE (représentants des personnes qui confient les enfants), Brigitte MASSAUX, Nathalie PRIMONT, Suzy BONTE (représentants des opérateurs d'accueil), Sébastien FRANCIS, Evelyne SAPART, Anne GILLES (représentants des services, associations ou institution) ; Sébastien BERGIERS, Catherine MAILLEUX, Nathalie HOTTART, Éric VERHELST, Magali MORAINÉ, Alberte DALEMONT-GIGOT, Marie-Laine QUIROGA, Cindy BUIS, Virginie HAYNE, Dimitri FRANCIS, Marcelle MONCOUSIN, Douchka VAN OLPHEN (suppléants), Françoise MERTENS (Coordinatrice de l'accueil Office de la Naissance et de l'Enfance) ; Boussad BENCHABA (Représentant de la Province ou de la Commission communautaire).

Secrétaire : Isabelle PAAR et coordinatrice accueil temps libre (ATL).

Françoise MERTENS (Coordinatrice de l'accueil Office de la Naissance et de l'Enfance) ; Boussad BENCHABA (Représentant de la Province ou de la Commission communautaire) et Isabelle PAAR (Coordinatrice ATL et secrétaire de la CCA).

1.2.13 Commission Paritaire Locale (COPALOC)

MM. Laurence SMETS (Présidente), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Hugues LEBRUN (*démission actée le 23 octobre 2017*), Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (*depuis le 23 octobre 2017*) Delphine BRICART, Stéphanie BERTRAND, Marie-Thérèse ANDRE, Anne-Françoise FLAHAUT, Anne SERNEELS, Mélanie DECALUWE et André DEHUT.

Secrétaire: Christine DUQUENNE

1.2.14 Conseil de Participation

MM. Laurence SMETS (Présidente), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Hugues LEBRUN (*démission le 23 octobre*), Isabelle VAN BAVEL- DE COCQ (*depuis le 23 octobre*), Delphine BRICART, Sabine DUCHENE, Kristel SAPIN, Virginie HARDENNE, Virginie VAN DER STRATEN, Anne SERNEELS, Axelle BOURLARD, Véronique HANQUET, Xavier FANNA, Éric VERHELST, Nathalie DEPOORTER, Yannick DEWAELE, Bernard LATTEUR, Isabelle PAAR, Cindy BUIS, Geneviève BURTON et Suzanne BONTE.

Secrétaire : Caroline WOUZ

1.2.15 Commission Communale des Finances :

MM. Laurence SMETS (Présidente), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Marie GILLET, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Xavier DUBOIS, Stéphane MORTIER.

Secrétaire : Aurélie FLAMAND

1.3 **Représentations aux Assemblées générales et autres**

Asbl « Le Petit Favia »

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Présidente), Laurence SMETS, Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Agnès NAMUROIS Nancy HERNAUX-BERGIERS, Cindy GELDERS, Geoffroy CASSART, Elise ROBERT, Fabienne VASSART (membres désignés par le Conseil communal), Hugues LEBRUN, Frédéric PETRE, Emmanuel LEPINE, Simone SMETS-DELCHARLERIE, Didier HAYET, Robert OLBRECHTS, Eveline BALDEWIJNS-SAPART, Marcelle MONCOUSIN, Raymond FLAHAUT (membres désignés par le Conseil de l'Action Sociale).

Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

MM Jean-Paul DELFORGE (Président), Fabienne BILTERIJS, Yvan BLOT, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Fabienne VASSART et Nicolas ART.

Intercommunale pour l'aménagement et l'extension économique du Brabant Wallon (IBW)

MM. Raymond FLAHAUT, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET et Laurent GREGOIRE.

Intercommunale sociale du Brabant Wallon (ISBW)

MM. Laurence SMETS, Agnès NAMUROIS, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE et Hugues LEBRUN (démissionnaire le 23 octobre), Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (depuis le 23 octobre).

Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon (IECBW)

MM. Raymond FLAHAUT, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET, Jules PRAIL et Olivier PETRONIN.

Intercommunale ORES ASSETS

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Intercommunale SEDIFIN

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (IMIO)

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Holding Communal de Belgique (DEXIA)

M. Raymond FLAHAUT.

Société Mutuelle des Administrations publiques (ETHIAS)

M. Didier HAYET.

Société Régionale du Transport (TEC)

Mme Laurence SMETS.

Société Wallonne des Eaux (SWDE)

M. Raymond FLAHAUT.

Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)

MM. Philippe MARTIN (effectif) et Laurence SMETS (suppléante).

Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)

Mme Laurence SMETS.

Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW)

MM. Raymond FLAHAUT et Philippe MARTIN.

Société Coopérative de Logement social "Notre Maison"

MM. Agnès NAMUROIS, Didier HAYET et Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ.

Régie des Quartiers Notre Maison

Agnès NAMUROIS et Didier HAYET

Asbl Pro-Logement

Mme Agnès NAMUROIS.

Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AISBW)

Mme Agnès NAMUROIS.

Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant Wallon

MM. Laurence SMETS, Philippe MARTIN et Laurent GREGOIRE.

Office du Tourisme de Walhain

M. Philippe MARTIN.

Contrat de Rivière Dhyle-Gette

MM. Jules PRAIL et Philippe MARTIN.

Conseil d'orientation de la Maison de l'Urbanisme du Brabant Wallon

MM. Raymond FLAHAUT et Philippe MARTIN.

Comité Maison du Conte et de la Littérature ASBL

Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS.

Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon (CRIBW)

M. Philippe MARTIN.

Comité de pilotage « Les P'tits Loups »

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Laurent GREGOIRE et Marianne SAND.

La Ressourcerie de la Dyle

M. Jean-Marie GILLET.

Conseil de Police

MM. Laurence SMETS, André LENGELE, Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Olivier PETRONIN et Julien PITSAER (*démission actée le 27 mars 2017*).

Société TV-COM

M. Philippe STRAPART.

Société CANAL ZOOM

Mme Evelyne BALDEWYNS-SAPART.

Fédération sportive de l'Enseignement Officiel subventionné FSEOS

MM. Philippe MARTIN et Nicole THOMAS-SCHLEICH

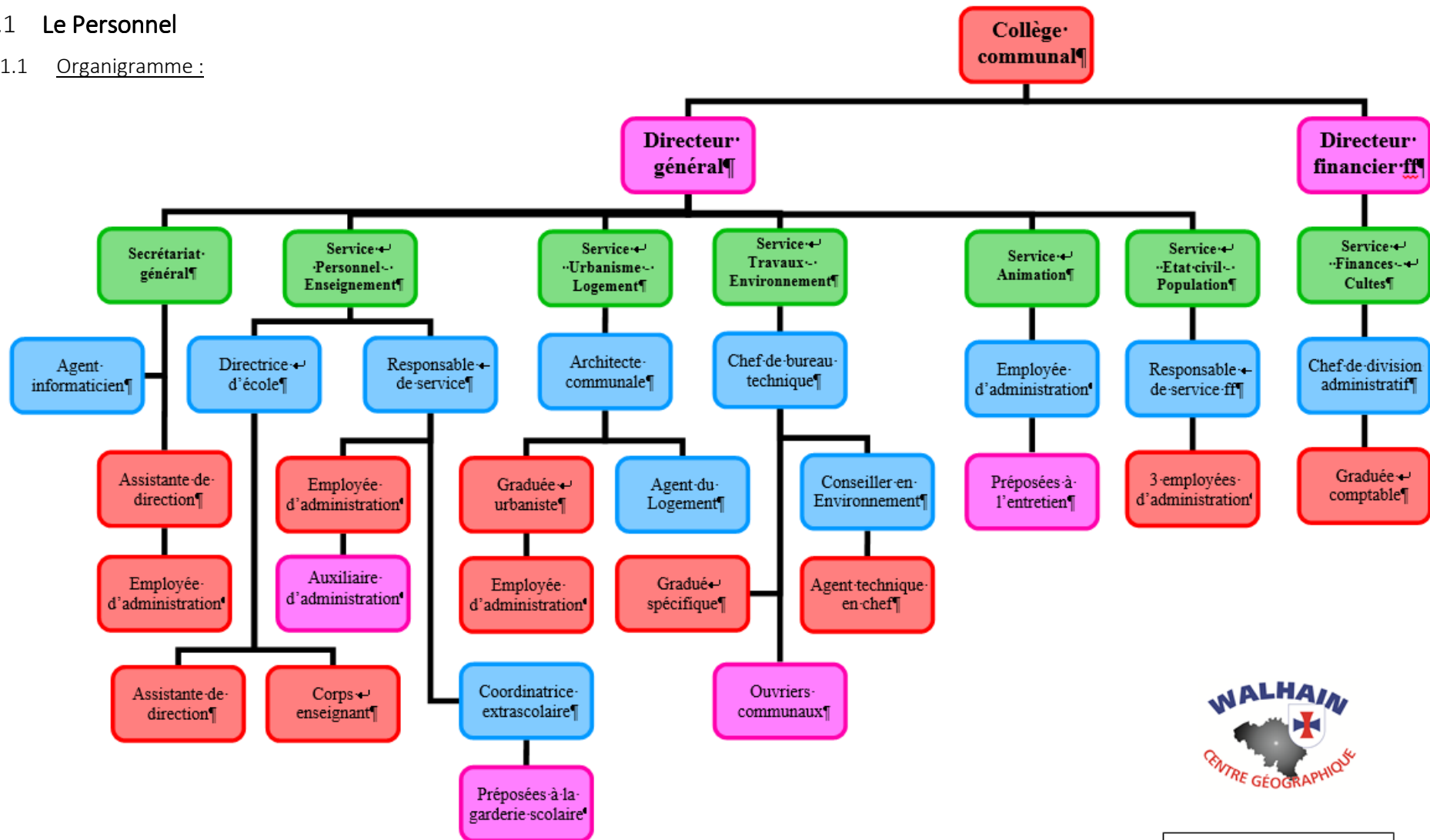
Conseil consultatif de la Mobilité en Brabant wallon (Province du Brabant Wallon)

M. Jean-Marie GILLET.

2 ADMINISTRATION GENERALE

2.1 Le Personnel

2.1.1 Organigramme :



Etabli par Christophe Legast,
Directeur général,
au 01-07-2016

2.1.2 Grades légaux

M. LEGAST Christophe, Directeur général
 M. MORTIER Stéphane, Directeur financier a.i.

2.1.3 Personnel administratif

DELCOURT Monique, Employée d'administration (S)
 DUQUENNE Christine, Employée d'administration (S – 4/5 temps – I.C. 1/5 temps)
 LABYOIT Isabelle, Employée d'administration (S – 4/5 temps – I.C. 1/5 temps du 01/09/16 au 30/11/17)
 VASSART Agnès, Employée d'administration (S)
 HENRY Nathalie, Employée d'administration (S)

HANNON Colette, Employée d'administration (APE)
 HAVENITH Catherine, Employée d'administration (APE – 4/5 temps)
 HUBERT Martine, Employée d'administration (APE)
 JADOUILLE Anne-Michèle, Employée d'administration (C – ½ temps)
 ROBERT Pauline, Employée d'administration (APE – ½ temps, contrat de remplacement du 14/9/17 au 30/11/2017)
 SWINNEN Dominique, Employée d'administration (APE – en maladie longue durée jusqu'au 30/03/17 – ½ temps médical au 1/4/17)
 WOUEZ Caroline, Employée d'administration (C – 4/5 temps)
 BOUVIER Caroline, Auxiliaire d'administration (C – 1/2 temps en maladie longue durée)

2.1.4 Personnel spécifique

DECELLE Agnès, Attachée spécifique - architecte (C)
 MAROY Brigitte, Attachée spécifique – conseillère en environnement (C)

FLAMAND Aurélie, Gradué spécifique – Finances (APE – I.C.1/5 temps du 01/05 au 30/09/17)
 PAAR Isabelle, Gradué spécifique – Coordinatrice ATL ½ temps et Archiviste ½ temps (I.C. 1/3 temps)
 VAESKEN Nathalie, Gradué spécifique – Urbanisme (C - 4/5 temps)
 VAN den STEEN Nicolas, Gradué spécifique (agent du logement – détaché du CPAS à mi-temps)
 LENGELE Cédric, Gradué spécifique (agent informaticien – détaché du CPAS à quart temps)

2.1.5 Personnel technique

MARCHAL Benoît, Chef de bureau technique (S)
 THEYS Anne, Agent technique en chef - Conseillère en mobilité (S - 4/5 temps – I.C. 1/5 temps)

BOUVIER Rodrigue, Gradué spécifique – Travaux (APE)

2.1.6 Personnel de métier

DECELLE Marc, Ouvrier qualifié (S)
 CAP Jonathan, Ouvrier qualifié (APE)
 DELVAUX Kévin, Ouvrier (APE - I.C. complète)
 JASPART Cédric, Ouvrier qualifié (APE – 34/38)
 JASPART Julien, Ouvrier (APE – au 01/03/17)
 LANNOY Jean-Marie, Ouvrier qualifié (APE – PCE)
 LEGLISE Rudi, Ouvrier (APE)

LOIS Jean-François,	Ouvrier qualifié (APE)
MIRGUET Arnaud	Ouvrier (APE – au 01/03/17)
PALANGE Manuel,	Ouvrier (APE)
ROUSSEAU Aurélien,	Ouvrier (APE)
TARTE Fabien	Ouvrier (PTP- jusqu'au 30/1/17)
THAYSE Didier	Ouvrier (APE)
VANDERHULST Pierre,	Ouvrier qualifié (APE)
VAN DER TAELEN Michel,	Ouvrier qualifié (APE – chauffeur)
MONFILS David	Ouvrier qualifié (APE – au 12/05/17)

4 étudiants sous contrat d'étudiant durant les mois de juillet et août 2017

20 moniteurs et coordinateurs sous contrat durant les 7 semaines de plaines de vacances

2.1.7 Personnel de service

DEWIT Carine,	Ouvrière qualifiée – entretien (S)
LATOUR Alberte,	Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (S – jusqu'au 28/02/17)
MARIJNS Annick,	Auxiliaire professionnelle – entretien (S)

BONTE Suzanne,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE – 27,5/38)
BUIS Cindy,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE – 25,5/38)
BURTON Geneviève,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE – 31/38)
FRANCOIS Mariel,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C – 14/38 – au 01/09/2017)
GENO Chantale,	Auxiliaire professionnelle – repas chauds + entretien (APE)
GOFFAUX Mathilde,	Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (C – 25,5/38)
GOMAND Fabienne,	Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (C – 34,5/38)
HAYNE Virginie,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE – 27,5/38)
ISSA Maryam,	Auxiliaire professionnelle – entretien (APE)
MANCONI Mirella,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE – 19/38)
REGNIER Maryse,	Auxiliaire professionnelle – entretien (APE – 24/38)
SCOURNAUX Nancy,	Auxiliaire professionnelle – entretien (APE – 30/38)
SPRIMONT Nathalie,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE – 19/38)
VAN LOO Sandrine	Auxiliaire professionnelle – repas chauds + entretien (C – 12/38)

Personnel de la crèche communale Le Petit Favia :

DAMANET Christelle,	Puéricultrice (C - 1/8 temps mis à disposition de la crèche « Le Petit Favia » jusqu'au 30/09/17)
JAENEN Kimberley,	Puéricultrice (C – 1/2 temps mis à disposition de la crèche « Le Petit Favia » à partir du 1/10/17)
FRERE Angélique,	Puéricultrice (C - 1/8 temps mis à disposition de la crèche « Le Petit Favia » jusqu'au 30/09/17)
TOURNEMENNE Noëlie	Puéricultrice (C - ¼ temps mis à disposition de la crèche « Le Petit Favia » jusqu'au 30/09/17)

Pour mémoire – divers contrats ALE et contrats de remplacement.

2.1.8 Personnel enseignant

Voir chapitre 10, page 75.

2.1.9 Formations

38 jours de formation suivis par 12 agents.

2.1.10 Stages

DE MYTTENAERE Carine, stagiaire Eco-conseillère jusqu'au 31 juillet.

LOIS Peter, stagiaire Service Travaux du 18 avril au 12 mai.

DELMARCELLE Cédric, stagiaire Service Travaux du 10 juillet au 25 août et du 1^{er} au 30 septembre.

Légende :

(S) agent statutaire ;

(C) agent contractuel ;

(APE) agent contractuel subventionné ;

(PCE) dans le cadre du Plan Communal pour l'Emploi ;

(IC) interruption(s) de carrière

2.2 **Le Comité de direction (CODIR)**

Rappel : Le Comité de direction connaît toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services communaux, ainsi que des projets de budget et de modification budgétaire. Il s'agit d'un lieu d'échanges interactifs et transversal entre l'ensemble des services via les responsables de service ainsi que vers le Collège communal.

Un tableau de bord reprenant des actions identifiées est régulièrement mis à jour par la secrétaire lors des Comités de direction, permettant de créer une dynamique « post-réunion » au travers des actions listées.

Composition : MM. Christophe LEGAST (Directeur général) ; Stéphane MORTIER (Directeur financier ff) ; Agnès DECELLE (Responsable du service de l'Urbanisme) ; Christine DUQUENNE (Responsable du service du Personnel et de l'Enseignement) ; Benoît MARCHAL (Responsable du service Travaux) et Catherine HAVENITH (Secrétaire du Comité de direction).

Le Comité de direction s'est réuni **6 x** : Les 31 janvier, 30 mars, 28 avril, 14 juillet, 3 octobre et 28 novembre.

Des réunions conjointes entre les Comités de direction de la Commune et du CPAS ont été tenues **2 x** : les 31 janvier et 3 octobre.

2.3 Cadre du Personnel

Adopté par le Conseil communal en sa séance du 25 février 2013

Cadre du Personnel au 01/05/2013				Répartition du personnel		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	STATUTAIRE	CONTRACTUEL SUBVENTIONNE (APE, ACTIVA, MARIBEL, AWIPH, ONE, SPW)	CONTRACTUEL
A. Personnel administratif						
Directeur général	légal		1	1		
Directeur financier	légal		1	1		
Chef de division	A	A3-A4	1	1		
Chef de bureau administratif	A	A1-A2	1	1		
Employés d'administration	D	D1-D2-D3-D4- D5-D6	15	6	6	3
Auxiliaire d'administration	E	E1-E2-E3	1		1	
B. Personnel spécifique						
Attaché spécifique (Conseiller Aménagement)	A	A1sp.-A2sp.	1	1		
Attaché spécifique (Conseiller Environnement)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Gradué spécifique (finances)	B	B1-B2-B3	1		1	
Gradué spécifique (urbanisme)	B	B1-B2-B3	1			1
Gradué spécifique (archives)	B	B1-B2-B3	1		1	
Gradué spécifique (extrascolaire)	B	B1-B2-B3	1		1	
C. Personnel technique						
Chef de bureau technique	A	A1-A2	1	1		
Agent technique en chef	D	D9-D10	1	1		
Agent technique	D	D7-D8	2	1	1	

Cadre du Personnel au 01/05/2013				Répartition du personnel		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	STATUTAIRE	CONTRACTUEL SUBVENTIONNE (APE, ACTIVA, MARIBEL, AWIPH, ONE, SPW)	CONTRACTUEL
D. Personnel ouvrier						
Brigadier	C	C1-C2	5	5		
Ouvriers qualifiés	D	D1-D2-D3-D4	19	10	9	
Auxiliaires professionnels	E	E1-E2-E3	13	5	8	
E. Personnel d'entretien et de garderie						
Brigadier	C	C1-C2	1	1		
Ouvrier qualifié - entretien	D	D1-D2-D3-D4	1	1		
Auxiliaires professionnel(le)s - entretien	E	E1-E2-E3	11	4	4	3
Auxiliaires professionnel(le)s - garderie	E	E1-E2-E3	11	4	5	2
Totaux			91	44	38	9
F. Personnel occasionnel ou à titre précaire						
Etudiants / Moniteurs			variable	(CDD/quinzaine juillet et août + semaine Pâques et Toussaint)		
Ouvriers saisonniers	E	E1-E2-E3	2	2 (CDD)		
G. Personnel enseignant						
				Régime particulier		

Approuvé par la Tutelle régionale le 28 mars 2013.

2.4 Publications communales

1 bulletin communal d'information, 1 bulletin culturel, 10 feuilles communales ont été déposés en toutes boîtes au cours de cette année.

2.5 Service informatique

Le site internet communal :

Est géré pour la partie technique et formelle par l'informaticien M. Cédric LENGELE. Nouveautés : il y aura en 2018 une refonte du contenu et de la mise en page du site de la Commune ainsi que l'accès au guichet en ligne. Le citoyen pourra faire la demande de document via le site communal.

Pour les nouveaux logiciels informatiques :

- 1) Logiciel de facturation pour les écoles communales : marché de services en cours.
- 2) Logiciel SAPHIR pour le service Population et Etat-civil de la société CIVADIS remplacera le logiciel ACROPOLE population à partir de début janvier 2018.
- 3) Logiciel IA.Délib de la société IMIO est utilisé maintenant depuis septembre 2016 pour la gestion des séances du Collège communal et depuis le mois de novembre 2017 pour la gestion des séances du Conseil communal.

Page communale sur Facebook

La Commune de Walhain s'est dotée depuis le mois de mai d'une page Facebook officielle pour permettre à tout un chacun de se mettre au courant des dernières actualités propres à la Commune. Cette page est gérée par Mme Aurélie FLAMAND du service Finance.

Nouveau serveur

Au mois de juin, un nouveau serveur virtuel a été installé afin de centraliser les données informatiques de l'Administration communale et de l'antenne Urbanisme, Logement, informatique se trouvant dans les bâtiments de synergie. Afin de centraliser les données avec un seul serveur, il a fallu d'abord installer une fibre optique entre le bâtiment de la Commune et celui de l'Urbanisme (Champ du Favia). Ce nouveau serveur a permis de faire des économies (1 serveur au lieu de 2 auparavant) au niveau des licences mais également au niveau du système de sauvegarde.

Nouvelle téléphonie :

Une nouvelle téléphonie IP sera installée à la Commune (et au CPAS) fin de cette année. Cette nouvelle technologie permettra de diminuer le coût de communication (appels internes non facturés même entre différents sites). Afin de desservir au mieux le citoyen vers le service adéquat, un IVR (serveur vocal interactif) sera installé sur le numéro général communal.

2.6 Animations

- Accueil des nouveaux habitants le 26 août ;
- Opération "Place aux enfants" le 21 octobre ;
- Corrida « Jogging de 3, 6 et 9 km » le 25 juin et le 2 décembre.

2.7 Réceptions et cérémonies

- Remise des vœux le 25 janvier ;
- Remise des brevets cyclistes aux élèves des écoles communales le 28 mars ;
- Réception des élèves de 6^{ème} primaire des écoles communales de Walhain le 28 juin ;
- Cérémonie des Jubilaires le 23 septembre ;
- Dîner d'hommage aux personnes âgées de « 90 ans et + » le 28 octobre
- Après-midi récréative pour les 3x20 le 28 octobre ;
- Vernissage de l'exposition « La Paroisse Notre-Dame de Walhain » le 3 novembre ;

- Dépôts de gerbes aux divers monuments aux morts et cérémonie d'hommage aux Anciens Combattants le 11 novembre ;
- Mérites Sportif et Culturel le mardi 21 novembre.

2.8 Indicateur

Au 30 novembre 2017, le Secrétariat Général enregistre **1.117** courriers entrants recommandés.

2.9 Contentieux

ACTIONS EN DEFENDANT

Affaire O.N.S.S. / Commune de WALHAIN / Gérard BETHUME

(Action en recouvrement de charges patronales impayées par un adjudicataire non enregistré et tombé en faillite) – Jugement rendu le 14 mars 2003 par le Tribunal du Travail de Nivelles condamnant la Commune, ainsi que l'architecte insolvable en garantie – Appel interjeté par la Commune devant la Cour du Travail de Bruxelles – Conclusions d'appel déposées le 3 mai 2004 par la partie adverse – Conclusions d'appel déposées le 3 février 2005 par la Commune – Conclusions additionnelles déposées le 2 juin 2006 par la partie adverse – Conclusions de synthèse déposées le 13 octobre 2006 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 8 septembre 2008 par la partie adverse – Requête de mise en état déposée le 20 avril 2015 par la partie adverse – Ordonnance rendue le 29 juin 2015 par la Cour du Travail de Bruxelles fixant le calendrier de procédure – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 16 novembre 2015 par la Commune – Conclusions de synthèses déposées le 31 mars 2016 par la partie adverse – Audience de plaidoirie le 11 octobre 2017 devant la Cour du Travail de Bruxelles – Arrêt intermédiaire rendu le 8 novembre 2017 par la Cour du Travail de Bruxelles confirmant la recevabilité de la citation originaire et ordonnant la réouverture des débats pour le surplus – En cours.

Affaire Antoine DALEMONT / Communauté française / Commune de WALHAIN

(Action en dommages et intérêts contre la suppression rétroactive de la subvention-traitement du plaignant suite à sa démission d'office de ses fonctions dans l'enseignement communal) – Assignation de la Communauté française et de la Commune de Walhain en date du 4 décembre 1992 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles et introduction de plusieurs recours devant le Conseil d'Etat – Arrêts du Conseil d'Etat rendus les 30 décembre 1992, 24 février 1997 et 23 novembre 2001 rejetant les recours en annulation contre les délibérations du Conseil communal ou annulant les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française invalidant lesdites délibérations – Tenue de plusieurs réunions de conciliation entre les parties – Courrier de relance du 27 août 2014 par l'avocate des héritiers de la partie adverse – Conclusions additionnelles de reprise d'instance déposées le 28 avril 2015 par la partie adverse – Requête en aménagement de délais déposée par la partie adverse le 21 août 2015 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Ordonnance rendue le 1^{er} février 2016 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon fixant le calendrier de procédure – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 6 mai 2016 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 18 octobre 2016 par la partie adverse – Secondes conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 15 décembre 2016 par la Commune – Dernières conclusions déposées le 15 février 2017 par la partie adverse – Dernières conclusions déposées le 15 mars 2017 par la Commune – Audience de plaidoiries du 31 octobre 2017 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon – En cours.

Affaire MOBISTAR / Commune de WALHAIN

(Contestation du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2011) – Requête en annulation introduite par la partie adverse en date du 8 février 2012 – Audience d'introduction du 12 mars 2012 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Conclusions déposées le 3 août 2012 par la Commune – Conclusions déposées le 2 novembre 2012 par la partie adverse – Conclusions en réplique et de synthèse déposées le 2 mai 2013 par la Commune – Audience de plaidoiries le 13 mai 2013 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Courrier du 10 août 2017 de l'avocat de la partie adverse sollicitant le règlement extra-judiciaire des contentieux opposant son client à la Commune – En cours.

Affaire POWIS de TENBOSSCHE / Commune de WALHAIN et Consorts

(Action en responsabilité des inondations et coulées boueuses survenant sur la propriété de l'habitation du plaignant) – Citation à comparaître devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles signifiée à la Commune le 3 juin 2013 – Audience d'introduction tenue le 18 juin 2013 – Conclusions déposées le 23 septembre 2013 par une autre partie défenderesse – Conclusions déposées le 24 septembre 2013 par la Commune – Jugement intermédiaire rendu le 8 octobre 2013 par le Tribunal de Première Instance de Nivelles chargeant un expert de fournir toutes informations utiles pour la solution du litige – Compte-rendu de la réunion de démarrage de l'expertise du 15 janvier 2014 – Rapport préliminaire de l'expert judiciaire daté du 4 février 2014 – Compte-rendu de la visite de terrain du 28 février 2014 – Rapport provisoire de l'expert judiciaire daté du 20 mai 2014 – Courrier de l'avocat de la Commune daté du 14 juillet 2014 portant certaines remarques sur le rapport provisoire de l'Expert judiciaire – Rapport définitif de l'Expert judiciaire daté du 18 septembre 2014 – Réunion de médiation sur place le 28 janvier 2015 en vue de rechercher un accord transactionnel – Courrier de l'avocat de la partie adverse daté du 26 octobre 2015 sollicitant une réunion transactionnelle fondée sur le rapport du GISER portant des propositions d'aménagements d'urgence pour prévenir les risques de coulées boueuses – Réunion de conciliation tenue le 22 janvier 2016 entre toutes les parties en présence de l'auteur du rapport du GISER – En cours.

Affaire WALHAIN MOTORS / Commune de WALHAIN et Consorts

(Action en dommages et intérêts suite à un accident de roulage causé par de la boue dans la rue Chèvequeue) – Jugement rendu le 17 février 2014 par le Tribunal de Police de Wavre déboutant la partie adverse – Appel interjeté par la partie adverse devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Conclusions principales déposées le 18 septembre 2014 par la partie adverse – Conclusions déposées le 18 septembre 2014 par la Commune – Conclusions déposées le 6 novembre 2014 par l'autre partie défenderesse – Audience du 26 février 2015 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon renvoyant l'affaire au rôle – Ordonnance rendue le 18 juin 2016 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon fixant le calendrier de procédure – Conclusions de synthèse déposées le 5 mars 2016 par la Commune – Audience de plaidoiries le 29 septembre 2016 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Jugement rendu le 9 mars 2017 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon condamnant la partie adverse – Affaire close.

Affaire Nadège FRUMY / Commune de WALHAIN / Société VIABUILD

(Action en dommages et intérêts suite à un accident de roulage causé par une taque d'égout manquante dans l'allée Vaux-en-Beaujolais) – Requête introductive d'instance déposée le 30 mai 2013 par la partie adverse – Citation en intervention forcée de la Société adjudicatrice Viabuild déposée le 19 mars 2014 – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 1^{er} septembre 2014 par la Commune – Conclusions en réponse déposées le 7 septembre 2015 par la Compagnie Ethias Assurance – Audience de plaidoiries le 12 septembre 2016 devant le Tribunal de Police du Brabant wallon – Jugement rendu le 26 septembre 2016 par le Tribunal de Police du Brabant Wallon déboutant la partie requérante – Requête d'appel déposée le 27 octobre 2016 par la partie requérante devant le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon – Ordonnance rendue le 30 janvier 2017 par le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon fixant le calendrier de procédure – Conclusions d'appel déposées le 20 mars 2017 par la Compagnie Ethias Assurance – Conclusions d'appel additionnelles et de synthèse déposées le 14 septembre 2017 par la Compagnie Ethias Assurance – En cours.

Affaire BASE Company / Commune de WALHAIN

(Contestation du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2013) – Requête contradictoire introduite le 27 mai 2014 par la partie adverse – Audience d'introduction du 23 juin 2014 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Conclusions déposées le 25 septembre 2014 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 15 décembre 2014 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 4 février 2015 par la partie adverse – Secondes conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 20 février 2015 par la Commune – Jugement rendu le 1^{er} juin 2015 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon condamnant la Commune à la restitution de la taxe 2013 sur les pylônes de téléphonie mobile – En cours de clôture.

Affaire MOBISTAR / Commune de WALHAIN

(Contestation du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2013) – Requête introduite le 3 septembre 2014 par la partie adverse – Audience d'introduction du 6 octobre 2014 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Ordonnance rendue le 12 janvier 2015 par le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon fixant le calendrier de procédures – Conclusions déposées le 27 avril 2015 par la Commune – Conclusions additionnelles déposées le 3 février 2016 par la Commune – Conclusions de synthèse déposées le 13 octobre 2016 par la Commune – Courrier du 10 août 2017 de l'avocat de la partie adverse sollicitant le règlement extra-judiciaire des contentieux opposant son client à la Commune – En cours.

Affaire Cédric HARMANT / Commune de WALHAIN et Consorts / Mathieu PEETERS

(Recours en annulation et suspension auprès du Conseil d'Etat contre le permis d'urbanisme délivré le 12 août 2015 à M. Mathieu PEETERS pour « Extension d'un entrepôt », sur un bien sis Ruelle Margot à Nil-Saint-Vincent) – Requête introduite le 12 octobre 2015 par la partie adverse auprès du Greffe du Conseil d'Etat – Requête en intervention volontaire introduite le 16 novembre 2015 par le bénéficiaire du permis contesté – Arrêt rendu le 18 novembre 2015 par le Conseil d'Etat déboutant la partie requérante de son recours en suspension – Courrier de la partie adverse adressé le 17 décembre 2015 au Greffe du Conseil d'Etat sollicitant la poursuite de la procédure du recours en annulation – Mémoire en intervention déposé le 24 février 2016 par la partie intervenante – Mémoire en réponse déposé le 29 février 2016 par la partie défenderesse – Mémoire en réplique déposé le 9 mai 2016 par la partie requérante – Rapport rendu le 5 septembre 2016 par l'Auditeur du Conseil d'Etat sollicitant l'annulation du permis délivré – Courrier adressé le 10 octobre 2016 au Greffe du Conseil d'Etat par la partie intervenante sollicitant la poursuite de la procédure suite au rapport de l'Auditeur – Dernier mémoire déposé le 20 novembre 2016 par la partie requérante – Décision du Collège communal du 18 janvier 2017 portant retrait du permis d'urbanisme contesté – Arrêt de non-lieu rendu le 7 mars 2017 par le Conseil d'Etat suite au retrait du permis attaqué – Affaire close.

Affaire Thierry DEMASY / Commune de WALHAIN

(Action en dommages et intérêts contre l'absence de valorisation barémique du traitement du plaignant entre 1997 et 2007 dans le cadre de ses fonctions dans l'administration communale) – Citation de la Commune de Walhain en date du 1^{er} décembre 2016 pour comparaître devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Audience d'introduction du 13 décembre 2016 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Requête en fixation de délai déposée le 17 mai 2017 par la partie adverse – Ordonnance du 10 juillet 2017 du Tribunal de Première Instance du Brabant wallon fixant le calendrier de procédure – En cours.

Affaire Cédric HARMANT / Commune de WALHAIN et Consorts / Mathieu PEETERS

(Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre le permis d'urbanisme délivré le 18 janvier 2017 à M. Mathieu PEETERS pour « Extension d'un entrepôt », sur un bien sis Ruelle Margot à Nil-Saint-Vincent) – Requête introduite le 4 avril 2017 par la partie adverse auprès du Greffe du Conseil d'Etat – Requête en intervention volontaire introduite le 11 juillet 2017 par le bénéficiaire du permis contesté – Ordonnance rendu le 30 août 2017 par le Conseil d'Etat accueillant la requête en intervention volontaire – Mémoire en intervention déposé le 30 octobre 2017 par le bénéficiaire du permis – Courrier du 29 novembre 2017 du Greffe du Conseil d'Etat relatif au constat d'absence d'intérêt de la partie requérante dans cette affaire – En cours.

Affaire Laurent BOSQUET / Commune de WALHAIN

(Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre le permis d'urbanisme délivré le 22 février 2017 à Mme Anne-Christine FRANKARD pour « Construction d'un petit logement complémentaire sur le lot 2 », sur un bien sis Rue de la Cruchenère 86 bte 1 à Perbais) – Requête introduite le 25 octobre 2017 par la partie adverse auprès du Greffe du Conseil d'Etat – En cours.

ACTION EN DEMANDANT**Affaire Commune de WALHAIN / M. Francis ROUSSEAUX et Société GREEN FARMS**

(Action en cessation des activités d'un agriculteur sur une parcelle communale exploitée sans autorisation) – Citation introductive d'instance déposée le 13 mars 2015 devant la Justice de Paix de Wavre – Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 23 mars 2015 – Audience d'introduction du 24 mars 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Audience tenue le 21 avril 2015 devant le Juge de Paix de Wavre en vue de tenter un règlement transactionnel – Ordonnance rendue le 5 mai 2015 par le Juge de Paix de Wavre fixant le calendrier de procédure – Conclusions déposées le 26 mai 2015 par la partie adverse – Conclusions déposées le 1^{er} juillet 2015 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 9 juillet 2015 par la partie adverse – Audience de plaidoiries du 15 septembre 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Note d'argumentation complémentaire déposée le 8 octobre 2015 par la Commune – Seconde audience de plaidoiries du 13 octobre 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Jugement rendu le 20 octobre 2015 par le Juge de Paix de Wavre ordonnant à la partie adverse de libérer la parcelle sous peine d'astreintes et désignant un expert judiciaire pour évaluer le montant des dommages subis par la Commune – Réunion contradictoire tenue sur place le 16 novembre 2015 par l'expert judiciaire – Notes préliminaires de l'expert judiciaire datées du 15 mars 2016 – En cours.

Affaire Commune de WALHAIN et Consorts / Région wallonne

(Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre la décision ministérielle portant répartition du Fond des communes pour l'exercice 2016) – Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 21 décembre 2016 – Requête introduite le 23 janvier 2017 par la Commune auprès du Greffe du Conseil d'Etat – Mémoire en réponse déposé le 10 avril 2017 par la partie défenderesse – Mémoire en réplique déposé le 2 juin 2017 par la Commune – En cours.

3 ÉTAT CIVIL - POPULATION

3.1 Population de droit

Population de droit⁽¹⁾ au 01/12/2017

Année de recensement	Nil-St-Vincent	Tourinnes - St-Lambert	Walhain- St-Paul et Perbais	TOTAL
2000	1.700	1.627	2.209	5.536
2001	1.748	1.689	2.271	5.708
2002	1.773	1.686	2.338	5.797
2003	1.799	1.739	2.365	5.903
2004	1.791	1.783	2.377	5.951
2005	1.839	1.799	2.417	6.055
2006	1.859	1.824	2.411	6.095
2007	1.863	1.895	2.415	6.173
2008	1.926	1.911	2.416	6.253
2009	1.909	1.963	2.462	6.370
2010	1.947	1.998	2.503	6.448
2011	1.973	2.047	2.561	6.581
2012	2.027	2.060	2.571	6.658
2013	2.060	2.082	2.587	6.729
2014	2.131	2.140	2.640	6.911
2015	2.210	2.145	2.655	7.010
2016	2.258	2.143	2.721	7.122
2017	2.274	2.118	2.790	7.182

(1) C'est-à-dire : seuls les habitants de nationalité belge ou étrangère qui ont le siège de leur résidence habituelle à Walhain

3.2 Mouvement du Service Population

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
A. ENTREES (Inscriptions) :	419	511	307	467	478	317	378	401	480	372
B. SORTIES (Radiations) :	254	414	241	323	382	314	278	319	398	261
C. NAISSANCES :	76	81	64	81	64	79	62	78	76	60
D. RADIATIONS D'OFFICE :	18	8	14	7	15	14	10	8	9	6
E. INSCRIPTION D'OFFICE								1	3	1

3.3 Délivrance de documents

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cartes d'identité	769	1.259	1.341	1.619	1.073	1.205	725	1152	1626	1.193
Cartes de séjour				56	36	35	57	39	57	58
Certificats d'identité (- 12 ans)	331	357	361	173	247	283	205	272	260	301
Certificats d'identité (Bébés)	67	76	78	0	0	79	0	0	0	0
Extrait de casier judiciaire	286	310	340	370	284	270	275	260	285	275
Bulletins de renseignements	236	260	330	241	215	240	150	100	178	146
Passeports	293	241	399	362	345	295	376	459	504	435
Permis de conduire provisoire	527	424	445	459	444		99	108	169	101
Permis de conduire internationale							45	44	55	46
Nombre de permis délivrés								481	357	286

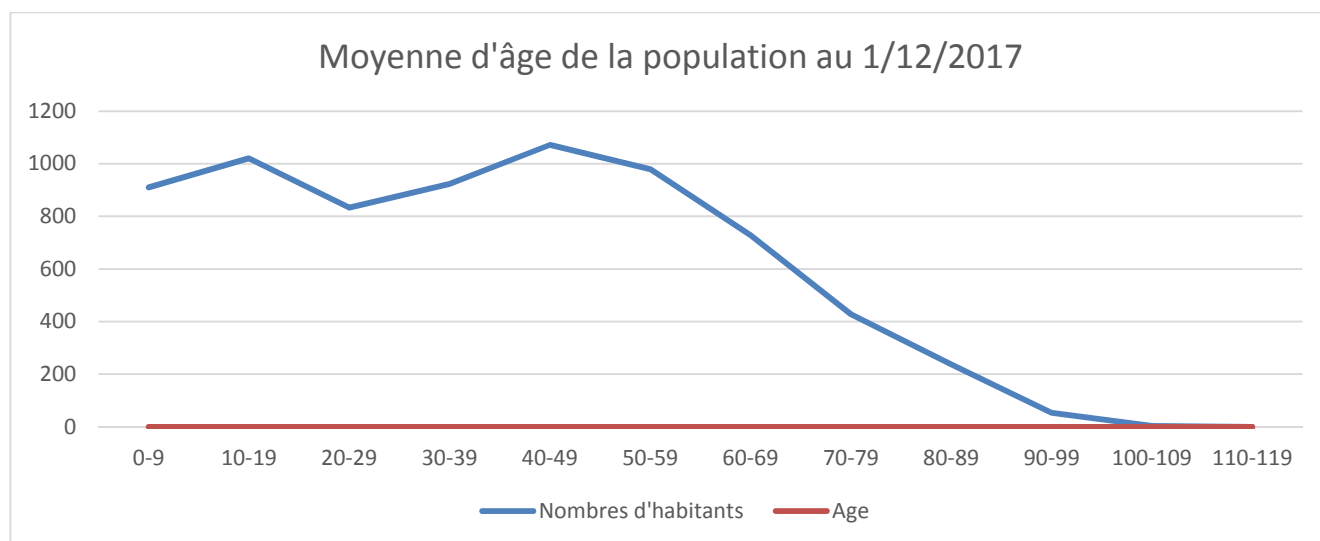
3.4 Classement de la Commune et graphique

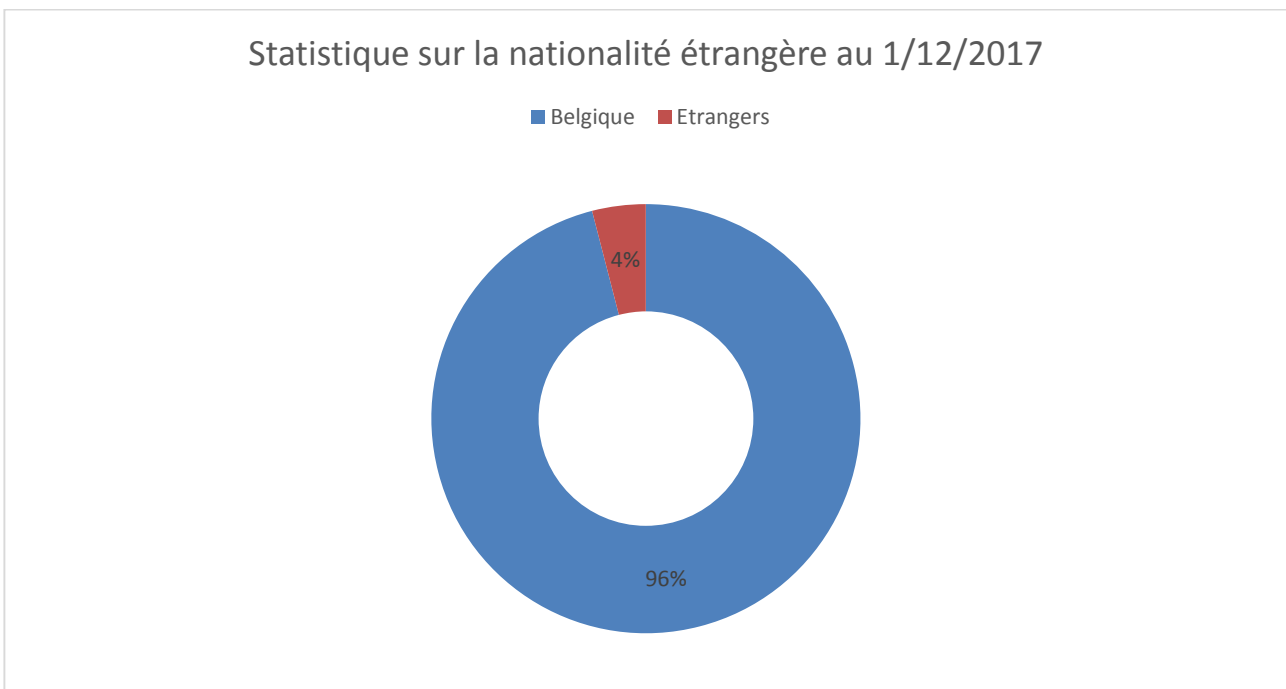
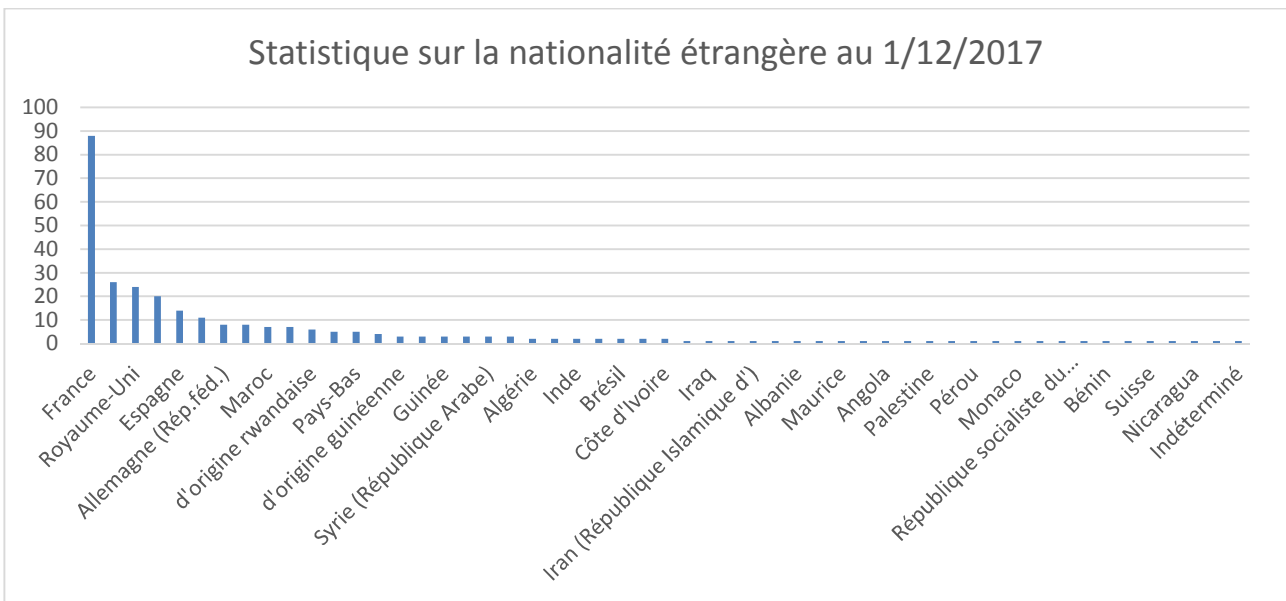
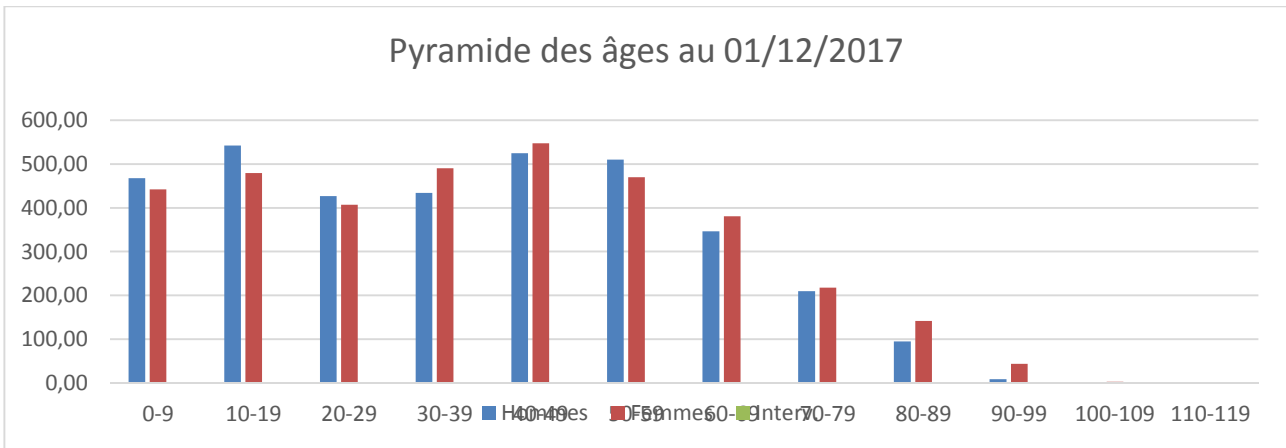
Un Arrêté du Gouvernement Wallon du 23 septembre 2004 classe la commune de Walhain dans la catégorie 13 énoncée au § 1^{er} de l'art. 28 de la loi communale (6.001 à 8.000 habitants).

Nombre d'habitants de la Commune à la date du 30 novembre 2017 avec Registre d'Attente :

Code	Libellé	Nombre
1	Homme	3.560
2	Femme	3.622
	Nombre total de personnes	7.182

3.5 Graphique et pyramide des âges





3.6 État civil : tableaux et graphiques

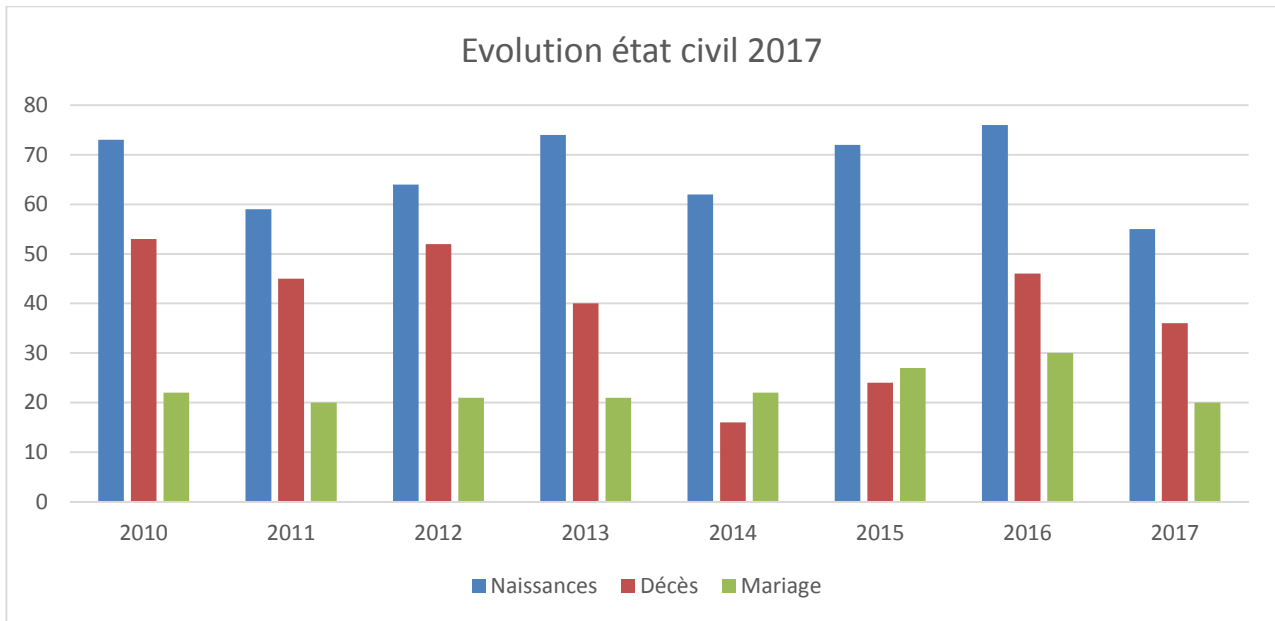
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Naissances	73	59	64	74	62	72	76	55
Garçons	32	28	27	43	35	42	37	25
Filles	41	31	37	31	27	30	39	30
Actes transcrits au registre des naissances	31	14	25	33	31	38	35	29
Naissances (transcription)	-	-	3	3	1	1	0	0
Déclaration conjointe	-	-	-	-	-	7	1	-
Reconnaissances	-	-	-	-	-	-	0	-
Reconnaissances prénatales	29	10	19	23	27	29	32	20
Adoptions, transcription, révocation	-	-	1	1	-	-	0	3
Rectifications du nom patronymique	-	-	-	1	2	-	0	-
Option de nationalité	2	2	2	5	1	1	2	6
Recouvrement de nationalité	-	-	-	-	-	-	0	-
Actes transcrits au registre des décès	53	45	52	40	16	24	46	36
Hommes	28	18	30	19	5	8	11	17
Femmes	25	27	22	21	11	16	35	19
Enfants de – 18 ans	-	-	0	0	0	-	0	-
Actes transcrits au registre des mariages	32	30	35	33	31	39	44	29
Mariages	22	20	21	21	22	27	30	20
Transcription mariage (mariage à l'étranger)	1	-	2	1	-	1	2	1
Divorces	9	10	12	12	9	11	12	8
Séparations	-	-	-	-	-	-	-	-
Modification du régime matrimonial (tribunal)	-	-	-	-	-	-	-	-
Déclarations de mariage	22	21	21	27	21	26	30	21
Modification de régime matrimonial (notaire)	1	3	-	-	-	-	-	-
Recherches généalogiques	20	20	20	15	10	15	13	25

Il faut cependant noter que :

Pour les naissances : il s'agit d'arrivées dans la Commune, car les naissances s'effectuent en général en milieu hospitalier ;

Pour les mariages : les futurs époux ont le choix de la Commune pour la célébration du mariage, pour autant que l'un des deux ait sa résidence habituelle dans la commune où le mariage sera célébré.

Pour les décès : il s'agit de citoyen décédé sur la commune de Walhain.



4 FINANCES

4.1 Budget communal de l'exercice 2017 après modification budgétaire n° 1/2017

ORDINAIRE	2017 après MB1	EXTRAORDINAIRE
9.256.696,61 €	Recettes	4.639.030,70 €
8.571.343,88 €	Dépenses	4.639.030,70 €
685.352,73 €		0,00 €

4.2 Evolution des voies et moyens principaux

Année	Revenu cadastral global (non indexé)	Fonds des communes
2003	2.813.248 €	436.746,19 €
2004	2.833.358 €	443.667,39 €
2005	2.880.657 €	477.675,01 €
2006	2.908.322 €	440.964,30 €
2007	2.975.974 €	442.760,03 €
2008	3.051.783 €	692.933,75 €
2009	3.133.608 €	698.932,16 €
2010	3.164.953 €	699.144,81 €
2011	3.245.672 €	730.102,62 €
2012	3.332.833 €	764.031,67 €
2013	3.207.901 €	782.132,28 €
2014	3.410.872 €	803.154,35 €
2015	3.477.372 €	874.446,77 €
2016	3.615.331 €	952.567,52 €
2017	3.664.264,00 €	1.017.662,50 €

4.3 Fiscalité 2017

4.3.1 Taxes additionnelles

Additionnels au précompte immobilier	2500 centimes
Additionnels à l'I.P.P.	8,5 %

4.3.2 Taxes communales

Recouvrées par rôle	
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau de distribution du gaz naturel	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe sur l'enlèvement des immondices	35 € par personne de plus de 23 ans
Taxe sur l'enlèvement des versages sauvages	80 € par déchets de moins de 0,2 m ³ 400 € pour les déchets compris entre 0,2 m ³ et 1 m ³ 500 € pour les déchets volumineux de plus de 1 m ³ .
Taxe sur les mines, carrières et sablières situées en zone d'extraction au plan de secteur.	Forfait de 70.000 € par mine, carrière ou sablière visée à l'article 1 ^{er} du règlement en vigueur + un montant de 10 € par are de zone d'extraction exploité sur le territoire communal, tout are entamé étant dû en entier.
Taxe sur les panneaux publicitaires fixes	0,60 € par dm ² ou fraction de dm ² de superficie du panneau et par an
Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires "toutes boîtes"	0,0111 € par exemplaire jusqu'à 10 grammes 0,0297 € par exemplaire au-delà de 10 grammes et jusqu'à 40 grammes inclus 0,0446 € par exemplaire au-delà de 40 grammes et jusqu'à 225 grammes inclus 0,08 € par exemplaire supérieurs à 225 grammes 0.0060 € pour la presse régionale
Taxe sur les terrains de camping	40 € par emplacement de 50 à 80 m ² 50 € par emplacement de 80 à 100 m ² (20 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage) 65 € par emplacement de 100 à 120 m ² (25 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage) 80 € par emplacement de plus de 120 m ²
Taxe sur les véhicules abandonnés	600 € par véhicule isolé abandonné
Taxe sur les agences bancaires	150 € par poste de réception
Taxe sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé	20 € par mètre courant de longueur de parcelle front voirie (60 € si Z.P.) - max 350 € par an et par parcelle (1500 € si Z.P.)

Recouvrées par rôle	
Centimes additionnels à la taxe régionale sur les mâts, pylônes ou antennes affectés à la réalisation d'une opération mobile de télécommunications	Le taux de cette taxe est fixé, pour tous les contribuables, à 100 centimes additionnels calculés conformément au décret du 11 décembre 2013 instaurant une taxe sur les mâts, pylônes ou antennes affectés à la réalisation d'une opération mobile de télécommunications par l'opérateur d'un réseau public de télécommunications.
Taxe sur les mats d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité.	Pour une puissance inférieure à 2,5 mégawatts : 12.500 € Pour une puissance comprise entre 2,5 et 5 mégawatts : 15.000 € Pour une puissance supérieure à 5 mégawatts : 17.500 €
Taxe sur les secondes résidences	400 € par seconde résidence non établie dans un camping 50 € par seconde résidence établie dans un camping ou un logement d'étudiants
Taxe sur les immeubles inoccupés	150 € par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou partie d'immeuble bâti
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau d'égouts	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe de remboursement sur les travaux de raccordement d'immeubles au réseau d'égouts	Prix coûtant

Recouvrées au comptant	
Taxe sur la demande d'autorisation d'activités soumis a permis d'environnement	500 € par permis d'environnement de classe 1 100 € par permis d'environnement de classe 2 650 € par permis unique de classe 1 180 € par permis unique de classe 2 20 € par déclaration de classe 3
Taxe sur la demande de permis de lotir	150 € par lot
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	<ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Sur la délivrance des cartes d'identité :</i> 2,50 € par carte d'identité électronique, compte non-tenu du coût de fabrication et de l'éventuelle procédure d'urgence sollicitée. 1,25 € par carte d'identité délivrée sur support papier. 2) <i>Sur la délivrance des permis de conduire :</i> 4 € par permis au format de carte bancaire, compte non-tenu de coût de fabrication 3,75 € par permis délivré sur support papier, compte non-tenu du coût de fabrication 3) <i>Sur la délivrance des passeports :</i> 12,50 € pour tout nouveau passeport, compte non-tenu du coût de fabrication et de l'éventuelle procédure d'urgence sollicitée 4) <i>Sur la délivrance d'autres documents de toute nature (extraits, autorisations, etc.) :</i> 1,50 € par certificat délivré

Recouvrées au comptant	
	5) <i>Sur la délivrance de photocopies :</i> 0,10 € par photocopie en noir et blanc 0,20 € par photocopie en couleurs 6) <i>Sur la demande de recherche généalogique :</i> 5 € par renseignement communiqué 7) <i>Sur la légalisation de signatures :</i> 1,50 € par document 8) <i>Sur la demande d'abattage d'arbres sur toute parcelle bâtie ou non bâtie ou pour laquelle un permis d'urbanisme non périmé a été délivré :</i> 12,50 € par dossier 9) <i>Sur la demande de certificat d'urbanisme n° 1 ou une déclaration urbanistique préalable :</i> 50 € par dossier 10) <i>Sur la demande relative aux autres travaux et actes de minime importance, aux actes de division ou à tout renseignement urbanistique nécessitant une étude approfondie :</i> 100 € par dossier 11) <i>Sur la demande d'un certificat d'urbanisme n° 2, d'un permis d'urbanisme ou d'un permis socio-économique :</i> 150 € par dossier
Taxe sur le raccordement particulier au réseau d'aqueduc	250 € par raccordement délivré
Taxe sur les inhumations, dispersions de cendres et mises en columbarium	250 € par inhumation, dispersion des cendres ou mises en columbarium
Taxe sur le contrôle préalable à la mise en œuvre des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	a) Pour tous les permis concernés : 20 € par chaise indiquant l'implantation sur place du pourtour des constructions ou extensions à réaliser ; b) Pour les permis d'urbanisme de constructions groupées : 100 € par unité autorisée ; Pour les permis uniques : 100 € par établissement autorisé au sens de l'article 1 ^{er} du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.
Taxe de remboursement sur le contrôle postérieur à l'exécution des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	Prix coûtant

4.3.3 Redevances

Redevances	
Redevance sur la conservation des véhicules saisis par la police	110 € par enlèvement + garde du véhicule :
	a) camion : 10 € par jour ou fraction de jour
	b) voiture : 5 € par jour ou fraction de jour
	c) motocyclette et cyclomoteur : 2,50 € par jour ou fraction de jour
Redevance sur le régime des sacs-poubelles payants	1,25 € par sac poubelle de 60 litres
	0,70 € par sac-poubelle de 30 litres
Redevance relative à la collecte saisonnière des tontes de pelouses sur demande de certaines catégories d'habitants.	5 € par contenant vidangé
Redevance relative à la collecte bisannuelle des tailles de branches sur demande des habitants.	15 € le 1 ^{er} m3 de branchages et 10 € par m3 supplémentaire avec un maximum de 3 m3 par collecte
Redevance pour la concession de sépultures	Cette redevance est fixée à 250 €, que la sépulture soit réalisée par inhumation, dispersion de cendres ou mise en columbarium pour une durée de 30 ans : 250 € Pour un caveau communal de 2 personnes : 1.200 € Pour un columbarium de 2 personnes : 600 €
Redevance pour l'usage du caveau d'attente	25 € par mois
Redevance pour l'occupation lucrative du domaine public ou privé de la Commune	25 € par installation et par jour en cas d'occupation régulière ou continue 75 € par installation en cas d'occupation ponctuelle (Redevance max. = 500 €/an)
Redevance pour services offerts au sein des écoles communales	3,75 € par repas chaud avec potage (maternelles) 4,00 € par repas chaud avec potage (primaires) 0,75 € par bol de soupe sans repas chaud (maternelles et primaires) 0,50 € de l'heure par élève gardé de 16h à 18h 5 € de l'heure par élève gardé après 18h 1 € par élève pour le transport au bassin de natation aller/retour 3 € par élève pour l'entrée au bassin de natation 1 € par élève pour l'étude surveillée
Redevance pour les activités extrascolaires	40 € par enfant et par semaine de plaines communales de vacances 30 € à partir du 3 ^{ème} enfant d'une même famille par semaine de plaines 4 € par séance pour les activités du mercredi après-midi encadrées par un extérieur rémunéré 15 € par séance pour les stages complémentaires aux plaines encadrés par un extérieur rémunéré
Redevance pour certaines prestations des ouvriers communaux et pour la délivrance de matériaux issus du service des travaux	a) Taille ou élagage de haies ou taillis bordant le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 30 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 70 € par heure d'utilisation

Redevances	
	b) Enlèvement d'éléments privés présents sur le domaine public : <ul style="list-style-type: none"> - Pour chaque ouvrier : 30 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 70 € par heure d'utilisation ; - Pour chaque camion : 70 € par heure d'utilisation ; - Pour les matériaux enlevés : 175 € par tonne c) Transport de personnes ou de matériel en voiture ou camionnette communale : 60 € par heure de prestation et 0,5 € par kilomètre parcouru. d) Transport de personnes ou de matériel en bus ou camion communal : 90 € par heure de prestation et 1 € par kilomètre parcouru. e) Affichage sur les panneaux situés le long des voies publiques : 3 € par affiche apposée f) Délivrance de pavés porphyres <u>sans</u> dépôt asphaltique : 0,5 € par pavé g) Délivrance de pavés porphyres <u>avec</u> dépôt asphaltique : 0,3 € par pavé h) Délivrance de sel de déneigement : 0,5 € par kilo
Redevance pour la fourniture de boissons et de petites restaurations par la Commune lors de certains événements ou festivités	1 € par verre d'eau non pétillante 1,5 € par verre ou tasse et 6 € par conditionnement de 1 litre pour les bières de table, limonade, café et autres boissons non alcoolisées 2,5 € par verre et 15 € par conditionnement de 75cl pour les bières spéciales, vin, mousseux et autres boissons alcoolisées 3 € par unité pour les collations préemballées, portions de tartes et autres petites restaurations similaires 3,5 € par unité pour les sandwiches garnis et autres petites restaurations nécessitant une préparation
Redevance pour la fourniture de pochettes de protection pour cartes d'identité électronique	Pochette de protection pour carte d'identité électronique : 0,40 € Exemplaire de la carte des voiries de la Commune : 3 € Exemplaire de chaque collection de fiches éditée par l'Office du Tourisme : 5 € Exemplaire de chaque brochure éditée par l'Office du Tourisme : 10 €
Redevance pour la mise à disposition des salles communales, matériel de fêtes et signalisation	Chalet du Tram: 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure Maison Saint-Joseph : 50 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure Centre Jadinon : 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure Le Seuciau (étage): 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure Le Seuciau (rez): 30 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure Forge de Perbais : 50 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure Réfectoire de Perbais: 100 € par jour, consommations : 10 €/jour ou 2 €/heure

Redevances	
	Réfectoire de Walhain : 100 € par jour, consommations : 10 €/jour ou 2 €/heure
	Réfectoire de Tourinnes : 100 € par jour, consommations : 10 €/jour ou 2 €/heure
	Les Cortils : 150 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure
	Les Boscailles salle seule: 150 € par jour, consommations : 30 €/jour ou 6 €/heure
	Les Boscailles salle et cuisine: 250 € à 400 € par jour, consommations : 35 €/jour ou 35 €/jour
	Les Boscailles bâtiment entier: 500 € à 600 € par jour, consommations : 80 €/jour
	Le Fenil : 350 € à 450 € par jour, consommations : 100 €/jour
	Activités culturelles ou sportives payantes (toute salle seule) : 10 € par heure
	Activités commerciales, lucratives ou autres (toute salle seule) : 15 € par heure
	Chapiteaux de réception : 150€ à 1000€ selon les cas Podium : 300€ Caution: 50 €

4.4 Compte de l'exercice 2016

Comptabilité budgétaire :

ORDINAIRE		EXTRAORDINAIRE
8.820.257,40 €	Recettes	3.502.928,81 €
7.818.879,60 €	Dépenses	3.437.625,43 €
1.001.377,80 € (BONI)		65.303,38 € (BONI)

Comptabilité générale :

Résultat d'exercice			
2001	44.126.351 €	2010	426.883,69 €
2002	725.711,95 €	2011	1.233.574,92 €
2003	1.173.433,15 €	2012	670.276,30 €
2004	804.042,13 €	2013	303.694,42 €
2005	709.953,21 €	2014	-2.438.257,55 €
2006	360.962,85 €	2015	-2.212.018,06 €
2007	581.118,50 €	2016	276.624,80 €
2008	1.254.989,83 €		
2009	566.215,87 €		

4.5 Cadastre

Dernière situation au 01.01.2017 :

Contenance globale	3.690 ha 08 à 54 ca	
Contenance imposable	3.666 ha 98 à 77 ca	
Contenance non imposable	23 ha 09 à 77 ca	(rues, chemins, cours d'eau)
Contenance non cadastrée	103 ha 44 a 97 ca	(rues, chemins, cours d'eau)

4.6 Assurances

Gestion des 52 polices d'assurance couvrant (*)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
La responsabilité civile générale de la Commune (protection juridique, défense civile et pénale, réparation des préjudices)	6	5	5	3	5	4
La responsabilité civile relative aux bâtiments accessibles au public :	//	//	//	//	//	//
Les accidents du travail des Membres du Collège :	//	//	//	//	//	//
Les accidents corporels des conseillers communaux :	//	//	//	//	//	//
Les accidents du travail :	1	3	2	2	3	2
Les accidents scolaires :	19	12	14	9	8	5
Les effets personnels des élèves :	//	//	//	//	//	//
Les bâtiments communaux :	//	2	2	//	1	1
Le charroi automobile :	1	2	2	3	2	2
Mission de service	1	//	//	//	//	0

4.7 Cultes

Interventions communales en faveur des Fabriques d'Eglise

	Notre Dame	Sts Lambert & Libersart TSL	Sts Martin & St Brice NSV	Sts Martin & Sart WSP	Saint Paul WSP	Saint Servais TSL	Sainte Thérèse WSP	Saint Vincent NSV	TOTAL
2001	391.214		69.651					294.594	755.459
2002	5.875		3.800		750	2.426,90			12.851,90
2003	6.144,56		2.770		3.161,68		13.057,93		25.134,17
2004	5.756,22		3.201,86		1.286,99	269,25	3.283,59		13.797,91
2005	177323,85		68452,86	10.000	5544,84	1970,60	912,60		264204,75
2006	69.110,85				3.456,95	13.135,17	3.638,70		89.341,67
2007	6.080,72		3.526,75		8.503,66	44.179,36	313,61		62.604,10
2008	5.146,27		7.864,25	15.594,77	2.681,84	3.041,99	6.308,47	-	40.637,59
2009	26.976,31		2828,96		6523,52	7976,68	10468,48	6605,52	61.379,48
2010	9070,14				1781,76	9058,61	5.790	2013,19	27.713,7
2011	9.918				2071,07			2005,81	13.994,88
2012	6.256,79	3.894,13			2.241,05	8.411,37	11.019,50	3.303	35.125,84
2013	16.469			23.659,52	1.913,58	4.550,99			46.593,09
2014	14.866,67			1.134,44	3.054,90	10.339,50	4.588,11		33.983,62
2015	20.985,49		15.374,93	5.335,00		5.173,27	9.891,41		56.760,10
2016	15.163,48					7.459,96	8.336,00		
2017	18.365,55		N'existe plus	14.699,04			13.605,53	15.277,80	

WSP=Walhain-Saint-Paul, TSL=Tourinnes-Saint-Lambert, NSV=Nil-Saint-Vincent

Fabriques d'Eglise	Présidents	Trésoriers
Notre-Dame (Walhain-Saint-Paul)	M. Nabil AZER-NESSIM	M. Jean-Pierre DELFOSSE
Saints-Joseph & Martin (Sart-Walhain)	M. Luc BERO	M. William ADENS
Saint-Lambert (Tourinnes / Libersart)	M. Francis CORLIER	Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS
Saint-Paul (Walhain-St-Paul)	M. Fernand DEMORTIER	Mme Jacqueline JANDRAIN
Saint-Servais (Tourinnes-St-Lambert)	Mme Martine GILSON	M. Hugues LEBRUN
Sainte-Thérèse (Perbais)	M. Alain WAFFLARD	M. Bruno DE GHELLINCK
Saints-Vincent & Martin (Nil-St-Vincent)	M. Jean-Paul BLONDEEL	M. Laurent CLAES

4.8 Commission Consultative de l'Economie

Composition :

MM. René SOMVILLE (Président) ; Baudouin OLDENHOVE (Vice-Président) ; Nicole THOMAS-SCHLEICH (Première échevine, représentante du Collège communal) ; Agnès NAMUROIS ; Didier HAYET ; Xavier DUBOIS. (Représentants des groupes politiques du Conseil communal) ; Geoffroy CASSART ; Stéphane DELFOSSE ; Stéphane LECLEF ; Olivier LENAERTS ; Alain WAFFLARD ; Sophie BRUX ; Olivier DELFORGE ; Alexandre DELTOUR ; Michel DIERICKX-VISSCHERS (membres à titre personnel).

Secrétaire : Agnès VASSART

Pas de réunion cette année.

4.9 Commission Consultative des Finances

Composition :

MM. Laurence SMETS (Présidente) ; Nicole THOMAS-SCHLEICH ; Jean-Marie GILLET (Représentants du Collège communal) ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Xavier DUBOIS (Représentants du Conseil communal) ; Stéphane MORTIER (Directeur financier ai), Aurélie FLAMAND (Secrétaire, graduée comptable au service Finance).

Invité : MM. Christian JANSSEN, Expert désigné par le Collège communal (DF Commune de Waterloo)

Thèmes abordés lors des réunions de la Commission : Les 15 février, 17 mai et 18 octobre :

- Présentation du Compte communal (exercice 2016)
- Balances budgétaires trimestrielles
- Présentation du financement du projet « Bia Bouquet »
- Modification budgétaire n° 1-2017
- Modification des règlements de taxe ou de redevance - Exercice 2018

5 URBANISME - LOGEMENT

Le service est constitué de Mme Agnès DECELLE, Responsable du service, attachée-spécifique, architecte et conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme, de Mme Nathalie VAESKEN, graduée-spécifique et architecte, de Mme Martine HUBERT, employée d'administration, de Mme Dominique SWINNEN, employée d'administration et de M. Nicolas Van den STEEN, attaché-spécifique et agent du logement.

5.1 Dossiers traités

Certificats d'urbanisme n°1 (CU1)	
- introduits en 2017 (en cours) :	0
- délivrés :	2
Certificats d'urbanisme n°2 (CU2)	
- introduits en 2016 et 2017 et stoppés-abandonnés obligatoirement suite au CoDT :	2
- introduits en 2017 (en cours) :	3
- délivrés :	1
Permis d'urbanisation (nouveau libellé permis de lotir depuis le 1 ^{er} septembre 2010),	
- en cours :	0
- délivrés :	0
- demande de principe en cours d'analyse :	0
Abrogation valeur réglementaire de lotissement (AbroVr) (procédure obsolète dès 1 ^{er} juin 2017)	1
Autorisation de dresser des plans (avis pour le Gouverneur)	0
Permis d'urbanisme de compétence communale :	
- délivrés en 2017 (PB et PUG) :	62
- retirés suite à suspension par le Fonctionnaire délégué :	0
- refusés :	3
- délivré par le Ministre sur recours :	4
- refusé par le Ministre sur recours :	0
Permis d'urbanisme (PB PUG) introduits en 2017 (54) et antérieurs en cours (5) :	59
Dossiers entrés en recours au Gouvernement (<i>par la commune</i>) (PB)	0
Déclarations urbanistiques préalables (DUP) (procédure obsolète dès 1 ^{er} juin 2017)	4
Dossiers délivrés en 2017 mis en enquête publique	31
Dossiers d'urbanisme et environnement et DIC introduits 2017 mis en enquête publique	16
Permanences pour enquête publique	13
Permis d'urbanisme de compétence régionale :	
- délivrés par le Fonctionnaire délégué	2
- refusé :	1
- demande de permis en cours :	5
Permis de « minime importance » (PT petits travaux)	
- délivrés en 2017 :	25
- introduits en 2017 :	24
Demandes d'abattage d'arbres introduites (ABAT) délivrées :	15
Demandes d'autorisation de raccordement à l'égouttage (RA) introduites :	18

Autorisation du Collège Provincial (ponceau et rejet) :	
- en cours ou délivrés en 2017 :	2
Actes de division (DIV)	20
Renseignements notariaux délivrés :	149
- dossiers en attente :	+/- 43
Dossiers d'infractions ou courriers	2
- Demandes de principe introduites en 2017 (PRI)	23
Permis d'environnement classe 2 (PE2) : délivré / en cours / irrecevable :	0
Permis d'environnement classe 1 (PE1) : délivré / en cours :	0
Déclarations d'environnement classe 3 : traitées :	47
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 2) (PU2)	
- délivrés :	1
- irrecevables :	0
- en cours :	1
- refusé :	0
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 1) (PU1) :	
- refusés sur recours :	1
- en cours :	1
Enquêtes communes limitrophes et avis Décret Implantations Commerciales	19
Ouverture de voirie	2

5.2 Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué

1) La Société de logements de service public « NOTRE MAISON » (Charleroi), a obtenu :

- Un permis pour la construction de 33 logements dont un immeuble mixte, ouverture de voiries, équipements et abords le 4 janvier.

2) La Commune a obtenu :

Un permis d'urbanisme pour l'aménagement d'une maison rurale à l'ancienne Forge de Perbais le 3 mars;

Autres demandes de permis en cours :

- Reconstruction de la Chapelle Gloriette ;
- Construction d'un clubhouse de tennis à Walhain au complexe sportif ;
- Chemin nouveau tronçon à réaliser (chemin vicinal 326);

3) La Commune a obtenu un permis pour moderniser l'entrée de la maison communale par la création d'un nouveau sas qui, outre l'aspect esthétique et fonctionnel, permettra de limiter les déperditions énergétiques à cet endroit.

5.3 Etude d'Incidence sur l'Environnement et permis unique de classe 1

Annnonce de RIP (Réunion d'Information du Public) dans le cadre de la Procédure préalable à l'Etude d'Incidences sur l'Environnement :

- Suite au courrier du Service Public de Wallonie (la DGO3) reçu le 27 juillet, annonce de Me Laurence de MEEUS, pour les Sociétés HOSLET et les TROIS FONCIERES, en vue d'une demande de permis unique

pour « exploitation d'une carrière et de ses dépendances sur les communes de Chaumont-Gistoux et de Walhain », organisation d'une réunion d'information préalable le 21 septembre à 20h à Chaumont-Gistoux 2017/PU1-01 + réunion non officielle le 20 septembre à Walhain ;

(Nouvel arrêté du 6 octobre 2016, paru au Moniteur Belge le 12 janvier 2017-09-19 « Arrêté du Gouvernement wallon adoptant définitivement la révision partielle du plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez (planche 40/2) portant sur l'inscription d'une zone d'extraction au lieu-dit « Les Turlutttes », d'un périmètre de réservation pour la réalisation d'une voirie de liaison, de zones naturelles, de zones agricoles et d'une zone d'habitat sur le territoire des communes de Chaumont-Gistoux et Walhain » ; + complément M.B. parution 31 mars 2017 Plan de gestion écologique du site Pas de chien. ; Affichage de la décision des deux parutions au M.B. le 18 avril 2017. ; Documents de test bruits avec ou sans écran ;

- Annonce de la Société SHANKS Valorisation & Quarry (Mont-Saint-Guibert) en vue d'une demande de permis unique de 1^{ère} classe pour « Carrières : Extension de l'activité extractive portant sur une superficie de plus de 25 Ha (mise en oeuvre de la révision du plan de secteur (AgW 6/10/2016) », organisation d'une réunion d'information préalable le 28 novembre à Mont-Saint-Guibert (2017/PU1/02) ;
- Annonce de M. Luc VAN MARCKE, pour la Société ALTERNATIVE GREEN, en vue d'une demande de permis unique de classe 1 pour « Parc éolien de 7 éoliennes de puissance supérieure à 3 MW sur le territoire des communes de Gembloux et Walhain », organisation d'une réunion d'information préalable le 31 mai en la salle "La Concorde" à Ernage (2016/PU1/01).

Voir le chapitre 5 « Contentieux ».

5.4 Patrimoine

Liste des haies et arbres remarquables mise à jour et transmise vers la DGO-4 SPW suivant dispositions contenues dans l'article 268 du CWATUPE. La Commune de Walhain a fait partie des 22 communes (sur 262) qui n'ont pu être traitées en 2012 et 2013 par la DNF-Direction des Ressources Forestières - Cellule "Arbre remarquable". Le parachèvement du traitement de ces dossiers était prévu fin 2014. Affaire en cours.

5.5 Formation

- CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial) Les thèmes de la formation des Conseillers Aménagement Territoire session 2017-2018 sont le nouveau Code de l'urbanisme dit « CoDT » et le Schéma d'Orientation Local (SOL) (7 jours);
- Formation du service à l'entrée en vigueur du CoDT par l'Union des Villes et des Communes de Wallonie (3 jours);
- Formation du Service via la Maison de l'Urbanisme : "Le CoDT au quotidien dans nos communes" (1 jour);
- Formation au logiciel ACROPOLE de Civadis ;
- Rencontres d'autres services d'urbanisme (Ittre, La Bruyère, Perwez);
- Formation au logiciel ICAR de CIVADIS pour la numérotation des rues (1/2 jour)

5.6 Documents réglementaires

Nouveau Décret formant le Code du Développement Territorial (CoDT), en vigueur depuis ce 1^{er} juin, composé dans sa version coordonnée de deux parties :

- la partie décrétole (décret du 20 juillet 2016 abrogeant le décret du 24 avril 2014 abrogeant les articles 1er à 128 et 129quater à 184 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie, abrogeant les articles 1er à 128 et 129quater à 184 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine et formant le Code du Développement territorial) ;
- la partie réglementaire (arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 formant la partie réglementaire du Code du développement territorial).

La version intégrale du CoDT est disponible sur <http://codt.wallonie.be>

Les procédures de déclaration préalable urbanistique et d'abrogation de la valeur réglementaire des permis de lotir (devenu permis d'urbanisation) n'existent plus depuis le CoDT.

La partie Patrimoine extraite du CWATUP devient le Code du Patrimoine.

Extrait de la brochure « les 10 mesures phares du CoDT » :

- Les délais de rigueur règlent la procédure d'analyse des demandes d'urbanisme ;
- Des règles moins contraignantes et plus d'orientations indiquent la marche à suivre ;
- Autorisations urbanistiques : lisibilité, simplification, sécurité juridique et prévisibilité ;
- Plan de secteur, la colonne vertébrale d'un développement territorial plus efficace ;
- Révisions du plan de secteur et procédures conjointes ;
- Schémas : outils souples pour traduire une vision territoriale ;
- Guide régional et guide communal ;
- Sites à réaménager et périmètre urbain : des outils opérationnels au service des développeurs de projet ;
- Annonce de projet : consulter autrement les citoyens ;
- Infractions urbanistiques et sanctions ;

Plusieurs outils d'aménagement du territoire changent de libellés :

- Plan communal d'aménagement et Rapport Urbanistique Environnemental deviennent Schéma d'Orientation Local (SOL) ; à valeur indicative ;
- Schéma de Structure Communal devient Schéma de Développement Communal (SDC) ; à valeur indicative ;
- Règlement communal devient Guide communal ;
- Tous les permis de lotir deviennent des permis d'urbanisation ; valeur indicative.

5.7 Plan particulier d'Aménagement PPA de Nil

Plan Particulier d'Aménagement antérieur au 22 avril 1962, dont celui dit « Les deux églises » à Nil-Saint-Vincent, susceptible d'être abrogé de plein droit par application du CoDT dès le 1^{er} juin 2018.

Ce plan est en procédure de révision.

5.8 Révision du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez (au lieu-dit Chemin du Pont Valériane)

- Elaboration d'un dossier de base en vue de la révision du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez sous procédure de PCAR (Plan Communal d'Aménagement Révisionnel) sous CWATUP par l'Intercommunale du Brabant wallon ; procédure restée sans réponse par le Ministre et abandonnée suite à l'abrogation du Décret formant CWATUP ;
- Elaboration d'un (nouveau) dossier de base en vue de la révision du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez sous procédure de ZAEM (Zone d'Activité Economique Mixte) sous CoDT par l'Intercommunale du Brabant Wallon.

5.9 Programme communal de développement rural (PCDR)

5.9.1 Composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR).

Membres effectifs	Membres suppléants
Isabelle DENEFF-GOMAND (Présidente)	Francine KEKENBOSCH
Laurence SMETS (Vice-Présidente)	Andrée MOUREAU
Nicole THOMAS-SCHLEICH (Vice-Présidente)	Didier HAYET
Agnès NAMUROIS	Jean-Marie GILLET
Laurent GREGOIRE	André LENGELE
Joseph VERHEYDEN (1945) Nil	
Charles-Philippe DE BURLET (1985) Nil	
Olivier FABES (1972) Nil	
Yves BERTHOLET (1942) Perbais	
Philippe STRAPART (1970) Perbais	Robert OLBRECHTS (1954) Perbais
Dominique FINFE (1963) Perbais	Eric VERHLEST (1974) Perbais
Alain WAFFLARD (1963) Perbais	
Fabienne BILTERIJS (1981) Sart-Lerinnés	Damien MARY (1967) Sart-Lerinnés
Yannick DEWAELE (1976) Sart-Lerinnés	Stéphane DELFOSSE (1969) Sart-Lerinnés
Ekkehard STARCK (1950) Tourinnes	
Pascal FROMENT (1972) Tourinnes	Grégoire WUILLAUME (1959) Tourinnes
J-P. VAN PUymbrouck (1973) Tourinnes	Mireille SANSDRAP (1955) Tourinnes
Geoffrey EWBANK (1980) Walhain	Jean-Luc GILOT (1960) Walhain
Catherine RONSE (1941) Walhain	Laurence TAETS (1970) Walhain
Emmanuel CHALMAGNE (1970) Walhain	

Le Conseil communal en sa séance du 20 février a pris acte de la nouvelle constitution de la CLDR suite à la démission de 2 membres dont 1 effectif et 1 suppléant et la cooptation d'un nouveau membre. Sous réserve d'approbation ministérielle, il a été pris acte des démissions suivantes :

- Frederik LANGHENDRIES, membre effectif à titre personnel ;
- Stéphane DELFOSSE, membre suppléant à titre personnel ;

Et il a été pris acte de la cooptation suivante : Éric VERHELST, membre suppléant à titre personnel

5.9.2 Elaboration du Programme Communal de Développement Rural et Agenda 21 local

Le Conseil communal a approuvé la deuxième convention-faisabilité en séance du 18 septembre pour l'aménagement de la Grange des six heures à Nil.

Le Conseil communal a approuvé la convention-réalisation en séance du 23 octobre pour l'aménagement d'une maison rurale à l'ancienne forge de Perbais.

5.9.3 Autres participants

Secrétaire : Nathalie VAESKEN, Secrétaire de la CLDR.

Représentant ruralité : Xavier DUBOIS, DGO4

5.9.4 Réunions officielles de la CLDR organisées en 2016

Réunion 1 : le 30 mars – Réunion 2 : le 4 mai – Réunion 3 : le 19 octobre - Réunion 4 : 7 décembre.

5.10 **Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (CCATM)**

Depuis sa mise en place le 18 octobre 2007, M. Luc POELMANS était désigné comme Président. Suite à sa démission ainsi que d'autres modifications au sein des membres, l'Arrêté ministériel du 8 novembre 2017 a approuvé la modification de la nouvelle composition de la Commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité. M. Yves BERTHOLET est désigné en qualité de Président de ladite commission.

Composition de la CCATM du suite au dernier Arrêté susmentionné :

Membre effectif	Premier suppléant	Second suppléant
Isabelle DENEFF-GOMAND (majorité)	Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (majorité)	Philippe MARTIN (majorité)
Nicole THOMAS-SCHLEICH (majorité)	Jean-Marie GILLET (majorité)	Jules PRAIL (majorité)
Laurent GREGOIRE (opposition)	André LENGELE (opposition)	Olivier PETRONIN (opposition)

Sont désignés en qualité de membres effectifs ou suppléants de la CCATM :

Membre effectif	Premier suppléant	Second suppléant
René SOMVILLE (Nil), médiateur indépendant retraité	Philippe BORCHGRAEVE (Walhain), géomètre	-
Yannick DEWAELE (Sart), consultant informatique	Grégoire WUILLAUME (Tourinnes), architecte	-
J.-P. VAN PUymbroeck (Tourinnes), agriculteur	Stéphane DELFOSSE (Sart), agriculteur salarié	Jacques HENRY (Tourinnes), conseiller technique pensionné
Elise FLEMAL (Tourinnes), étudiante ingénieur architecte	Joël DE HULTS (Tourinnes), architecte	
Xavier DELFORGE (Nil), entrepreneur	Vincent EYLENBOSCH (Nil), enseignant aménagement jardins Pierre GREGA (Walhain), sociologue	-
Yves BERTHOLET (Perbais), ingénieur agronome Éric VERHESLT (Perbais), chef de projet	Etienne MEURET (Perbais), ingénieur architecte Yves BAUWENS (Walhain), ingénieur technicien	
Cyril LIZEN (Nil), étudiant en langues modernes	Geoffroy CASSART (Walhain), fonctionnaire/agent immobilier	-
Juliette BLANCHART (Walhain), architecte	André CLIPPE (Walhain), ingénieur	-
Francine DEVALCK (Walhain), expert-comptable	Joël CROONENBERGHS (Walhain), agent immobilier	

Autres participants :

- Raymond FLAHAUT, Président du CPAS en charge de l'Urbanisme → voix consultative.
- Christian RADELET, Fonctionnaire délégué SPW-DGO4 Aménagement du Territoire → voix consultative.
- Agnès DECELLE, Conseillère Aménagement Territoire Urbanisme (CATU) → voix consultative.

Secrétaire : Nathalie VAESKEN, graduée spécifique – urbanisme.

Réunions :

Séance n°1 du 24 janvier : 1 demande d'avis

- Demande de la société ELECTRABEL S.A. Boulevard Simon Bolivar, 34 à 1000 Bruxelles, sollicitant l'autorisation de permis unique en vue de la « Construction et l'exploitation de 10 éoliennes d'une puissance unitaire maximum de 2,85 MW et de tous leurs auxiliaires avec modification du relief du sol, création de chemins d'accès et d'aires de travail, pose de câbles électriques et construction d'une cabine de tête. » au lieudit du « champ du Long Bati » à proximité de la E411 sur les communes de Chaumont-Gistoux et Walhain 2014/PU1/01 - D3400/25018/PPEIE/2014/1/FVA-PU. AVIS FORMEL DE LA COMMISSION.

Séance n°2 du 27 avril :

- PCA de Nil présentation des objectifs et premières esquisses par l'auteur de projet DREA²M (commission commune CCATM et Mobilité).

Séance n°3 du 12 juin : 1 demande d'avis

- Demande de M. et Mme Robin GIRBOUX-TRAN, rue Gailly(WSP) 34 à 1457 Walhain, sollicitant l'autorisation de « Extension d'une habitation unifamiliale et couverture d'une piscine », sur un bien sis à la même adresse (01 F 447 H) –Information. 2017/PB/18 .

Séance n°4 du 7 août : 1 demande d'avis

- Demande de Mme Monique VAN DEN BULCKE pour la Société PERMISDENTREPRENDRE sprl Chemin du Long Cerisier(WSP) 6 à 1457 Walhain sollicitant l'autorisation de « Conversion d'une ferme en U en logements et parkings », sur un bien sis Rue de Nil(TSL) (3-5) à 1457 Walhain, (03 A 392 K, 03 A 392 L, 03 A 394 N, 03 A 394 R, 03 A 397). 2017/CU2/04

Séance n°5 du 28 août : 2 demandes d'avis

- Demande de M. et Mme Mathieu TILMAN-CECCARINI, rue du Bois de Buis 149 à 1457 Walhain, sollicitant l'autorisation de « Construction de deux surfaces commerciales et 6 appartements duplex avec terrasse/parking 28 places et aire de livraison. », bien sis Chemin du Pont-Valériane (TSL) à 1457 Walhain (03 B 362 A). 2017/PB/27.
- Demande de Mme Maëlle de VILLE de GOYET pour la société IMMO SAINT-MARTIN, Val des Bécasses, 6 A à 1150 Woluwe-Saint-Pierre, sollicitant l'autorisation de « Transformation d'une ancienne bergerie en logement unifamilial 2 chambres », bien sis à Walhain, Rue Saint-Martin(NSV) (28 bte*) à 1457 Walhain (02 C 819 C, 02 C 821 B) - 2016/PB/62 .

Séance n°5 du 2 octobre : 2 demandes d'avis

- Demande de M. Laurent VEEVAETE, rue Chapja 16 à 1457 Walhain, sollicitant l'autorisation de « implantation de panneaux photovoltaïques sur 3 structures au sol », sur un bien sis à la même adresse (03 C 351 F) – Pour information. 2017/PT/1178 - AVIS DE LA COMMISSION
- Demande de la Commune de WALHAIN, place communale 1 à 1457 Walhain, sollicitant l'autorisation de « Reconstruction d'une chapelle, dit chapelle Gloriette », sur un bien sis à l'angle des rues du Warichet(NSV) et des Hayettes(NSV) à 1457 Walhain (02 D 136 A) – Information. 2016/PB/58

Séance n°6 du 6 novembre : 2 demandes d'avis

- Demande de Monsieur Jean-Denis MARCHANT pour un bien sis Rue de l'Eglise(NSV) * à 1457 Walhain ; cadastré 2^{ème} division section B parcelle 429 P, et ayant pour objet : « Construction d'une maison unifamiliales 3 façades + abattage d'un arbre (non-remarquable) ». 2017/PB/47
- Demande de Mélanie HAUBRUGE sollicitant l'autorisation de « Construction d'une habitation unifamiliale + un hangar à vocation principalement agricole », sur un bien sis Chemin du Pont de la Chasse (TSL) (7) à 1457 Walhain, (03 A 466 B, 03 A 471 G). 2017/PB/35.

5.11 Service communal du Logement

Le service est constitué de l'agent du logement Nicolas Van den Steen, Attaché-spécifique.

5.11.1 L'ancrage communal

C'est toujours ce qui a le plus occupé le service cette année riche de nouveautés.

- D'une part, le bâtiment du CPAS (Grand rue) a été inauguré le 23 février au terme d'une rénovation lourde et complète.
- D'autre part, le projet de construction de 9 logements au Champ du Petit Pré a lui aussi été inauguré le 18 mars. Une première fête de quartier a eu lieu en octobre mais n'a pas eu beaucoup de succès, sans doute en raison du peu de temps qu'on eut les habitants pour faire connaissance. Une nouvelle fête sera organisée en 2018.

En marge de ces inaugurations, 2 projets de construction ont débuté conjointement au printemps de cette année.

- La construction de 3 logements sociaux sur le parking de la salle du Seuciau (projet « Together ») qui est en cours mais qui est sujet à de nombreuses difficultés en raison de la médiocre gestion de l'entreprise adjudicataire.
- Le projet « Bia Bouquet » : Pour rappel, il s'agit d'un projet composé d'un ensemble de 33 logements, dont 23 publics, d'un commerce, d'un ensemble de 3 cabinets médicaux et d'une salle de quartier. Dans ces 23 logements publics, 9 sont à destination de personnes âgées et/ou à mobilité réduite. A côté de ces logements publics, 10 autres logements seront construits (6 maisons et 4 appartements) pour être vendus. Ce projet a débuté le 15 mars et se déroule dans d'excellentes conditions. Hormis quelques problèmes mineurs, techniques ou administratifs, et inhérents à de tels projets, l'ensemble se passe en très bonne entente et les constructions évoluent à un très bon rythme. L'année 2018 verra se finaliser ce projet et tout le travail concernant les mises en vente, les locations de commerce, maison médicale etc devra commencer assez rapidement. A noter que le nom de la place a été officiellement choisi : il s'agira de la Place du Bia Bouquet.

Autres projets :

Création de 12 logements sociaux et moyens à la rue du Trichon à Nil-St-Vincent :

Les logements qui ont été inaugurés mi-2014 sont maintenant tous occupés. De manière générale, l'ensemble des habitants y vivent en bonne harmonie et s'y sentent très bien. Une troisième fête de quartier a d'ailleurs eu lieu au mois de juin dans une très bonne ambiance avec la collaboration de la Régie de quartier de Notre Maison. L'abri à vélo a enfin été installé suite aux nombreux problèmes rencontrés par Notre Maison en termes de marchés publics.

Par ailleurs, quelques améliorations ont déjà été faites pour améliorer le cadre de vie et d'autres sont prévues (aménagement d'une table « pique-nique » par exemple).

Gestion des 3 logements de transit et d'1 logement d'insertion au « Comme chez Toit » (ex « maison des sans-abri » à Nil-St-Vincent :

Une fois la rénovation terminée, la gestion a été confiée en 2012 au CPAS qui gère les dossiers sociaux et est donc plus à même de déterminer les priorités dans les différentes demandes ou les différents cas qui se présentent. La synergie du service logement avec le CPAS prend ici tout son sens puisque le service travaille en étroite collaboration avec les assistantes sociales.

La gestion « administrative technique » du bâtiment est d'ailleurs confiée au service logement qui se charge de résoudre les petits (ou gros) problèmes techniques. Suite aux travaux réalisés pour des abords rendus propres, plus aucun problème de salubrité n'a été à déplorer.

Gestion des 2 logements d'urgence au Pachis du Capitaine à Tourinnes-St-Lambert :

La gestion du Pachis continue de manière maintenant « routinière ». Peu de vide locatif n'est constaté ce qui démontre toujours le besoin permanent de ce genre de logement.

Création de 3 logements sociaux Chaussée de Namur (N4) : Projet déplacé de la rue Chèvequeue :

Ce chantier, attribué à la société COMABAT, a démarré le 15 mars pour une durée de 375 jours calendrier. Vers la mi-octobre, COMABAT a dû se séparer de son conducteur de chantier suite à des difficultés rencontrées notamment par des manquements, des retards et malfaçons accumulés. La qualité générale du bâtiment est néanmoins préservée mais au prix de démontages et remontages à divers niveaux. Un nouveau conducteur de chantier a été engagé dans le courant du mois de novembre.

Création de 9 logements au Champ du Petit Pré à Walhain-St-Paul :

Ce projet qui avait débuté au printemps a été inauguré le 18 mars 2017. Les occupants ont pris possession des lieux dès le 1^{er} avril et le jardin collectif « Potawal 3 » prend son envol. Il reste quelques détails à parfaire, principalement au niveau des abords mais l'ensemble s'intègre très bien dans son environnement.

Rénovation complète de 5 logements au 86 Grand rue (bâtiment ILA du CPAS) :

Le bâtiment rénové entièrement a été inauguré le 23 février. De l'avis de tous, cette rénovation a été très bien réalisée et le résultat est très satisfaisant. L'entreprise désignée a fourni un travail de qualité et le chantier s'est déroulé de manière très agréable. Il faut néanmoins faire état d'un problème récurrent d'humidité au rez-de-chaussée. Ce problème s'avère bien plus important que ce qui avait été craint et il sera nécessaire d'intervenir pour y pallier. Des offres de prix ont été demandées en ce sens.

Par ailleurs, les abords sont toujours à effectuer. Les matériaux ont néanmoins été commandés suite à demandes de prix sur base d'un aménagement des abords qui a été décidé. Les travaux pour la mise en place de ces abords devront être faits pour la fin du mois de novembre.

La question de la partie annexe est toujours à l'étude mais une partie au moins sera aménagée afin d'offrir aux occupants un espace buanderie avec lave-linge, sèche-linge et espace de repassage etc. D'autres fonctions pourraient également s'y adjoindre pour répondre aux demandes de diverses associations perbaisiennes comme la « jeunesse de Perbais », le « club de pétanque » etc. Ces aménagements sont prévus pour 2018.

5.11.2 La gestion des logements existants dans le patrimoine communal et CPAS

Il est important de prévoir l'évolution de cette gestion qui va croître avec la création des nouveaux logements qui seront également gérés par le service. En effet, dans le futur projet « Bia Bouquet », pas moins de 9 logements (8 appartements et une maison) seront ajoutés, soit au minimum 23 logements au total. Par ailleurs, même si leurs logements sont gérés par la SLSP (Société de Logement des Service Publics), les locataires de logements « publics » contactent régulièrement le service pour diverses interventions.

5.11.3 Les services aux citoyens et l'administration des biens immobiliers :

Information aux citoyens, primes et questions relatives au logement :

Ce service a profondément évolué depuis le 1^{er} mai 2015, lorsque de nouvelles primes « Energie » et « Rénovation » ont été lancées. L'ensemble ayant été simplifié et ne nécessitant plus de passage obligatoire à la Commune (comme c'était le cas pour certaines primes), nous avons moins de « vues » sur les demandes. Le travail actuel à ce sujet est donc devenu un travail de conseil, d'information et d'aide administrative aux citoyens. Bien que les demandes soient moins fréquentes qu'avant ce changement de régime, elles sont encore régulières (plusieurs demandes par mois). Le régime de prime « 2015 » était cependant prévu pour durer jusqu'à fin 2017. Mais aucune information concernant le régime des primes à partir de 2018 n'a été diffusée. On ne sait donc pas si le régime en place va perdurer ou s'il sera modifié.

Lutte contre les logements inoccupés et insalubres :

La lutte contre les logements inoccupés est certes essentielle, mais elle est aussi très difficile à mettre en œuvre et ce, dans toutes les communes. Elle se fait au cas par cas, d'une part parce qu'il est parfois difficile, voire impossible de connaître l'état intérieur d'un logement, d'autre part parce que l'insalubrité est presque toujours en lien avec une détresse sociale. Il s'agit d'un « tout » qu'il faut gérer, souvent en collaboration avec le service social, parfois la police ou les institutions régionales.

Soucieuse de privilégier le dialogue, la Commune de Walhain tente prioritairement de convaincre les propriétaires de remettre de tels biens dans le circuit locatif, entre autre via une mise en gestion à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon. Cette collaboration porte généralement ses fruits.

Au niveau de la salubrité, le nombre relativement peu élevé de problèmes de grande envergure (immeuble de rapport insalubre et/ou dangereux) nous permet encore de gérer ces dossiers au cas par cas.

Plusieurs demandes sont aussi parvenues au service concernant des problèmes de salubrité de logements mis en location. Ce sont alors les locataires qui s'adressent au service pour trouver les solutions à ces problèmes ; solutions que l'on recherche le plus souvent via un dialogue avec le propriétaire et, en cas d'échec, en collaboration avec le service de la Région wallonne compétent pour réaliser les enquêtes de salubrité, lesquelles sont systématiquement suivies par le service.

On note également un nombre considérablement croissant de demandes d'aide ou de conseils juridiques concernant les baux à loyer. Il s'agit principalement de propriétaires victimes de mauvais payeurs, de dégradations etc. Le service répond au mieux à ces demandes et, au-delà des informations qu'il peut donner, oriente les demandeurs vers d'autres services spécialisés.

5.12 La cartographie

Comme chaque année, divers projets ont encore été établis, principalement avec le logiciel ARC GIS concernant des demandes ponctuelles en matière d'urbanisme, de travaux publics, d'environnement, afin de visualiser au mieux les projets de logements ou pour établir des cartes thématiques de Walhain. Il s'agit également de demandes « extérieures » comme par exemple, la création de cartes pour les fiches « Balades » de l'Office du tourisme.

Cette année peu de projets ont été développés alors même que la Région wallonne met de plus en plus de documentation, de bases de données et d'informations à disposition pour permettre de créer des projets intéressants pour les communes. Ce sera donc un axe du service qu'il faudrait pouvoir mettre en avant pour les années à venir.

5.13 Le Conseil consultatif de Perbais

Composition : MM. Robert OLBRECHT (Président), Eveline BALDEWIJNS-SAPART (Vice-présidente), Isabelle DENEFF-GOMAND, Marcelle MONCOUSIN, Joseph DAWAGNE (Représentants des groupes politiques), Yves BERTHOLET, Emmanuel LEPINE, François STEVENS, Alain WAFFLARD, Noel BARROIT, Anne-Françoise DESIRANT, Dominique DESTREBECQ, Claudine HENRY et Frederik LANGHENDRIES (membres à titre personnel).

Secrétaire : Nicolas VAN DEN STEEN (010/65.33.95)

A noter la démission de MM. Julien PITSAER (le 27 mars) et de Maxime BERTRAND (20 novembre).

M. Julien PITSAER, représentant politique, a été remplacé par M. Joseph DAWAGNE (le 27 mars).

Le Conseil consultatif de Perbais s'est réuni le 24 octobre :

- Discussion et approbation des PV de la réunion du 18 octobre 2016 ;
- Détail des actions suite à cette réunion ;
- Accueil de M. Joseph DAWAGNE, membre remplaçant de M. Julien PITSAER démissionnaire ;
- Nouveau point fixe : informations diverses concernant Perbais ;
- Nouveau point fixe : travaux prévus à Perbais ;
- Projet de la Forge : situation actuelle et échéances à venir : présentation par Mme Nathalie VAESKEN, architecte communale ;
- Travaux d'égouttage - état de la situation : présentation par M. Benoit MARCHAL, responsable du service Travaux ;
- Zones 30 : le point sur la situation, statistiques et mesures à venir ;
- Demande d'avis du Collège sur le déménagement de la bibliothèque de la Forge, utilisation de la maisonnette Grand rue 86 ;
- Mise à sens unique de la rue Cruchenère et stationnement aux abords de l'école (points liés) ;
- Gare de Chastre : situation actuelle du projet et timeline ;
- Divers.

6 TRAVAUX

Le Service Communal des Travaux est composé de M. Benoît MARCHAL, Chef de Bureau technique, de M. Rodrigue BOUVIER (en congé maladie depuis le 14 mars), agent du service, de Mme Pauline ROBERT, remplaçante (depuis le 1^{er} novembre) de M. Rodrigue BOUVIER et des équipes des ouvriers communaux.

6.1 **Actions du service technique**

6.1.1 Epandage hivernal

Lors de l'épandage de nuit, les véhicules quittent le hangar à 3h30 au plus tard. Le camion a en charge les voiries principales et le trajet des bus TEC, tandis que le tracteur équipé de la nouvelle épandeuse (achetée en 2014) est en charge des voiries secondaires.

Le camion réalise un épandage sur toutes les voiries principales avec une trémie chargée de cinq tonnes de sel (suivant le grammage épandu). Le tracteur réalise son circuit avec une épandeuse chargée d'une tonne de sel, il recharge également une fois avec une tonne de sel.

Le sel de déneigement n'est efficace que lorsqu'une circulation constante le mélange à la neige.

Un épandage dans toute l'entité coûte +/-1500 €.

Cependant le coût peut varier suivant le sel utilisé : en-dessous de - 8°C, utilisation d'un sel de déneigement classique et en cas de grand froid, utilisation de sel de type Di-Mix (mélange plus efficace mais plus onéreux). A noter qu'en cas de fortes averses de neige certaines voiries secondaires sont fermées à la circulation avec mise en place d'un itinéraire parallèle.

6.2 **Actions sur fonds propres**

6.2.1 Sel de déneigement

Dans le but de sécuriser les voiries pendant la période hivernale et au vu du manque de place pour stocker le sel nécessaire à l'épandage, un marché stock a été lancé.

Un marché de fourniture a été effectué avec la réalisation d'un cahier spécial des charges approuvé en séance de Collège du 26 juillet. Ce cahier reprend les clauses suivantes : un engagement quantitatif, des amendes et pénalités de retard de livraison, une possibilité de contrôle qualité en laboratoire, des spécificités sur la livraison et le stockage.

Ce marché a été attribué à l'entreprise ESCO Benelux qui devra, entre autre, maintenir un stock de 100 tonnes du 1^{er} décembre 2017 au 1^{er} avril 2018.

Les commandes sont passées par charge complète de 24 tonnes et livrables dans les 48h dans notre hangar communal.

6.2.2 Réfection de dalles béton et de joints asphaltiques sur diverses voiries communales

Suivant le mesurage (complet des voiries en béton) et la proposition du service Travaux, le Collège Communal valide en sa séance du 30 septembre les noms des rues désignées pour réfection.

L'entreprise MASSET a été désignée comme adjudicataire du marché de travaux (Collège du 12 octobre 2016) pour un montant contrôlé de 95.199,47 € tva. Ce montant reprend le remplacement de 450 m² de dalles béton dans les diverses voiries, le remplacement de certains éléments linéaires, le remplacement des joints longitudinaux et transversaux dans les rues de Sart, du Vieux Château, Chemin Charretier et Chapelle Sainte-Anne. Les travaux de réfection débutaient le 6 mars 2017.

Les dalles ont été terminées en novembre: reste à attendre la réfection des joints longitudinaux et transversaux pour clôturer le dossier, réaliser le mesurage contradictoire du décompte final et réceptionner provisoirement les travaux.

6.2.3 Achat de sapins pour les fêtes de fin d'année 2017-2018

Comme chaque année, un appel d'offre a été lancé pour la fourniture de sapins pour les fêtes de fin d'année. Ceux-ci ont été implantés sur 27 sites (églises, places, squares etc...). Le marché de fournitures a été attribué (Collège du 4 octobre) à la société Léon CORNET pour un montant total de 1.905,75 € TVAC.

Les sapins sont installés et décorés par les ouvriers communaux. Ils sont illuminés du 8 décembre 2017 au 8 janvier 2018.

6.2.4 Assistance technique ponctuelle 2017

Dans le cadre d'un certain nombre de dossiers confiés au service travaux et notamment pour des réparations de voiries, des petits projets de voiries ponctuels et parfois subventionnés, le service Travaux ne dispose pas d'un agent préventionniste nécessaire à la réalisation du dossier sécurité/santé. Dès lors, il doit faire appel à un bureau d'études extérieur dans le cadre de la procédure sur simple facture acceptée.

Un appel d'offre a été lancé en septembre et seuls 2 bureaux ont répondu. Le marché a été attribué par le Collège communal du 8 novembre au bureau d'étude CONCEPT LEBON pour un tarif horaire de 60,50 € tva pour les honoraires d'ingénieur industriel, un tarif horaire de 48,40€ tva pour les honoraires de dessinateur-projeteur, un tarif horaire de 54,45€ tva pour les honoraires de géomètre et un tarif de 42,35€ tva pour les honoraires de coordination sécurité-santé.

6.2.5 Abattage, évacuation et dessouchage de 2 parcelles de bois sises rue de la Cruchenère à Perbais et du vieux Château de Walhain

Abattage et évacuation de 2 parcelles de bois sises rue de la Cruchenère à Perbais et du vieux Château de Walhain.

Pour rappel, en 2010, l'abattage des bois avait déjà été envisagé pour la liquidation des 2 parcelles susmentionnées. Suite à une réunion avec la DNF (Direction Nature et Forêt) le 15 janvier 2016, cette dernière nous indique que le code forestier autorise au propriétaire (la Commune) de donner la gestion de la vente de bois de ses parcelles, à la DNF qui a fait par la suite un cahier spécial des charges.

La vente a eu lieu le 28 septembre et seule une offre d'un montant de 4.888€ htva pour la parcelle du vieux Château a été réceptionnée par la DNF.

En ce qui concerne la parcelle de 800 épicéas de la rue Cruchenère, la DNF n'a reçu aucune offre lors de la première vente, elle a donc lancé une vente de gré à gré. Le Collège communal du 21 décembre 2016 a approuvé l'adjudication définitive de la vente du 10 novembre 2016 à la société JOOSTENS (Merchtem) pour un montant de 3.090 € ttc.

Pour la parcelle de 65 peupliers + 4 saules, le Collège Communal en sa séance du 23 novembre 2016 a approuvé l'adjudication de la vente du 28 septembre 2016 à la société SOTEXBOIS (Sart-Saint-Laurent) pour un montant de 5.034,64 € ttc.

6.2.6 Pompage pour alimenter le camion brosse

Vu le coût grandissant de la fourniture d'eau et l'augmentation de la quantité d'eau destinée à alimenter le camion brosse, l'hydrocureuse ou encore à l'arrosage des 120 bacs à fleurs, le Collège communal a décidé d'installer un système de pompage pour le remplissage d'eau des véhicules communaux.

Plusieurs possibilités et perspectives ont été évoquées, allant du raccordement industriel, au forage de puit, au pompage dans l'étang des Lovières, récolte d'eau pluviale ou encore de pompage dans le Hain.

C'est celle du pompage dans le Hain qui a été retenue. Après divers échanges avec la Province du Brabant wallon la Commune a reçu l'autorisation de pomper dans les ruisseaux longeant le hangar communal : le Hain et/ou Chèvequeue, et ce, tout en respectant les conditions d'installation de la pompe et les conditions de quantités prélevées telles que précisées par la Province du Brabant wallon dans son courrier du 23 mars 2016.

Le système installé consiste à l'installation d'une pompe immergée faible débit destinée à remplir une cuve aérienne d'une capacité de 4 m³. Elle effectue le remplissage en continu et en rapport avec la demande suivant un système de flotteur. Une seconde pompe gros débit est installée dans la cuve et est destinée à remplir les véhicules.

Pour ce faire, deux appels d'offre ont été lancés les 30 mai et 20 juillet 2016 et c'est la société BARVAUX (la seule à avoir répondu) que le Collège du 5 octobre a désigné comme adjudicataire de ce marché pour un montant total de 8.146,66 € tvac avec le système Aubia (fournisseur de pompes). L'installation a été réalisée en février 2017.

6.2.7 Placement d'un tank au gaz et neutralisation d'une citerne à mazout pour la maison communale

Complémentaire au marché subsidié du remplacement de la chaudière de la maison communale, a été lancé un second marché public de travaux divisé en deux lots non-subsidié relatif au placement d'un tank au gaz destiné à alimenter les nouvelles chaudières de la maison communale, ainsi qu'à l'évacuation ou la neutralisation de la citerne à mazout existante.

Dans l'optique du remplacement de la chaudière existante via des chaudières au gaz, il a fallu procéder au placement d'un tank au gaz dans le jardin de la maison communale. Un cahier spécial des charges pour 2 lots a été validé le 24 mai par le Collège au même titre que les sociétés à consulter et les dates de remise des offres.

Le lot 1 : concerne la fourniture et l'installation d'un tank au gaz d'une capacité de +/- 5.000 L, comprenant également la fourniture et placement des tuyauteries, détenteurs, coffret et toutes pièces de sécurité, la réalisation du terrassement.

Le lot 2 : concerne soit l'évacuation ou la neutralisation de la citerne à mazout. En parallèle de ce marché, il y aura lieu de réaliser la demande de classe 3 (service urbanisme).

Pour rappel, le 16 septembre 2014, avait été réceptionné une promesse ferme de subside dans le cadre d'un UREBA exceptionnel reprenant un arrêté d'octroi sur plusieurs dossiers à savoir : 1) le remplacement de la chaudière au complexe sportif (dossier clôturé en juin 2015) ; 2) amélioration de l'éclairage de la maison communale (dossier attribué par le Collège du 26 avril 2017) ; 3) remplacement de la chaudière, isolation thermique et remplacement des châssis pour la Maison communale.

Le 26 juillet, le Collège attribue le marché pour le lot 1 à l'entreprise PRIMAGAZ (Tessengerlo) pour un montant d'offre contrôlée de 2.740,65 € tvac avec une citerne de 4.850 L en achat.

Pour le lot 2, n'ayant pas reçu d'offres le Collège du 26 juillet a décidé de relancer la procédure et c'est le 4 octobre, que le marché a été attribué à la société BC & MAINTENANCE pour un montant total de 3.018,95 tvac avec l'option de neutralisation.

Le début des travaux est reporté au printemps 2018 en rapport avec les travaux de remplacement de chaudière. L'ordre de commencer les travaux est reporté au printemps 2018 en rapport avec les travaux de remplacement de chaudière.

6.3 Actions subsidiées par la Province du Brabant wallon

Comme chaque année, en février, le Collège Provincial du Brabant wallon lance la publication des appels à projets provinciaux pour l'année à venir. Dans ce cadre, le Collège Communal a décidé de rentrer plusieurs dossiers (pour le 30 avril).

6.3.1 Acquisition d'une mini pelle sur chenille contre les coulées boueuses

C'est dans le cadre de l'appel à projet pour remédier à la problématique des coulées boueuses qu'une demande de subside avait été introduite pour l'acquisition d'une nouvelle mini pelle sur chenille.

En effet, la mini pelle communale était devenue trop vétuste et ne pouvait plus répondre aux besoins sans cesse croissants pour lutter contre les coulées boueuses tant au niveau curatif qu'au niveau préventif (curage de ravines et placement de fascines).

Un marché de fourniture a été lancé et c'est à la société COMPACT MACHINERY que le marché a été attribué par le Collège en date du 15 février et ce, pour un montant de 37.813,71 €, tva, avec reprise de la Pel-job communale. Cette société propose une mini pelle est munie de chenilles rétractables et d'une lame extensible qui pourra servir au creusement de tranchée, de nettoyage de ravine ou d'ouverture de sépulture dans les cimetières. Elle est également munie d'un marteau-piqueur complet et d'une remorque adaptée à son transport. La machine a été réceptionnée le 9 août.

Le dossier complet relatif à la libération du subside à lui été envoyé à la Province du Brabant Wallon le 13 septembre et le solde de subside d'un montant de 10.000€ (20.000€ au total) a été réceptionné le 16 octobre clôturant ainsi notre dossier administratif.

6.3.2 Développement économique

Une étude stratégique de développement économique sur le territoire communal a été réalisée afin de dynamiser son économie locale par le biais, par exemple, de la mise en œuvre de différentes actions décidées par la Commune à l'initiative de la Commission consultative de l'économie, encourager et inciter la création de petits commerces dans chaque centre de village, ou encore identifier de nouveaux projets porteurs.

Une demande de subvention a été introduite auprès de la Province le 29 avril 2016, demande déclarée recevable pour un montant de 18.750 €.

Un marché public de service a été lancé en janvier 2017 mais n'ayant pas obtenu d'offre dans le délai requis, le Collège du 24 mai a décidé de relancer ce marché le 2 juin et c'est le bureau BDO Namur-Charleroi qui a été désigné comme adjudicataire par le Collège du 11 octobre pour un montant total de 18.150 € tva.

La mission d'analyse est en cours.

6.3.3 Placement d'une armoire maraîchère à la place Notre-Dame

Suite à la fiche du PCDR relative à l'installation de marchés artisanaux et suite à une demande (janvier 2016) de la Fabrique d'église Notre-Dame sollicitant l'installation d'une prise d'alimentation électrique communale pour les commerces ambulants autorisés à s'installer régulièrement sur la place de l'église, le Collège communal en sa séance du 13 juillet 2016 décide de solliciter un subside auprès de la Province du Brabant wallon. Ce dossier a été refusé : la Province demande d'introduire un dossier dans le cadre de l'appel à projet 2017.

C'est donc dans le cadre de la demande de subventionnement des communes du Brabant Wallon pour les investissements à portée économique en vue de la dynamisation des centres de villes et villages, qu'un nouveau dossier est envoyé à la Province le 23 mars.

Dossier en attente d'un arrêté d'octroi de subvention.

6.3.4 Acquisition de matériel pour désherbage alternatif

C'est dans le cadre de l'appel à projets relatif à l'acquisition de matériel permettant un procédé de désherbage alternatif aux pesticides qu'une demande de subvention a été faite, le 24 mars, pour l'acquisition de brosses de désherbage et de ramassage destinées à compléter notre porte outils acheté en 2016. Ce dossier reprend également l'acquisition de brosse de désherbage pour notre camion brosse, ainsi que des têtes de débroussailleuses et du fil pour nos petites machines.

Dossier en attente d'un arrêté d'octroi de subvention.

6.3.5 Restauration de deux gisants, église Notre-Dame

C'est dans le cadre de l'appel à projets relatif à la sauvegarde du petit patrimoine populaire qu'une demande de subvention a été faite, le 31 mars, pour la restauration de deux gisants placés le long de l'église Notre-Dame. L'estimation des travaux de restauration s'élèvent à 20.000 €.

Dossier en attente d'un arrêté d'octroi de subvention.

Un marché public de travaux sera lancé dès réception de l'arrêté d'octroi du subside émanant du Collège provincial du Brabant Wallon.

6.3.6 Mise en conformité du Fenil

Suite à la visite de la Prévention incendie de la Zone de secours le 16 septembre 2016, cette dernière a remis un avis défavorable à la poursuite de l'occupation du bâtiment et une demande de remise en conformité qui consiste :

- au placement de portes RF de manière à lever la remarque compartimentage ;
- au remplacement des portes extérieures,
- à la réfection de l'escalier extérieur en béton pour répondre au point d'évacuation ;
- au placement d'une installation généralisé de détection incendie sur les normes en vigueur en vue de demander une dérogation concernant la stabilité RF de 60 minutes des éléments structuraux ;
- au placement d'un dévidoir mural et d'un système d'extinction automatique des friteuses et du coin de cuisson pour répondre au point moyen d'extinction.

A ce jour, des travaux ont été réalisés pour la conformité de l'installation électrique, le remplacement du compteur gaz et l'amélioration du chemin d'évacuation avec la réfection de l'escalier extérieur par les ouvriers communaux.

C'est dans le cadre de l'appel à projets relatif aux mises en conformité d'espaces de citoyenneté dans les communes qu'une demande de subside a été introduite le 31 mars auprès de la Province

Le coût des travaux est estimé à 40.000 €. L'estimation du subside est de 20.000 €.

La procédure de lancement de marchés est lancée et divisée en plusieurs lots.

Dossier en attente d'un arrêté d'octroi de subvention. En parallèle, une fiche du PCDR « cœur de village » est à l'étude.

6.4 Action subsidiées par l'Intercommunale du Brabant Wallon IBW

6.4.1 Plan d'investissement 2013-2016 : Egouttage exclusif de la rue Cruchenère :

Lors de l'élaboration du plan triennal 2007-2009, le service travaux avait rentré un dossier pour réaliser la pose d'un égout dans la rue Cruchenère (égouttage collectif à Perbais).

Vu que ce dossier n'avait pas été retenu dans le cadre du plan triennal 2007-2009 et 2010-2012, le service travaux avait à nouveau introduit dans le cadre du plan d'investissement 2013-2016 en dossier exclusif en collaboration avec Intercommunal du Brabant Wallon. Celui-ci a été finalement accepté dans le cadre du PIC 2013-2016 par le SPW et la SPGE. Vu qu'il s'agit d'un dossier exclusif, les travaux sont la maîtrise d'ouvrage de l'Intercommunale du Brabant Wallon. Le Collège communal a cependant décidé d'inclure un budget de 175.000 € dans des travaux de remplacement d'avaloirs, de réfection des parties de dalle de béton du côté opposé au tracé, de réfection du muret de sentier Venelle-St-Antoine et de stabilisation des berges du Ry de Perbais en face des n°61, 63 et 65.

C'est la société TRBA qui a été désignée comme adjudicataire de ce marché pour un montant total de 613.372,76 € (468.841,90 € HTVA à charge de IBW et 144.530,86 € TVAC à charge de la commune). Les travaux ont débuté le 20 mars 2017 et s'étaleront sur une durée de 140 jours ouvrables. La première phase des travaux concernant la pose de l'égout est quant à elle déjà terminée. Les travaux devraient se terminer (sous réserve des conditions climatiques) dans le courant du mois de janvier ou de février 2018.

6.5 Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie SPW

6.5.1 Plan d'investissement 2013-2016

Pour rappel, l'évaluation du plan d'investissement 2013-2016 se montait à un total de 1.051.235,90 € tvac divisé en deux phases avec une subvention de 360.366 €. Le dernier chantier devait obligatoirement être attribué pour le 31 décembre de cette année.

Le plan d'investissement communal 2013-2016 a été approuvé par le Ministre des pouvoirs locaux en date du 6 mai 2014. Le service Travaux a lancé un marché de services et deux marchés de travaux qui correspondent à chaque phase avec un nombre de 16 rues sur l'ensemble du PIC.

Marché de travaux (phase I), pour le plan d'investissement : dossier réceptionné et clôturé en 2016.

Marché de travaux (phase II), pour le plan d'investissement :

En guise de rappel préalable, le marché de travaux par adjudication ouverte avait été attribué à la société PIRLOT (Gilly) pour un montant de 480.348,27 € tvac. Les travaux avaient débuté le 18 avril 2016 et s'étaient terminés le 8 août de la même année. Le décompte final des travaux (en tenant compte de l'indemnité de 15.000 €) s'élève à 382.745,46 € tvac, fixant une économie de 97.602,81 € tvac sur la phase II. A titre informatif l'économie réalisée sur l'ensemble du PIC grâce à une bonne gestion s'élève à 240.849,81 € tvac.

A ce jour, la réception provisoire des travaux n'a toujours pas eu lieu à cause des essais à posteriori non conformes et de la procédure qui en découle. Une proposition reprenant une indemnité de 15.000 € à verser par l'entreprise à la Commune a été validée par le Collège communal. Cette indemnité ayant été versée le 25 octobre 2017. Les travaux ont donc pu être réceptionnés provisoirement le 24 novembre 2017. Le dossier décompte final sera quant à lui envoyé au SPW dans le courant du mois de décembre.

6.5.2 Plan d'investissement 2017- 2018

Suite à une dépêche émanant du Service public de Wallonie le 1^{er} août 2016 exposant les lignes directrices du fonds d'investissement 2017-2018 et prise pour information par le Collège communal du 10 août 2016, le service Travaux a proposé un plan d'investissement qui porte de 2017 à 2018.

Ce plan d'investissement fixe des priorités bien arrêtées. En respectant ces priorités, la Commune a obtenu un subside de 195.637 € en vue de réfectionner des voiries communales.

Suite à la réunion du 9 septembre 2016 entre la Commune et l'Intercommunale du Brabant Wallon, le Collège a décidé d'inclure dans le plan d'investissement 2017-2018 l'installation d'une station de relevage à la rue de la Sucrierie en dossier exclusif en lieu et place du siphon existant. Cet aménagement est le complément de l'égout installé à la rue Cruchenère en 2017, il est également nécessaire au bon fonctionnement de l'épuration collective de cette même rue.

Le 10 octobre 2016, le plan d'investissement proposé par le service travaux est approuvé par le Conseil communal et c'est le service Travaux qui s'est chargé de la réalisation des fiches et du mesurage des voiries reprises dans celles-ci. Les rues concernées sont : la rue des Boscailles et le Chemin des Boscailles (Walhain), la rue de la Commune et la rue des Cortils (Tourinnes).

Le 20 octobre 2016, le plan d'investissement est transmis au Service public de Wallonie (fiches individuelles, fiche récapitulative, délibération du Collège communal) qui l'approuve en date du 16 février 2017 pour un montant de 195.635 €.

Le 14 novembre 2017 réception d'un courrier annonçant un subside complémentaire « bonus » pour bonne gestion d'un montant de 70.827,59 €, portant le subside de notre plan d'investissement 2017-2018 à 275.465 €.

Ensuite, un dossier projet (cahier spécial des charges) est transmis au SPW le 8 mai 2017 qui transmet son avis le 7 juin et c'est le 14 juin que le Collège valide le lancement du marché public de travaux, le projet d'avis de marché, le cahier spécial des charges corrigé et fixant la date d'ouverture des offres au 11 août 2017 à 11 heures.

Le marché est attribué par le Collège du 20 novembre à la société COLAS pour un montant de 576.985,11 € tva. Le 31 octobre, le dossier est envoyé (Guichet Unique) dans sa phase d'attribution au SPW pour demande de validation. Ayant réceptionné le 29 novembre 2017 de la part du SPW (cellule tutelle générale) l'accord sur la procédure de marché public, nous venons de notifier l'entrepreneur. Le début des travaux est prévu pour le 29 janvier 2018.

6.5.2.1 *Marché de travaux pour les quatre voiries validées par le Collège Communal :*

Sur base du rapport d'attributions réceptionné le 14 septembre, le Collège communal attribue le 20 septembre le marché de travaux à la société COLAS pour un montant de 576.985,11 € tva.

Le dossier est envoyé le 31 octobre, via le programme Guichet Unique, dans sa phase d'attribution au Service public de Wallonie pour validation de celui-ci par le pouvoir subsidiant et par la cellule marché public. Ayant réceptionné le 29 novembre 2017 de la part du SPW (cellule tutelle générale) l'accord sur la procédure de marché public, nous venons de notifier l'entrepreneur. Le début des travaux est prévu pour le 29 janvier 2018.

Dossier en cours.

6.5.2.2 *Désignation d'un bureau d'ingénierie pour des travaux de réfection du réseau routier dans le cadre du plan d'investissement 2017-2018*

Sur base de la procédure de marché public de service lancée en 2016, le Collège Communal en date du 1^{er} juin 2016 attribuait le marché de service au bureau C²Project en raison de son offre la plus intéressante. Et c'est le 30 novembre de cette même année que le bureau d'étude s'est vu attribuée la mission.

Dossier en cours.

6.5.2.3 *Réalisation d'une station de relevage rue de la Sucrierie :*

Dans le cadre du plan d'investissement (PIC) 2017-2018, le Conseil communal du 10 octobre 2016 avait validé le remplacement du siphon devenu peu fonctionnel de la rue de la Sucrierie par une station de relevage.

Cette installation avait été également validée par l'Intercommunale du Brabant Wallon pour être reprise en dossier exclusif (PIC 2017-2018). Le montant estimé de la fiche réalisée par l'IBW est de 554.205,30 € htva, le dossier est sous la maîtrise d'ouvrage de l'Intercommunale du Brabant Wallon et sera planifié par leurs soins dans le courant de l'année 2018 ou 2019.

6.5.3 Plan triennal 2010-2012

6.5.3.1 *Pose d'un nouveau revêtement rue Chapja*

Dans le cadre du Plan Triennal 2010-2012, la réfection de la rue Chapja avait été sélectionnée.

Le dossier avait dû être élaboré dans le cadre du plan triennal transitoire, ce qui a été l'objet d'une nouvelle décision du Conseil communal en sa séance du 21 janvier 2013.

Le Collège communal du 22 mai 2013, avait attribué le marché à la société TRAVAUX & EDIFICATIONS pour un montant de 459.218,21 € t vac, reprenant 1% de majoration suite à la demande de prolongation de validité des offres (en attente de la promesse ferme de subside).

Le Service public de Wallonie, le 9 juillet 2013, marquait son accord sur la phase attribution et donnait une promesse ferme de subside, actée par le Collège communal du 14 août de la même année.

Les travaux débutèrent le 22 septembre 2013 pour se clôturer le 20 mars de l'année suivante.

Les états d'avancement couvrant l'enveloppe de 70% ayant été envoyé directement, une première partie avait été reçue le 2 février 2014.

Vu la non-conformité de certains essais et la faillite de l'entreprise, il n'y a toujours pas eu de réception de travaux. Plusieurs courriers ont été envoyés au curateur de l'entreprise, une réunion est programmée le 5 décembre 2017 à 9 heures pour réceptionner les travaux et ainsi clôturer le dossier qui permettra de solder notre subside.

Un solde de 30 % sera perçu dès lors que le décompte final sera transmis au Service Public de Wallonie. Il restera ensuite à relancer une procédure de marché public de travaux pour lever les manquements de l'entreprise. Ces manquements seront chiffrés par le service travaux en collaboration avec le Service public de Wallonie et le bureau d'étude dans l'optique de saisir le cautionnement qui permettra d'honorer les factures liées aux manquements.

6.5.4 Sauvegarde du patrimoine wallon

6.5.4.1 *Restauration du Château de Walhain*

Suite au marché de services pour la restauration des ruines du Château de Walhain (approuvé par le Conseil communal du 17 octobre 2011), le bureau d'associations momentanées AAUM-VANDEN EYNDE-WAUTIER et le Bureau MATRICHE ont été désignés comme auteurs de projet par le Collège communal du 6 mars 2013 et notifié au bureau le 20 mars de la même année.

Depuis lors, un comité d'accompagnement a été créé et s'est réuni à plusieurs reprises dans le but d'obtenir le certificat de patrimoine, chose faite le 22 avril 2015.

La phase III reprenant le permis d'urbanisme est également clôturée au vu de la réception du permis d'urbanisme en date du 23 mars 2016. Vu que la phase III reprenant l'octroi du permis est clôturée, le service travaux a questionné le Collège communal sur la commande de la phase IV du marché de service, à savoir la mise en adjudication, le Collège communal a décidé de reporter ce point.

Le Collège communal en date du 22 juin 2016 a décidé de reporter le point à l'élaboration du budget de l'exercice 2017. L'estimation liée à la consolidation des ruines et à la couverture de la cave est estimée à +/- 1.300.000€ subsidié à hauteur de +/- 65% par des organismes diverses. Le Collège communal en date du 24 mai

2017 a notifié le bureau d'architecte Joseph POLET pour débiter la phase IV liée à la mise en adjudication en attirant son attention sur le changement récent de la législation sur les marchés publics.

Le budget 2018 fixé par le Collège communal pour ces travaux étant de 900.000 € t vac, le comité d'accompagnement devra à nouveau se réunir fin 2017/début 2018 de manière à définir précisément les travaux qui seront réalisés avec cette enveloppe.

6.5.5 Dossiers UREBA exceptionnels

6.5.5.1 *Remplacement de la chaudière de la maison communale*

Suite à l'arrêté du Gouvernement Wallon du 28 mars 2013 relatif à l'octroi exceptionnel de subventions aux personnes de droit public et aux organismes non commerciaux pour la réalisation de travaux visant l'amélioration de la performance énergétique et l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments, le Service public de Wallonie a lancé un appel à projets en vue de bénéficier d'un subside UREBA exceptionnel pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments en Wallonie.

Le Collège communal, en sa séance du 19 juin 2013, décide de déposer un dossier pour l'amélioration des performances énergétiques de la maison communale et du complexe sportif des Boscailles.

La Commune reçoit un arrêté d'octroi (13 juin 2014) du Service Public de Wallonie pour un subside d'un montant de total de 74.753,12 € correspondant à 85 % de la dépense pour le remplacement de la chaudière et des menuiseries extérieures, ainsi que l'isolation thermique des parois de la maison communale.

L'actuelle chaudière au mazout de la maison communale, installée en 1992, est âgée de plus de 25 ans et est donc susceptible de tomber plus souvent en panne. Il convient dès lors de procéder au remplacement de cette chaudière, afin tant de garantir des conditions de travail adéquates pour les employés communaux, que de réduire la facture énergétique et les émissions polluantes dans l'atmosphère. Les contraintes techniques résultant de l'exiguïté de la chaufferie et de son couloir d'accès conduisent à remplacer l'actuelle chaudière au mazout par deux nouvelles chaudières à condensation au gaz fonctionnant en cascade. Un tel système de chaudières en cascade répond le mieux aux besoins actuels et futurs de la maison communale, en raison de sa plus grande modularité et de son dimensionnement mieux adapté en ce compris son extension éventuelle.

Considérant que le remplacement de cette chaudière permettra de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 20 à 25% en termes de consommation de mazout de chauffage, actuellement estimée à environ 7.000 litres par an. L'installation de la nouvelle chaudière à condensation est subventionnée par la Région wallonne à concurrence de 85% des dépenses éligibles estimées à 45.429,45 € dans le cadre de l'appel à projet d'UREBA exceptionnel.

Le service travaux a donc préparé un cahier spécial des charges que le Collège communal a approuvé le 24 mai 2017 ainsi que les sociétés à consulter et la date de remise des offres.

Le Conseil communal en sa séance du 19 juin a fixé les conditions et le mode de passation du marché public de travaux relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service des deux chaudières à condensation au gaz pour la maison communale. L'invitation des offres a donc été envoyée aux 8 entreprises validées par le Collège communal avec une remise des offres fixées au 18 aout.

Le Collège communal décide, en sa séance du 20 septembre, de désigner la société LEGRAND comme société adjudicataire du marché public de travaux relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service de deux chaudières à condensation au gaz pour un montant total d'offre contrôlée de 42.098,32 € t vac option comprise (détection gaz), en raison de son offre unique et intéressante. Le début des travaux est prévu pour le printemps 2018.

6.5.5.2 *Acquisition de tubes led pour les 3 écoles communales et relighting de la maison communale*

Dans le cadre de l'appel à projet « UREBA exceptionnel 2013 » visant à améliorer la performance énergétique de bâtiments, une demande de subventions a été introduite visant à l'amélioration de l'éclairage de la maison communale.

Après l'obtention de la promesse ferme de subside (juin 2014) fixant le montant du subside à 19.273,06 €, le Collège communal a demandé à lancer un marché public de fourniture. Le service travaux a réalisé un cahier spécial des charges en 2 lots :

Lot 1 : pour le relighting de la maison communale (dossier subsidié) et sur base d'un calcul de rentabilité et de la consommation des écoles.

Lot 2 : pour équiper en tube LED les trois implantations scolaires.

Les tubes LED sont spécifiquement liés au remplacement des tubes fluorescents existants implantés dans diverses classes et bureaux de la maison communale. Ils sont installés dans les armatures existantes en bypassant le système de ballast. Sur base des calculs de rentabilité et du peu d'investissement lié à cet achat, il s'agit de la meilleure technique pour diminuer la consommation électrique.

Ce marché public a pour objet l'acquisition des fournitures (tube LED, platine LED et câbles tendus), le placement est réalisé par l'électricien communal.

En date du 21 décembre 2016, le Collège communal a validé le cahier spécial des charges, les sociétés à consulter et la date de remise des offres avait été fixée au 6 février 2017. Le 12 avril de cette même année, le Collège communal décidait de poursuivre la négociation avec l'unique soumissionnaire. Sur base de cette négociation, il attribue, le 26 avril, le marché de fourniture à l'unique soumissionnaire, la société DELTRIAN pour un montant total de 16.534,50€ t vac (13.358,55 € t vac « maison communale » pour le lot1 et 3.175,95 € t vac pour lot 2 « écoles »). La marchandise a été livrée le 17 juillet. Les tubes ont été remplacés dans les trois implantations scolaires pendant la période des congés annuels. A suivi le relighting de la maison communal. D'ici peu, le dossier complet décompte final sera envoyé au pouvoir subsidiant pour libération du subside.

6.5.6 Acquisition de matériel et des matières premières pour assurer l'entretien des cimetières

6.5.6.1 *Acquisition matériel pour assurer l'entretien des cimetières*

Suite à l'interdiction de pulvériser, mesure imposé par la Région wallonne, l'entretien des cimetières est devenu plus important qu'avant. En plus de l'entretien classique des pelouses et des haies s'ajoute l'entretien des allées de cimetière en désherbage alternatif. Ce travail demande plus d'ouvriers (effectif doublé) en période de grosse saison. Il faudra également renouveler le matériel devenu trop vétuste et défectueux.

C'est ainsi qu'un appel d'offre est lancé le 17 janvier 2017 pour l'acquisition d'un taille-haies, une tronçonneuse, deux souffleurs à main, une débroussailleuse, une tondeuse mulching ainsi qu'un souffleur à dos.

Le Service Public de Wallonie propose (19 janvier) un subside de 2.873, 98 € pour la Commune de Walhain.

Le 1^{er} février, envoi de la déclaration de créance visant à liquider 50 % du subside au Service public de Wallonie, celui-ci accusant réception le 16 février. Suite à l'envoi des documents complétés et signés, réception le 7 mars d'une première tranche de 50% du subside, à savoir 1.436,99€.

Le 26 avril, le Collège communal attribue le marché de fourniture à la société GREENAGRI pour un montant total de 6.050, 79 € t vac avec une réception des fournitures le 2 juin.

Le 5 juillet, envoi du dossier complet visant la libération du solde de subside (1.436,99 €). Dossier en cours d'attente du solde de subside pour après clôturer le dossier.

6.6 Actions subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles

6.6.1 Ecole de Tourinnes

Dans le cadre du Programme Prioritaire de Travaux (PPT) de 2012 de la Fédération Wallonie-Bruxelles, un dossier a été introduit en cette même année par le service Travaux afin de remplacer une partie des châssis du bâtiment existant de l'école de Tourinnes (bâtiment maternelles), le placement de trappe d'accès RF dans les plafonds et le remplacement de sa toiture, son isolation ainsi que les zingueries.

Le Conseil de L'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP), le 24 avril 2015, informe de l'éligibilité du dossier pour l'année 2015 (ce dossier a été réintroduit à plusieurs reprises entre 2012 et 2016) mais que le budget était épuisé. Il a donc fallu attendre l'accord et la disponibilité du budget (subside) pour lancer notre procédure de marché public.

Marché de service :

Pour rappel, en 2015, un cahier spécial des charges a été élaboré et approuvé par le Collège communal (27 mai) et par le Conseil communal (22 juin). Le marché de services est estimé à 15.000 € t vac.

Le Collège communal (2 septembre) a attribué le marché au Bureau DEFRENNE fixant le pourcentage à 10% fractionné suivant l'état d'avancement du dossier. La notification a été envoyée le 22 septembre avec ordre de commencer l'étude dès réception du courrier de notification.

Marché de travaux :

Sur base de la procédure du marché public de travaux lancée en 2015 et 2016, le Collège communal du 4 mai 2016 a approuvé le soumissionnaire de chaque lot.

Lot 1 (Remplacement de la toiture et de sa couverture), reprenant l'attribution à l'entreprise GRUSSELLE-LIBERT (Walhain) pour un montant de 67.962,59 € t vac.

Lot 2 (Remplacement châssis et finitions intérieures), reprenant l'attribution à l'entreprise JASPART pour un montant 16.866,88 €, 6% t vac.

Le 22 décembre 2016, réception de la promesse ferme de subside fixant son montant et sa part complémentaire à 80.621€, le solde des travaux bénéficiant d'un taux de 1,25%.

Après réception de l'accord de la cellule marché public du Service public de Wallonie datant du 10 avril 2017 sur le nouveau montant d'attribution du lot 2, nous avons été en mesure de notifier les travaux aux deux entrepreneurs. Les travaux de toiture ont donc débutés, le 31 juillet pour se terminer le 30 août. Les travaux de menuiserie ont débutés, quant à eux, le 7 août pour se terminer le 19 août.

Les deux lots ont été réceptionnés le 6 septembre et validé par le Collège communal en date du 13 septembre. Le décompte final des travaux est de 91.173,63 € t vac, reprenant 74.163,88 € t vac pour le lot toiture et 17.009,75 € t vac pour le lot menuiserie.

Le dossier décompte final des travaux permettant la libération des subsides a été envoyé le 9 octobre au Ministère de la Communauté Française. En date du 22 novembre 2017, réception d'une première partie du subside pour un montant de 64.131,06 €, complété du solde de 16.490,85€ en date du 1er décembre 2017, fixant le montant total des subsides 80.621,91€. Dossier en cours.

Au-delà des nombreux marchés publics et chantiers, le service Travaux lance régulièrement de petits appels d'offres en vue d'alimenter divers chantiers des équipes pour lesquels certaines marchandises ne savent pas être fixées à l'avance.

6.7 Charroi automobile

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage au 1 ^{er} décembre 2017
Camion balayeur Volvo 2.632K	1-FRH-504	01/10/2013	Diesel	01/10/2013	Nettoyage, balayage, désherbage.	26.588 km 3.562 heures
Autobus BMC	BRV 901	23/03/2010	Diesel	04/01/2010	Transport scolaire + festivité.	101.612 km
Camion Mercedes Atego 1828 AK tribenne 4x4 + grue	GUV 517	01/03/1999	Diesel	1999	Voirie + espaces verts + bâtiment + cimetière.	162.689 km
Camion Renault	SSH093	03/11/2004	Diesel	1994	Voirie	159.243 km
Camion Volvo N10	XVV627	18/10/2007		1989	Voirie + épandage + transports divers	26.225 km
Opel Corsa	1CGX 163			22/11/2011	Service technique garde	41.700 km
Camionnette Mercedes	863 BUI	30/06/2010	Diesel	30/06/2010	espaces verts	88.529 km
Opel Combo	1BHT780	01/06/2011	Diesel	29/05/2007	Espaces verts	84.114 km
Opel Vivaro	1BQE169	02/08/2011	Diesel	02/08/2011	Voirie + magasinier.	54.513 km
Renault Kangoo (Visiocom)	1 KKN 412	Juin 2015	Diesel		Service bâtiments	20.015 Km
Dacia Dokker	1 RRK 197	13/02/2017	Diesel	2017	Voirie	4.460 km
Mini pelle Waker Neuson	«	«	Diesel	2017	Voirie + bâtiment + cimetière	62, 1 heures
Remorque de la mini pelle	QAY D 586	15/09/2017		2017	Voirie + bâtiment + cimetière	
Remorque basculante	QAE T 813	11/02/1992			Voirie	
Remorque (pour tracteur ISEKI)	«	«	«	«	Espaces verts	//////////
Remorque tribenne (tracteur)	«	01/07/1980	«		Voirie	//////////
Tracteur Ford 7700	EPP595	24/11/1980	Diesel	1980	Sécateur/ élagage	294 heures (nouveau moteur)
Tracteur Same Aurora 45	BBE036	05/07/1996	Diesel	1979	Espaces verts + foot	3.540 heures (compteur bloqué)
Tracteur Same Lazer 110 DT	SEP975	04/11/1999	Diesel	1999	Fauchage + broyage + salage + déneigement.	693 heures nouveau compteur
Tracteur Newholland-T6030	992AKI	12/05/2009	Diesel	idem	Fauchage + broyage + déneigement.	6.389 heures
Tracteur Newholland T 6070	1 RGP 248	27/03/2007			broyage + salage + déneigement.	6890 heures

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage au 1 ^{er} décembre 2017
Tracteur tondeuse ISEKI SG 17	«	«	Diesel	«	Espaces verts	Pas de compteur
Tracteur tondeuse ISEKI SGR 22	«	«	Diesel	«	Complexe sportif	235 Heures (Compteur bloqué)
Tracteur tondeuse Toro Wheel Horse 22F-5			Essence	2013	Espaces verts + cimetière	600,8 heures.
Tracteur Toro cylindrique foot			Diesel	2014	Tondre les terrains de football	1.774 heures
Bison Agria (machine porte-outils)			Essence	2016	Service Espaces verts	29,4 heures
Kubota B1400 (tondeuse)			Essence		Espaces verts	334 heures
Nouvelle tondeuse			Essence	2017	Espaces verts	heures
Groupe électrogène Promac (vert)			Essence	2014	Service voirie + délestage maison communale	11 heures
Groupe électrogène bleu			Essence	2014	Service voirie + délestage école de Walhain	75 heures

/ signifie que le compteur ne fonctionne plus ou que le compteur des véhicules à l'entretien ne peut être relevé.

	Frais de Fonctionnement	
	Véhicules (entretien, réparations)	Carburant (essence, diesels)
2004	44.271,26 €	18.940,55 €
2005	56.265,26 €	26.329,73 €
2006	86.997,33 €	26.763,61 €
2007	85.341,84 €	24.196,74 €
2008	70.961,00 €	28.230,66 €
2009	65.819,00 €	28.718,90 €
2010	65.571,13 €	38.010,78 €
2011	46.911,32 €	36.421,12 €
2012	56.877,17 €	42.739,35 €
2013	68.504,52 € (13/11/2013)	44.837,26 € (13/11/2013)
2014	60.985,67 € (31/12/2014)	48.000 € (31/12/2014)
2015	71.179,70 € (08/12/2015)	38.825,50 € (08/12/2015)
2016	71.227,32 € (31/10/2016)	27.754,43 € (31/10/2016)
2017	72.162,07 € (25/10/2017)	32.817,64 € (25/10/2017)

7 ENVIRONNEMENT – ÉNERGIE – MOBILITÉ

Le service Environnement – Energie - Mobilité est constitué de Mme Brigitte MAROY, éco-conseillère et conseillère en mobilité, et de Mme Anne THEYS, agent technique en chef et conseillère en mobilité.

7.1 **Commission consultative de l'Environnement**

Composition : MM. Michel DIERICKX-VISSCHERS (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Philippe MARTIN (Membres issus du Conseil communal), Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (Représentante de groupe politique du Conseil communal), Jean-Luc GILOT, Cédric HARMANT, Michel INSTALLE, Ludovic BOQUET, Serge MATHIEU, Pierre MATZ et Jean-Pierre VAN PUymbrouck (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY (010/65.32.05) pour les convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, relais des projets et demandes vers le Collège, mise en œuvre des actions sélectionnées, rapport d'activités.

Réunions :

Le 19 janvier : Fauchage tardif – Végétalisation des cimetières – Site du Vieux-Château – Opération Be Wapp à Walhain – Circuits-courts – Plantations compensatoires pour le parc éolien - Divers

Le 21 novembre : Fauchage tardif des remembrements – Végétalisation des cimetières – Ambassadeur propreté Wallonie plus propre – Circuits-courts – Eoliennes : plantations compensatoires pour le parc existant et nouveaux projets éoliens - Semaine de l'arbre : visite cimetière et distribution - Divers

7.2 **Commission consultative de Mobilité**

Composition : MM. Luc POELMANS (*Président démissionnaire le 20 février*), Alain WAFFLARD (*Président depuis le 20 février*), Isabelle DENEFF-GOMAND, Jean-Marie GILLET, Didier HAYET (Membres issus du Conseil communal) ; Stéphane DELFOSSE (*démissionnaire le 20 février*), Danièle GALLEZ, Cédric HARMANT, Frédéric PETRE, Elise ROBERT, Hubert SIMONIS (*coopté depuis le 20 février*), Ekkehard STARK, Jean-Pierre VAN PUymbrouck, Joseph VERHEYDEN, et Anne WISEUR LEPINE (Membres représentant les citoyens de Walhain).

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY (010/65.32.05) pour les convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, intégration des réflexions ou des démarches dans le Plan cyclable de Walhain.

Réunions :

- Le 2 février : analyse de projets d'urbanisme (logements dans l'ancienne cure de Walhain + commerce et logements chemin du Pont Valériane), Wallonie cyclable (marquage des zones 30 – balisage communal et provincial – aménagement de 2 chemins de liaison - Projets d'aménagements : carrefour rues du Maieur, d'Orbais, de la Cure et chemin du Pont de Valériane), problématique des voiries en béton (ouverture de discussion), mobilité des aînés (ouverture de discussion) et suivi des dossiers divers.
- Le 28 septembre : fonctionnement de la commission par nouvelle présidence – Task-list – Compte rendu d'une réunion mobilité du ministre Bellot – Présentation des mesures de vitesse sur les voiries communales Prise d'information des commentaires de balades cyclistes d'un citoyen – Mobilité des aînés : méthodologie – Divers.
- Le 28 novembre : projets d'aménagements : carrefour rues du Maieur, d'Orbais, de la Cure et chemin du Pont de Valériane + stationnement rue du Warichet + aménagements rue de l'Eglise + stationnement rue d'Enfer – Mesures de vitesse et mise en zone 30 : rue des Hayettes + rue Saint-Fromont + rue de Spèche + rue Moulin Saint-Lambert + rue des Six heures – Plan bancs publics – Evaluation des zones 30 et chemins de remembrement – Problématique des voiries en béton – Task-list – Divers.

7.3 Agenda 21 local

- Mise en œuvre multidisciplinaire de projets dans la perspective du développement durable ;
- Elaboration du rapport annuel d'activité 2016 du PCDR/Agenda 21 local, approuvé par le Conseil communal du 27 mars 2017.

7.4 Déchets

- Collecte des encombrants et des réutilisables (système de collecte gratuite si présence d'une part d'objets réutilisables par la Ressourcerie d'au moins 25 % du volume par rapport au solde d'encombrants : suivi avec l'IBW et la Ressourcerie de la Dyle) : publicité, suivi ;
- Collecte des encombrants : suivi administratif ;
- Collecte des sapins de Noël le 16 janvier 2017 et les jours suivants : publicité, suivi ;
- Collecte « amiante-ciment » avec les sacs de l'IBW vendus au guichet population : informations au public, suivi du stock et du registre ;
- Collecte des textiles : gestion du réseau communal de conteneurs à textiles, suivi des conventions liant la communes aux divers opérateurs ;
- Collecte des déchets verts : gestion des collectes à domicile de tontes de pelouse (1 abonné en 2017) et de branchages (1 demande en 2017), suivi ;
- Déchets verts : gestion des demandes de primes à l'achat de tondeuses mulching et/ou de broyeurs de végétaux. Pas de prime pour broyeurs et 7 primes pour mulching (609,5 €) octroyées en 2017 (entre le 1er janvier et le 1^{er} décembre 2017) pour un total de 609,5 € ;
- Déchets verts : communications diverses au réseau des guides composteurs de Walhain ; gestion des demandes des citoyens en demande de conseils ;
- Collecte des bâches agricoles : promotion de la campagne de l'IBW auprès des agriculteurs ;
- IBW : collaboration et suivi administratif des demandes et problématiques liées au département Déchets de l'IBW, commande des divers types de sacs : ordures ménagères, PMC, amiante ;
- Relais vers l'IBW des problèmes de collectes en porte-à-porte (ordures ménagères, papier-carton, PMC) ;
- Relais des campagnes IBW pour les parcs à conteneurs (collecte de vélos, jouets, livres, bâches agricoles, emballages phyto, tailles d'ifs, ...) : publicité et coordination-suivi si nécessaire ;
- Relais vers le parc à conteneurs : contacts, suivi des problèmes ;
- Commande des sacs d'ordures ménagères, de PMC, d'amiante ;
- Rédaction du courrier et des documents joints à l'enrôlement 2017 de la taxe déchets ;
- Déchets communaux : gestion des huiles usagées, des conteneurs d'encombrants, des petits produits chimiques et déchets dangereux ; mise à disposition de conteneurs spécifiques complémentaires (pour produits phytos, pour ordures ménagères, PMC, papier/carton dans les bâtiments communaux ; traitement de boues de curage et balayures de voirie : suivi administratif ;
- Suivi des dépôts clandestins signalés : contacts avec la police, coordination avec le service travaux pour évacuation ;
- Contacts avec l'équarrissage pour l'enlèvement de cadavres d'animaux découverts sur l'espace public ;
- Encodage des données communales pour l'Office wallon des Déchets (OWD) en 2017 : statistiques des déchets ménagers 2016 (en avril 2017), coût-vérité réel 2016 (en septembre 2017), coût-vérité budget 2018 (en novembre 2017) ;
- Coût vérité : suivi de l'évolution 2017, élaboration du budget déchets ménagers 2018 et avis sur l'adéquation des taxes-redevances à l'évolution des coûts de gestion des déchets ménagers ;

Tableaux ci-après : l'évolution des budgets des 3 dernières années en matière de déchets. Forte augmentation des dépenses pour le traitement des déchets et pour la mutualisation des parcs à conteneurs en 2017. Cela a entraîné la décision du Conseil communal du 9 novembre 2016 de ne plus distribuer de sacs prépayés pour maintenir à son niveau la taxe en matière de déchets et atteindre l'équilibre en matière de taux de couverture des déchets (rapport entre le montant des recettes et le montant des dépenses). La transition vers la non-distribution de rouleaux prépayés s'est faite sans difficulté, la presse ayant par ailleurs largement relayé l'information d'une augmentation générale du coût de gestion des déchets dans les communes. A Walhain, le prix n'a pas changé (35 € par an par habitant) et le coût-vérité du budget 2018 est maintenu à un taux de 101 % ce qui est conforme au décret de 2008

Déchets : Coût-vérité					
	DEPENSES	2016 Budget	2017 Budget	2018 Budget	COMMENTAIRES pour 2018
1.	Achat des sacs ou vignettes destinés à la collecte des déchets ;	16 000	13 000	16 266	Adaptation de la prévision aux dépenses des années antérieures avec prise en compte de l'augmentation démographique
2.	Collecte sélective en porte-à-porte et traitement des déchets tels que :				
	encombrants et réutilisables	2 000	2 000	2 000	Collecte gratuite pour le citoyen au cas par cas sur appel
	encombrants	350	500	500	Collecte payante au cas par cas sur appel. Solde restant dû après perception directe par les collecteurs
	sapins de Noël	4 000	4 000	4 000	Collecte et traitement en porte-à-porte
	déchets verts-tontes de pelouse	750	750	750	Collecte et traitement au cas par cas sur inscription
	déchets verts-branchages	250	250	250	Collecte et traitement au cas par cas sur inscription
3.	Collecte des ordures ménagères brutes, en ce compris les frais de personnel et les frais liés aux véhicules de collecte ;	68 000	67 781	83.000	Projection selon le coût-vérité réel 2016 et avec hausse de 2 % selon estimation de l'IBW
4.	Traitement des ordures ménagères brutes ;	100 232	110.018	110 225	Estimation de 940 tonnes avec traitement à 117,26 €/T
5.	Frais de gestion des parcs à conteneurs et d'autres points d'apport volontaire, en ce compris les frais de personnel;	107 926	135 476	135 973	19,1 €/habitant x 7119 habitants
6.	Actions de prévention (y compris formation de guides composteurs)	1.000	1 000	1 000	Actions usuelles de promotion du tri des déchets, du compostage, des primes communales broyeur/mulching lors d'activités communales.
7.	Impression et envoi des avertissements extraits de rôle et des calendriers de ramassage de l'année, y compris les frais de rappel et procédures de recouvrement	9 500	9 500	9 690	Impression, envoi et rappels des extraits de rôle. Hausse démographique de 2 %.

Déchets : Coût-vérité					
	DEPENSES	2016 Budget	2017 Budget	2018 Budget	COMMENTAIRES pour 2018
8.	Entretien et location des bulles à verres ;	1 323	1 348	1353	0,19 €/habitant x 7 119 habitants
9.	Gestion administrative des déchets	4 900	4 900	3640	Distribution des sacs OM, PMC, amiante au guichet population.
		8 100	8 100	8 100	2 j/mois receveur + service finances
		7 020	7 020	7 020	3h/semaine x 52 semaine éco-conseiller
10.	Prévention : primes communales	1 500	1 500	1 000	primes communales à l'achat de broyeur de végétaux et/ou de tondeuse mulching
	TOTAL	332 851	367 143	384 767	

	RECETTES	2016 Budget	2017 Budget	2018 Budget	COMMENTAIRES pour 2017
1.	Contributions perçues pour la couverture du service minimum	168 910	169 365	174 615	4 989 enrôlés à 35 €/personne
2.	Produit de la vente de sacs payants	162 000	213 000	213 000	1,25 € par sac de 60 litres - 0,70 € par sac de 30 litres – évaluation en fonction de la non distribution de sacs prépayés
3.	Redevance pour l'enlèvement des encombrants non incluse dans la contribution visée au point 1 :				
	Encombrants-réutilisables	0	0	0	Collecte gratuite sur appel d'objets réutilisables et d'encombrants (maximum 75 % du volume). Réalisée par une entreprise d'économie sociale.
	Encombrants	0	0	0	Collecte assurée par l'IBW sur appel. Pour le citoyen : 5 €/m ³ et max 3 m ³ . Pas de recettes pour la commune car c'est l'IBW qui perçoit la redevance due par le citoyen
	Déchets verts- tontes de pelouse	100	100	100	Collecte payante de tontes de pelouse au cas par cas et sur appel. 5 €/contenant de 100 litres évacué. Service peu utilisé
	Branchages	500	500	500	Collecte payante de branchages sur appel. Faible participation pour ce service à la population. 15 € 1 ^{er} m ³ - 10 €/m ³ supplémentaire et maximum 3 m ³
	Sapins de Noël	0	0	0	Collecte des sapins de Noël en porte-à-porte. Service gratuit
	TOTAL	331 510	382 965	388 215	
	TAUX DE COUVERTURE COUT-VERITE	100 %	104 %	101%	

7.5 Nature et espaces publics

- Plantation des espaces publics : commande d'arbres à planter ou remplacer sur l'espace public, conseils techniques, suivi ;
- Fleurissement de la Commune : commandes des plantes annuelles de printemps et d'automne ainsi que de bulbes de vivaces, suivi administratif ;
- Relation avec le DNF (département Nature et Forêt de la RW) : prise d'avis ;
- Gestion du réseau de jardinières de dévoisement, en partie adoptées par des citoyens – conseils d'entretien et accompagnement de l'équipe d'espaces verts ; remplacement des jardinières accidentées (achat, remplissage, ...) ;
- Aide au citoyen en demande d'informations variées : haies, arbres, prairies fleuries, mares naturelles, lutte contre les plantes invasives, lutte contre les nuisibles, conflits de voisinage, ... ;
- Dératisation : publicité des deux campagnes annuelles de dératisation d'avril et octobre 2017 (bulletin communal, site internet, affichage communal), coordination des campagnes, suivi et analyse des rapports (rapports des campagnes de novembre 2016 - avril et octobre 2017), suivi des demandes de dératisation hors campagnes, approvisionnement des services environnement et population en raticides, conseils à la population en matières d'utilisation de raticides en coordination avec le service Population. Lors de chaque campagne l'ensemble du réseau d'égouts, des fossés et des cours d'eau est traité ainsi que les bâtiments communaux. Le nombre de maisons privées visitées est en sensible augmentation (51 en novembre 2016, 35 en avril 2017, 48 en octobre 2017. Ce nombre tournait autour des 40 pour les premières campagnes. Ce phénomène s'explique par les hivers très doux successifs qui ont favorisé la prolifération des nuisibles. Un travail plus intensif est organisé avec les ouvriers communaux au niveau du bas du Ry de Chèvequeue.
- Piégeage des rats musqués : suivi des appels des citoyens, contacts avec le service concerné de la Région wallonne, suivi cartographique des lieux traités par la Région wallonne sur Walhain ;
- Be Wapp (Wallonie Plus Propre) : participation à la campagne 2017 de nettoyage des espaces publics : 10 équipes constituées de 165 bénévoles dont l'école de Nil avec 75 enfants. Bilan : ramassage de 21 sacs de PMC, 40 sacs d'ordures ménagères. Volume sensiblement identique à 2016 mais moins d'encombrants qu'en 2016. Publicité, coordination des équipes et du ramassage des déchets par le service travaux après la campagne ;
- Wallonie Plus Propre : opération Ambassadeur de propreté lancée en septembre 2017 par le ministre : 4 équipes inscrites à Walhain rassemblant 8 personnes qui s'engagent à entretenir de façon régulière un espace public près de chez elles (voirie ou ruisseau) ;
- Primes à l'installation de ruches : gestion des demandes de primes. 1 prime distribuée en 2017 pour un montant de 50 €

7.6 Eau et inondations

- Révision du PASH (Plan d'Assainissement par sous-bassin hydrographique) : contacts avec l'IBW, suivi administratif et recherche d'informations pour l'étude de zone débutée en 2011 et finalisée en 2016 par l'IBW. Les rencontres IBW-SPGE d'avril et mai 2016 ont amené à un accord de principe sur le statut d'assainissement par régime collectif pour les villages de Walhain, Sart-lez-Walhain, Lerinnes et Tourinnes-Saint-Lambert. L'accord de la SPGE doit encore être confirmé par le Gouvernement wallon ;
- Contrat de Rivière : lien avec le Contrat de Rivière, mise en œuvre du programme d'action 2014-2016, évaluation du programme d'actions 2014-2016, élaboration du programme d'actions 2017-2019, suivi des infractions le long des cours d'eau, entretien des fascines installées en 2014 et 2015, divers.

- Alternative biologique de traitement du Hain et des égouts de Walhain : poursuite de l'ensemencement des égouts de Walhain, coordination avec le service travaux et la société en charge du marché pour le traitement du Perthuis, participation aux visites de contrôle, suivi des fournitures ;
- Cours d'eau non navigables : visite annuelle du 16 novembre avec le commissaire Voyer, suivi administratif des problèmes et des infractions le long des cours d'eau ;
- Gestion des cours d'eau et ravines non classés : suivi annuel ;
- Lutte contre les coulées boueuses : collaboration avec Espace Environnement pour l'organisation d'une concertation avec les agriculteurs sur un bassin étudié par le Giser. En cours de procédure.
- Lutte contre les coulées boueuses : collaboration avec les agriculteurs suite aux coulées boueuses qui ont lieu en mai 2016 à Perbais ;
- Prise d'eau non potabilisée souterraine ou de surface dans le cadre d'une utilisation par les services techniques : opérationnel pour l'utilisation de l'eau du Hain pour le camion brosse et pour les arrosages des jardinières communales.

7.7 Agriculture

- Courrier aux agriculteurs (bâches agricoles, respect des bords de routes, ...) ;
- Dégâts agricoles : 17 procès-verbaux de constat de dégâts aux cultures de lin textile, de maïs, de betteraves mais également de prairies permanentes et ce à cause de la période de sécheresse constatée au printemps 2017 ;
- Suivi de demandes spécifiques d'agriculteurs : taille d'arbres ou de haies pour passage de charroi agricoles, contact avec les communes limitrophes pour les voiries à cheval sur différentes communes ;
- Gestion de demandes de remblai ou de nivellement le long de chemins de remembrement : avis techniques, rapports au Collège, suivi, ...

7.8 Alimentation – Sécurité alimentaire - Consommation durable

- Courrier de l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA), portant communication de l'obligation générale de confinement pour les détenteurs particuliers et professionnels de volailles à partir du 2 février 2017 en raison d'un risque de contamination par la grippe aviaire ;
- Courrier l'Agence fédérale de Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA) portant communication de la fusion de l'unité locale de l'AFSCA du Brabant wallon avec celle de Namur dans le cadre de la réorganisation des unités provinciales de contrôle ;
- Courrier de l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA), portant communication de l'interdiction générale de l'interdiction de vente, de concours, d'exposition, de rassemblement de volailles à partir du 14 juin 2017 en raison d'un risque de contamination par la grippe aviaire ;
- Courrier de l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA) relatif à la validité de la preuve de déclaration d'abattage à domicile dans le cadre de la Fête du Sacrifice.
- Repas scolaires pour les écoles communales : contacts avec la société TCO (Ottignies) en cas de problème avec les repas scolaires et suivi.

7.9 Gestion des plaintes et des infractions environnementales

- Relevé des dossiers traités par les agents sanctionneurs de la Province durant le 1^{er} semestre 2017 : 18 dossiers traités pour infractions commises dont 2 infractions stationnement, 9 sanctions administratives, 1 infraction mixte, 6 infractions environnement.
- Relevé des dossiers traités par les agents sanctionneurs de la Province durant le 2^{ème} semestre (jusqu'au 30 novembre) 2017 : 24 dossiers traités pour infractions commises dont 7 sanctions administratives en

arrêt et stationnement (AES), 7 infractions environnement, 1 infraction mixte, 9 sanctions administratives simples (SAC).

7.10 Urbanisme

- Avis concernant des demandes d'abattage d'arbres ;
- Avis pour certains permis d'environnement ;
- Avis pour certains permis d'urbanisme en matière de mobilité et d'environnement ;
- Participation à une rencontre entre la cellule provinciale du Développement territorial et les services urbanisme, travaux et environnement de la commune ;

7.11 Energie

- Réponse aux demandes de renseignements de citoyens en matière d'économie d'énergie et de prime énergie ;
- Déclarations pour l'exonération des redevances gaz et électricité au profit des communes : déclarations 2017, suivi administratif ;
- Suivi de la collecte trimestrielle des relevés de compteurs des bâtiments communaux organisée depuis juillet 2015 : préparation du listing, encodage des données ;
- Eclairage de la maison communale : dans le cadre de l'appel à projet « UREBA exceptionnel 2013 » visant à améliorer la performance énergétique de bâtiments, une demande de subventions a été introduite visant à l'amélioration de l'éclairage de la maison communale : voir page 58 (service Travaux, dossiers UREBA exceptionnels)
- Remplacement de la chaudière de la maison communale : suite à l'arrêté du Gouvernement Wallon du 28 mars 2013 relatif à l'octroi exceptionnel de subventions pour la réalisation de travaux visant l'amélioration de la performance énergétique et l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments, le Service public de Wallonie a lancé un appel à projets en vue de bénéficier d'un subside UREBA exceptionnel pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments en Wallonie. C'est dans ce cadre que la Commune a décidé de remplacer la chaudière devenue vétuste par une chaudière à condensation gaz : voir page 57 (service travaux, dossiers UREBA exceptionnels).
- Parc éolien : la construction du parc entre Ernage et Walhain s'est terminée cette année. Le parc comprend 6 éoliennes ENERCON d'une puissance de 2,3 MW chacune. Il produit 30.000 MWh par an et alimentera l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 8.000 ménages en électricité renouvelable. Sur les 3 éoliennes situées sur Walhain, deux d'entre elles appartiennent à la société Atout-Wal, pilotée par la coopérative « Vents d'Houyet » qui s'est aussi associée avec différentes sociétés coopératives citoyennes dont « Nosse Moulin » composée de coopérateurs locaux ou proches. La troisième éolienne fait partie des quatre éoliennes gérées par la société Alternative Green le promoteur initial du parc. Le « commissioning » (réception par le vérificateur) a été réalisé pour chaque éolienne et celles-ci ont été raccordées au réseau électrique durant le premier semestre 2017.

Toutes les écoles de Walhain ont bénéficié d'une journée pédagogique pour les enfants et leurs enseignants sur le thème du vent et de l'éolien. Une éolienne a aussi été ouverte aux enfants dans le cadre de l'activité automnale « place aux enfants » à Walhain.

Les accords passés entre les promoteurs et la commune prévoyait, notamment, la mise sur pied d'un comité d'accompagnement composé de représentants des promoteurs, de la coopérative citoyenne locale, de riverains et de la commune : ce comité de suivi est un organe de concertation non seulement pour la phase des travaux mais aussi pour toute la période d'exploitation du parc. Il dispose de pouvoirs de contrôle et d'injonction. Ce comité s'est réuni à deux reprises en 2017, le 4 janvier et le 26 octobre.

Dans le cadre des « mesures compensatoires » demandées par le Département Nature et Forêts (DNF) du SPW (Wallonie), des démarches sont actuellement en cours pour planter des haies, c'est-à-dire des doubles ou triples haies avec espèces indigènes

- Eclairage public , remplacement des lampes d'éclairage public à vapeur de mercure haute pression :
Les lampes à vapeur de mercure sont obsolètes en raison de leur grande consommation d'énergie, de leur faible efficacité lumineuse, de leur durée de vie limitée, de leur coût d'entretien élevé et de leur incidence défavorable sur l'environnement. En 2017, la commune en collaboration avec ORES a réalisé une première phase de remplacement des 258 lampes à vapeur de mercure installées principalement sur l'entité de Nil-Saint-Vincent. Une seconde phase concernera le solde de 235 lampes sur le reste de la commune et sera réalisée en 2018. Le coût unitaire est de 495 € htva par armature à remplacer : 250 € sont pris en charge par ORES au titre de ses obligations de service public et 245 € sont mis à charge de la Commune. Le coût total de la phase I (2017) s'élevait à 112.400 € htva, dont une intervention de 64.500 € de la part d'ORES et un solde à charge communale de 47.940 € préfinancé par la SOWAFINAL via un prêt à taux d'intérêt de 0 % sur 10 ans. Considérant que le remplacement des lampes à vapeur de mercure permettra de diviser par trois la consommation d'électricité (une telle lampe consommait 158 W, alors que le nouveau luminaire LED à intensité programmable ne consommera plus que 50 W à puissance maximale et environ 25 W à puissance réduite entre 22h et 6h), la rentabilité du projet est estimée à 20.860 € htva par an d'économies d'énergie, dont un gain pour la Commune de 16.060 € par an, comparativement à une annuité de 4.794 € pour le remboursement du prêt sur 10 ans.

7.12 Mobilité

Wallonie cyclable (Wacy) : Mise en œuvre des projets des années 2015 et 2016 ; coordination de la Commission communale mobilité et vélo ; participation aux réunions spécifiques pour les conseillers en mobilité des communes pilotes Wallonie cyclable.

L'année 2017 est surtout celle de la création d'un chemin de liaison cyclable vers le Ravel de Sauvenière et la mise en place du balisage des itinéraires cyclables communaux.

- Sentiers : contacts avec le groupe « A Vot'Sentier », recherches sur sentiers spécifiques à partir de l'Atlas des chemins et des cartes de remembrement, suivi de dossiers de conflit ou de réhabilitation ;
- Sécurité routière : suivi des problèmes et des plaintes en collaboration avec le service Travaux, remise d'avis techniques, consultation de la commission communale Mobilité ;
- Règlements complémentaires au Code de roulage : établissement des règlements, contact avec les autorités de tutelle et les communes limitrophes, suivi pour la mise en œuvre,...

7.13 Divers

- Site internet communal : contenu et maintenance des rubriques environnement, énergie et mobilité - adaptation du site en fonction de l'agenda et de l'actualité – aide à la mise en ligne des infos urgentes ;
- Rédaction d'articles pour les bulletins communaux et feuilles communales ;
- Rapport annuel d'activité du service.

8 SPORTS – CULTURE - JEUNESSE

8.1 Location des salles communales

Nil-Saint-Vincent

Le Seuciau	Chaussée de Namur, 25 - NSV	50 pers. assises – 260 m ²
Centre Culturel Emile Jadinon	Place St-Vincent – Nil-Saint-Vincent	60 pers. assises – 70 m ²
Maison Saint-Joseph	Rue Saint-Vincent – Nil-Saint-Vincent	Prioritaire pour les scouts
Le Chalet du Tram	Place du Tram – Nil-Saint-Vincent	40 pers. assises 70 m ²

Perbais

Réfectoire école de Perbais	Grand rue, 45 - Perbais	50 pers. assises – 68 m ²
-----------------------------	-------------------------	--------------------------------------

Walhain-Saint-Paul

Réfectoire école Walhain-centre	Place communale, 2 - WSP	80 pers. assises – 112 m ²
Les Boscailles	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 - WSP	120 pers. assises – 143 m ²
Hall omnisport	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 - WSP	350 pers. - 900 m ²
Espace St-Anne et crèche privée	Champ du Favia 5 - WSP	

Tourinnes-Saint-Lambert

Réfectoire école Tourinnes	Rue d'Enfer, 5 – TSL	80 pers. assises
Les Cortils	Rue des Cortils - TSL	60 pers. assises - +/- 70 m ²
Salle du Fenil	Rue de la Cure, 15 - TSL	300 pers. assises - 350 m ²

Salles louées selon 4 types de barèmes :

Barème 1 : Occupation payante pour les activités privées (fêtes familiales ou amicales sans droit d'entrée, ni vente)

Barème 2 : Occupation payante pour les activités culturelles ou sportives payantes

Barème 3 : Occupation payante pour les activités commerciales, lucratives ou autres

Barème 0 : Occupation gratuite dans les cas suivants :

- 1) Pour les associations reconnues par le Collège communal conformément au règlement applicable ou par le Conseil communal, à l'exclusion des occupations pour des activités sportives payantes ;
- 2) Pour les activités philanthropiques ou d'informations générales organisées par des personnes physiques domiciliées dans la commune ou par des personnes morales qui y ont leur siège d'exploitation ;
- 3) Pour les groupements politiques démocratiques ;
- 4) Pour les réceptions de funérailles des agents du personnel des institutions visées à l'article 9, § 2, ou y ayant terminé leur carrière professionnelle, ainsi que celles des membres ou anciens membres du Collège communal ;
- 5) Pour les réceptions de funérailles d'habitants de Walhain sollicitées par des familles en situation financière précaire, sur proposition du gestionnaire de leur dossier social.

8.2 Commission consultative de la Culture

Composition : MM. Paul VAN RUYCHEVELT (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH (Echevine de la Culture), Philippe MARTIN, Fabienne VASSART, Claude BUCHKREMER, Caroline DOSSOGNE, Brigitte SAMAIN, André VANDERBORGHT, Anne VAN RYMENAM (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

La Commission s'est réunie le 31 janvier pour débattre sur les thèmes activités 2016 (bilan et conclusions), bulletin culturel, activités 2017 et définition des critères précis pour figurer dans le bulletin culturel.

8.3 Commission consultative des Sports

Composition : MM. Philippe STRAPPART (Président) Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Luc COQUERELLE, Benoît GERARD, Jean-Marie GILLET, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Cyril LIZEN, Marcelle MONCOUSIN, Geoffroy CASSART, Laurent DELVILLE, Pierre GREGA, Sébastien FRANCIS.

Secrétaire : Isabelle LABYOIT

La Commission ne s'est pas réunie en 2017.

8.4 Office du Tourisme de Walhain

Composition : MM. Philippe MARTIN (Président), Dominique MOUSSET, Marie-Thérèse MARCHAND, Josette GODA, Paul VAN RUYCHEVELT, Bernard LEGROS, Anne-Marie LAUVAUX et Michel BERO (Membres bénévoles)

Activités :

- Présence de l'Office du Tourisme lors du parcours musical organisé par « Au Fil de l'Art » les 22 et 23 avril et lors des fouilles au Château de Walhain le 21 juillet.
- Conjointement avec « Au Fil de l'Art » organisation d'un concert le 5 mai en l'Eglise Notre-Dame ;
- Découverte du « Bois de Buis » le 17 juin avec de nombreuses activités (démonstration d'élagage, comment est géré le bois, etc...) ;
- Marché du Terroir le dimanche (uniquement) 10 septembre en la salle « Le Fenil » ;
- 750 ans de la Paroisse de la Notre-Dame en collaboration avec la Paroisse : différentes activités sont au programme à savoir une conférence le 3 novembre, une exposition du 3 au 26 novembre (vernissage le 3 novembre après la conférence) – un concert de la chorale paroissiale de Notre-Dame sera donné pour clôturer l'évènement ;

9 COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES

La Commune a le souhait de développer un pôle ouvert sur les relations internationales. Celui-ci est essentiellement articulé autour des activités de la Commission consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement. Cette commission apporte son soutien aux comités locaux de jumelages et aux associations communales actives dans le domaine de la coopération internationale et de l'éducation au développement. Elle envisage ou soutient des échanges d'expériences et d'expertise, des projets humanitaires, des échanges interculturels, linguistiques, qui permettent une meilleure connaissance de l'autre et le tissage de liens forts (voir règlement complet et missions de la commission sur le site www.walhain.be).

9.1 Commission consultative des Relations internationales, Jumelages et Coopération au développement

Composition : MM. Agnès NAMUROIS (Présidente), Jean-Marie GILLET (Echevin de la Coopération), Jules PRAIL (Echevin du Jumelage), Xavier DUBOIS (Conseiller communal), MM. Caroline DOSSOGNE, Alain DELFOSSE, Marie DEPRESZ et Henri van Zuylen van Nievelt (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Nathalie HENRY (010/65.32.04)

La Commission s'est réunie 3 fois en 2017 et a été le moteur de l'organisation d'un petit déjeuner OXFAM outre son suivi du projet Madimba et son support aux autres initiatives plus privées sur la commune en matière de coopération.

Un petit déjeuner du monde « Oxfam » : Organisé le 19 novembre à l'école « Le Bon Départ » (Communauté française) à Nil-Saint-Vincent, partenaire de ce projet. La Commission a pu compter sur l'aide précieuse de plusieurs citoyens bénévoles. Ce moment festif est l'occasion de présenter le nouveau projet avec Madimba.

Cette année, l'accent a été mis sur « Une autre mode est possible » portant sur les différentes alternatives qui existent pour s'habiller : la campagne met ainsi en avant quelques-unes des nombreuses initiatives et alternatives en faveur de chaînes textiles plus durables et à Walhain la commission s'est associée le même WE à la vente des vêtements de seconde main de la Ligue des Familles.

9.2 Partenariat avec le territoire de Madimba

Ce projet de partenariat est mis en œuvre depuis 2010 dans le cadre de la Coopération Internationale Communale (Programme CIC de l'Union des Villes et des Communes) financé par la coopération belge. Il s'agit d'un protocole d'accord et d'une convention spécifique d'intervention avec le Territoire de Madimba dans le Bas-Congo (devenu le « Kongo central ») en République Démocratique du Congo. Ce partenariat vise à soutenir et développer les services d'Etat civil et de population des diverses entités de ce Territoire.

Une nouvelle convention spécifique de partenariat a été signée entre le Territoire de Madimba et la Commune de Walhain pour la poursuite des activités entre 2017 et 2021.

La tenue d'une plateforme commune fin août à Kinshasa entre tous les partenaires du Sud et du Nord a permis de définir en 6 points la manière de renforcer la gouvernance à tous les niveaux politiques, d'améliorer le respect des droits humains et soutenir la mise en œuvre de la parité. Favoriser l'accès de la population à la citoyenneté et aux biens et services publics sera le programme CIC de 2017-2021. A l'horizon des 5 prochaines années, les communes congolaises devront disposer de Services d'Etat civil et de Population efficaces.

9.3 Jumelages

Pas de projets pour 2017.

10 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

10.1 Population scolaire au 1er octobre

Années scolaires 2016-2017 et 2017-2018

Classes	Walhain Centre		Tourinnes		Perbais	
	2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018
Maternelles	72	73	26	34	21	31
Primaires						
1 ^{ère} primaire	22	24	6	13	9	5
2 ^{ème} primaire	22	24	17	6	10	9
3 ^{ème} primaire	13	21	8	15	13	11
4 ^{ème} primaire	18	11	7	9	9	11
5 ^{ème} primaire	14	18	8	6	17	12
6 ^{ème} primaire	21	12	5	8	15	15
Total primaires	111	110	51	57	72	63

10.2 Organigramme de l'enseignement communal

Rappel : 3 implantations scolaires : Walhain-Centre, Tourinnes-Saint-Lambert et Perbais, sous une seule direction, celle de Mme Delphine BRICART (depuis le 3 septembre 2012), Directrice stagiaire.

10.2.1 Walhain Centre

- 3 classes maternelles + 1 classe d'accueil
- 6 classes primaires

Titulaires :

- Accueil : Stéphanie DEVILLE (TP – en écartement grossesse)
Remplaçante : Elodie LADURON (T)
Aide complémentaire : Julie LA ROSA (PTP – 4/5 temps)
- 1^{ère} maternelle : Nathalie BOURNONVILLE (D – en congé de maladie)
Remplaçante : Maïté MEERT (TP)
- 2^{ème} maternelle : Brigitte MASSET (D – Disponibilité pour convenances personnelles)
Remplaçante : Anne SERNEELS (TP)
- 3^{ème} maternelle : Nadia BRICART (D)
- 1^{ère} primaire : Justine RAQUEZ (TP)
- 2^{ème} primaire : Julie JANSSENS (TP)
- 3^{ème} primaire : Axelle BOURLARD (D – I.C. ¼ temps)
- 4^{ème} primaire : Mélanie DECALUWE (D – I.C. 1/5 temps)
- 5^{ème} primaire : Marie MARCHAL (TP)
- 6^{ème} primaire : Valérie LIROUX (D)

10.2.2 Tourinnes-St-Lambert

- 2 classes maternelles
- 3 classes primaires

Titulaires :

- 1^{ère} et 2^{ème} maternelle : Virginie HARDENNE (D – I.C. 1/5 temps)
Aide complémentaire : Joëlle ROUSSEAU (PTP – 4/5 temps)
- 3^{ème} maternelle : Corinne DOYEN (D)
- 1^{er} degré primaire : Sabine DUCHENE (D – DPPR 1/4 temps)
- 2^{ème} degré primaire : Marie-Aude CHAMOY (D)
- 3^{ème} degré primaire : Linda VIRGO (D – I.C. 1/5 temps)

10.2.3 Perbais

- 2 classes maternelles
- 3 classes primaires

Titulaires :

- 1^{ère} maternelle : Anne-Françoise FLAHAUT (D – IC complète)
Remplaçantes : Adélaïde VIGNERON (TP - 1/2 temps) et Nadège CERESSIA (NP – ½ temps)
- 2^{ème} et 3^{ème} maternelle : Laurence VILAIN (D)
- 1^{er} degré primaire : Virginie van der STRATEN WAILLET (D- en I.C. complète) et Isabelle BOULANGER (TP - remplacement)
- 2^{ème} degré primaire : Laetitia RAYNAUD (TP)
- 5^{ème} primaire : Estelle EVRARD (NP)
- 6^{ème} primaire : François DEPAS (D)

10.2.4 Maîtres spéciaux des trois implantations

- Néerlandais : Isabelle CALLENS (TP) (2^{ème} et 3^{ème} degrés primaires) et Emeline LARDINOIS (T) (3^{ème} maternelle, 1^{er} degré primaire)
- Religion catholique : Anne PIGEOLET (D)
- Morale laïque : Thomas GERARD (T) – Clotilde PECHEUR (T) et Tabatha FORSTER (T)
- Religion protestante : Anne SALSAC (D)
- Religion islamique : Brahim AFLAH (D)
- Philosophie et citoyenneté : Caroline MADDISON (NP)
- Education physique : Sébastien BERGIERS (D)
- Psychomotricité : Laura CANIVET (NP)

- Périodes d'aide aux P1/P2 : Marie-Bégonia CAMACHO (T) – Catherine MAILLEUX (D)

(D) personnel définitif; (T) personnel temporaire, (TP) personnel temporaire prioritaire

NB. Depuis décembre 2008, un cours d'initiation au néerlandais a été inauguré depuis la 3^{ème} maternelle jusqu'à la 2^{ème} primaire.

Le Conseil communal a ratifié 71 délibérations du Collège communal relatives à la désignation d'enseignants temporaires (remplacements pour cause de maladie ou désignations dans un emploi vacant).

Il s'est également prononcé sur :

- Une Convention entre les Communes de Court-Saint-Etienne et de Walhain relative au détachement d'un membre du personnel enseignant en vue de l'exercice d'une fonction temporaire du 2 octobre 2016 au 30 juin 2016 auprès d'un autre pouvoir organisateur.
- La nomination à une fonction de direction d'école – Rapport intermédiaire du jury d'évaluation de stage.
- La nomination à titre définitif d'une institutrice primaire à temps plein au 1^{er} avril 2017.
- La nomination à titre définitif d'un maître de langue néerlandaise à raison de 8 périodes par semaine au 1^{er} avril 2017.
- L'octroi d'une mise en disponibilité à une institutrice primaire définitive à partir du 1^{er} septembre 2017 à raison d'un ¼ temps pour convenances personnelles précédant la pension de retraite.
- L'octroi d'un congé à une institutrice primaire définitive pour prestations réduites en mi-temps médical du 1^{er} avril au 30 juin 2017 à des fins thérapeutiques.
- L'octroi d'une mise en disponibilité à une institutrice maternelle définitive du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 pour convenances personnelles.
- L'octroi d'une interruption de carrière à 1/4 temps à une institutrice primaire définitive du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 pour raisons personnelles.
- L'octroi d'une interruption de carrière à 1/5 temps à une institutrice primaire définitive du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 pour raisons personnelles.
- L'octroi d'une interruption de carrière à 1/5 temps à une institutrice primaire définitive du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 pour raisons personnelles.
- L'octroi d'une interruption de carrière à 1/5 temps à une institutrice maternelle définitive du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 pour raisons personnelles.
- La démission honorable de ses fonctions d'une institutrice primaire définitive à la date du 31 août 2017 en raison de son accession à la pension de retraite.
- L'octroi d'une interruption de carrière complète à une institutrice maternelle définitive du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 pour raisons personnelles.
- L'octroi d'une interruption de carrière complète à une institutrice primaire définitive du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 pour raisons personnelles.
- La mise en disponibilité pour maladie d'une institutrice primaire définitive à partir du 27 juin 2017.
- L'octroi d'une interruption de carrière complète à une maîtresse temporaire de néerlandais à charge communale du 1^{er} septembre au 31 octobre 2017 pour cause de congé parental.
- Une Convention entre les Communes de Court-Saint-Etienne et de Walhain relative au détachement d'un membre du personnel enseignant en vue de l'exercice d'une fonction temporaire du 1^{er} septembre 2017 au 30 juin 2018 auprès d'un autre pouvoir organisateur.
- L'octroi d'un congé à une institutrice primaire définitive pour prestations réduites en mi-temps médical du 1^{er} septembre 2017 au 28 février 2018 à des fins thérapeutiques.
- L'octroi d'un congé à une institutrice maternelle définitive pour prestations réduites en mi-temps médical du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018 à des fins thérapeutiques.
- L'octroi d'un congé à un maître définitif de psychomotricité à raison de 4 périodes par semaine pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement du 1^{er} octobre 2017 au 30 juin 2018 à raison de 4 périodes vacantes d'éducation physique.
- La procédure disciplinaire à l'encontre d'une institutrice maternelle définitive – Audition de l'intéressée en ses moyens de défense.

10.3 Commission Paritaire Locale (COPALOC)

L'Arrêté du 13 septembre 1995 du Gouvernement de la Communauté française relatif à la création, à la composition et aux attributions des Commissions paritaires locales dans l'enseignement officiel subventionné, impose aux Pouvoirs Organisateurs (P.O.) la mise sur pied d'une telle commission. Celle-ci a été renouvelée par le Conseil communal, en sa séance du 7 janvier 2013 et est composée des membres suivants :

Pouvoirs organisateurs :

Mme Laurence SMETS,	Bourgmestre,
M. Philippe MARTIN,	Echevin,
Mme Agnès NAMUROIS,	Conseillère communale,
Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS	Conseillère communale,
Mme Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (depuis le 23 octobre, en remplacement de M. Hugues LEBRUN démissionnaire à la même date)	Conseillère communale,
Mme Delphine BRICART	Directrice ff des Ecoles communales,

Représentants syndicaux :

Mme Stéphanie BERTRAND	C.G.S.P.
Mme Marie-Thérèse ANDRE	C.S.C. (F.I.C.)
Mme Anne-Françoise FLAHAUT	S.L.F.P.
Mme Anne SERNEELS	C.S.C.
Mme Mélanie DECALUWE	C.S.C.
M. André DEHUT	Conseiller S.L.F.P.

Secrétaire : Mme Christine DUQUENNE (010/65.32.18)

En 2017, la Commission s'est réunie les 19 avril, 21 juin et 20 septembre.

10.4 Conseil de Participation

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (décret « Missions ») prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69).

Le Conseil a été renouvelé par le Conseil communal, en sa séance du 7 janvier 2013 et est composée des membres suivants :

Composition : MM. Laurence SMETS ; Agnès NAMUROIS ; Philippe MARTIN ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Hugues LEBRUN (membres issus du Conseil communal) ; Delphine BRICART (Directrice des Ecoles Communales) ; Sabine DUCHENE ; Virginie HARDENNE ; Anne SERNEELS ; Axelle BOURLARD ; (Représentantes des Enseignants) ; Xavier FANNA; Eric VERHELST; Nathalie DEPOORTER ; Véronique HANQUET ; Yannick DEWAELE (Représentants des Parents) ; Bernard LATTEUR (Représentant l'environnement social) ; Isabelle PAAR ; Cindy BUIS ; Geneviève BURTON ; Suzanne BONTE (Représentantes de l'Accueil extrascolaire).

Secrétaire : Caroline WOUEZ (010/65.32.82)

Le Conseil ne s'est pas réuni en 2017.

11 ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) – EXTRASCOLAIRE

Rappel : Activités proposées aux enfants de 3 à 12 ans avant et après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et les congés scolaires. C'est la Commission Communale de l'Accueil (CCA) qui élabore et coordonne la politique d'accueil des enfants de la commune de Walhain.

11.1 La Commission Communale de l'Accueil (CCA)

Objectifs : Réunir les opérateurs locaux, renforcer progressivement leurs actions et coordonner au maximum l'offre d'accueil. Le but est de maintenir et d'améliorer encore la qualité de l'accueil, le bien-être et l'épanouissement des enfants durant leur temps libre en apportant des réponses aux demandes croissantes des parents pour concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

La composition de la nouvelle CCA a subi une modification en 2017 pour un membre suppléant de la Commune : M. Hugues LEBRUN, suppléant de M. Laurent GREGOIRE pour le Conseil communal, a été remplacé par Mme Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ. Pour la représentation des accueillantes, Mme Mirella MANCONI, suppléante de Mme Suzy BONTE, est remplacée par Mme Virginie HAYNE. La suppléante de Mme Anne GILLES sera choisie lors de la CCA du 28 novembre 2017 (représentants des services, associations ou institutions).

La représentation provinciale est confiée actuellement à M. Boussad BENCHABA pour la Province de Wavre.

Cette Commission est constituée de 5 composantes (3 membres effectifs et 3 suppléants par composante) **avec voix délibérative** :

Membres effectifs	Membres suppléants	
MARTIN Philippe Président	SMETS Laurence	
NAMUROIS Agnès	DENEF-GOMAND Isabelle	
GREGOIRE Laurent	VAN BAVEL Isabelle	<i>représentants du Conseil communal</i>
BRICART Delphine	BERGIERS Sébastien	
SERNEELS Anne	MAILLEUX Catherine	
VANWAEYENBERGH Sophie	HOTTART Nathalie	<i>représentants des écoles sur territoire communal</i>
RESTIAU Laurent	VERHELST Éric	
EL LUALID Aïcha	MORAINE Magali	
VANLIERDE Fanny	DALEMONT Alberte	<i>représentants des personnes qui confient les enfants</i>
MASSAUX Brigitte	QUIROGA Marie-Laine	
SRIMONT Nathalie	BUIS Cindy	
BONTE Suzanne	HAYNE Virginie	<i>représentants des opérateurs d'accueil</i>
FRANCIS Sébastien	FRANCIS Dimitri	
SAPART Evelyne	MONCOUSIN Marcelle	
GILLES Anne	VAN OLPHEN Douchka	<i>représentants des services, associations ou institutions</i>

La suppléante de Mme Anne GILLES sera choisie lors de la CCA du 28 novembre (représentants des services, associations ou institutions)

Siègent aussi dans cette Commission des membres qui ont **voix consultative** :

Françoise MERTENS (Coordinatrice de l'accueil Office de la Naissance et de l'Enfance) ; Boussad BENCHABA (Représentant de la Province ou de la Commission communautaire) et Isabelle PAAR (Coordinatrice ATL et secrétaire de la CCA).

En 2017, la CCA s'est réunie les 23 mai et 28 novembre.

Pour les accueils extrascolaires dépendant de l'Administration communale :

- Ecole Walhain centre : 5 jours par semaine ;
- Ecole de Perbais : 4 jours par semaine ;
- Ecole de Tourinnes-Saint-Lambert : 4 jours par semaine.

Pour l'école fondamentale de La Communauté Française : 5 jours par semaine.

11.2 Plan d'action annuel 2017-2018

Lors de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) du 23 mai, la coordinatrice ATL a soumis le texte reprenant le rapport d'activité 2016-2017 aux membres de la CCA ainsi que le plan d'action 2017-2018 :

Le rapport d'activité a été approuvé par la CCA. Le plan d'action 2017-2018 a été approuvé moyennant le renforcement du volet « qualité de l'information ».

Conformément au règlement de l'ONE, le plan d'action a été approuvé par le Conseil communal en sa séance du 19 juin et envoyé à l'ONE, avec le rapport d'activité 2016-2017.

Publicité

Dans le droit fil des décisions prises par la CCA en mai, (qualité de l'information), une toute nouvelle brochure, « Accueil temps libre pour les 3-12 ans. Associations », a été réalisée par la coordinatrice ATL et distribuée en toutes-boîtes dès le début du mois de septembre.

Activités extrascolaires sur l'entité :

Dans le réseau communal, des activités extrascolaires ont été proposées à partir du mois de septembre sur le schéma de l'an dernier. Pour cette organisation, 2 opérateurs, le Centre de formation sportive (M. Sébastien FRANCIS) et la Carbazole (Mme Anne GILLES) se sont mis d'accord pour proposer une nouvelle grille d'activités réparties sur les 3 implantations communales :

Ecole communale de Walhain Centre :

- le lundi : de 15h30 à 16h15 : éveil artistique (3^{ème} maternelle, 1^{ère} et 2^{ème} primaires)
de 16h15 à 17h15 : dessin (à partir de la 3^{ème} primaire)
- le mardi : de 15h30 à 16h30 : psychomotricité – éveil musical (2^{ème} et 3^{ème} maternelles, 1^{ère} primaire)

Ecole communale de Tourinnes Saint Lambert :

- le mardi : de 15h30 à 16h15 : éveil artistique (3^{ème} maternelles, 1^{ère} et 2^e primaires)
de 16h15 à 17h15 : dessin (à partir de la 3^{ème} primaire)
- le jeudi : de 15h30 à 16h30 : psychomotricité – éveil musical (2^{ème} et 3^{ème} maternelles, 1^{ère} primaire)

Ecole communale de Perbais :

- le lundi : de 15h30 à 16h30 : psychomotricité- éveil musical (M2-M3-P1)
- le jeudi : de 15h30 à 16h30 : théâtre (à partir de la 3^{ème} primaire)
de 15h30 à 16h15 : éveil artistique (M3-P1-P2)
de 16h15 à 17h15 : dessin (à partir de la 3^{ème} primaire)

Formation des accueillantes :

Les accueillantes des écoles communales et de la Communauté française ont choisi les formations continuées qu'elles veulent suivre pour l'année 2017-2018, ce sont par exemple : « Laissez parler les petits papiers » ; « Graines de médiateurs pour les enfants de 6-12 ans » ; « Bosses et Bobos » ; « Comment gérer la colère et l'agressivité des enfants ? » « Rôle et limites du métier d'accueillante ? » etc.

Une nouvelle accueillante, intérimaire à l'école communale, suivra la formation de base, avec l'organisme de formation COALA à partir du 20 novembre.

L'accueil extrascolaire et les mercredis après-midi :

Activités « à la carte » proposées le mercredi après-midi aux enfants de 2,5 à 12 ans : initiation à la prestidigitation, rencontre avec un fauconnier et ses rapaces, découverte de la camionnette des policiers de la zone Orne-Thyle et découverte de leur travail, et ce en plus des activités habituelles de bricolage, d'animations ludiques, culinaires et culturelles (ex : bibliothèque).

Les Plaines de vacances : Pour les enfants de 2,5 à 12 ans

Pâques : 31 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 31 enfants de 6 à 12 ans ;

Juillet et août : 40 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 45 enfants de 6 à 12 ans ;

Toussaint : 16 enfants de moins de 6 ans et 16 de plus de 6 ans ;

Moniteurs :

La Commune a aussi décidé de prendre en charge une grande partie (3/4) du coût de la formation des jeunes qui souhaiteraient acquérir le brevet d'animateur reconnu par la Communauté française. Malheureusement, peu de jeunes sont partants pour une formation de ce type. La Commune n'a, jusqu'à présent, reçu qu'une demande de jeune pour bénéficier de cette mesure.

Dans le cadre de l'agrément officiel « Centre de Vacances », l'Administration Communale a obtenu son renouvellement à partir du 1er juillet 2016 (validité de 3 ans).

12 ACTION SOCIALE

12.1 Centre Public d'Action Sociale

Organes

Conseillers de l'Action sociale : 9 membres.

- M. Raymond FLAHAUT, Président ;
- MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE, Andrée MOUREAU,
Nancy HERNAUX-BERGIERS, Robert OLBRECHTS,
Emmanuel LEPINE, Frédéric PETRE, Marcelle
MONCOUSIN, Isabelle DE COCQ-VAN BAVEL

Comité spécial du service social : 6 membres

M. Raymond FLAHAUT, Président ;

MM. Andrée MOUREAU, Robert OLBRECHTS,
Emmanuel LEPINE, Marcelle MONCOUSIN,
Isabelle DE COCQ-VAN BAVEL

Bureau permanent : 3 membres.

- M. Raymond FLAHAUT, Président ;
- MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE et Andrée MOUREAU

Comité de concertation : 5 membres.

- M. Raymond FLAHAUT, Président ;
- MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE, Andrée MOUREAU,
Emmanuel LEPINE, et Frédéric PETRE

Fonctionnement

Le rapport d'activités du CPAS est disponible sur demande (010/65.89.33).

La contribution financière de la Commune pour le Centre Public d'Aide sociale dans l'exercice de ses missions et de ses services :

Année	Contribution
2013	913.428,08
2014	913.428,08
2015	913.428,08
2016	913.428,08
2017	897.292,48

12.2 Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

Composition : MM. Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (Présidente), Philippe MARTIN, Isabelle GOMAND (Membres issus du Conseil communal) ; MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE, Evelyne SAPART, Anne-Marie LINTERMANS ; Noëlle DOCQUIER, Isabelle VAN BAVEL, Fanny VANLIERDE, Andrée MOUREAU, Catherine BIQUET et Alberte GIGOT.

Secrétaire : Anne-Sophie JANDRAIN (010/65.49.44 010/65.89.33) Responsable des services d'aide à domicile CPAS de Walhain (Rue Chapelle Sainte Anne, 12) anne-sophie.jandrain@cpaswalhain.be

Fonctionnement :

Le CCPH de Walhain s'emploie à développer des actions de sensibilisation à l'approche et à l'intégration du handicap. En 2016 le Conseil consultatif de la personne handicapée (CCPH) s'est réuni les 31 janvier, 21 mars, 27 juin, 19 septembre et 23 novembre.

Activités proposées en 2017 :

Comme les années précédentes, l'organisation d'ateliers créatifs est poursuivi où des personnes « différentes » côtoient des enfants, des adultes bénévoles et participent à toutes les activités selon leurs moyens et leurs affinités ; d'autres activités sont également organisées. Vu l'ampleur du travail d'élaboration, le CCPH travaille par groupes de travail (groupe conférence, groupe ateliers) :

- 14 janvier Goûter de l'an neuf
- 18 février Atelier « Art floral »
- 18 mars Atelier peinture des ardoises pour POTAWAL
- 22 avril Atelier cinéma
- 13 mai Cadeau fête des mères
- 24 juin Visite des fermes ouvertes
- 15 juillet Visite du moulin du Tiège
- 9 septembre Circuit en autorail (chemin de fer à vapeur des 3 vallées)
- 30 septembre Atelier contes et histoires
- 4 novembre Atelier créatif
- 25 novembre Atelier bricolage « sapin de Noël »
- 2 décembre Installation de la salle et cuisine en vue du dîner du 3 décembre.

Le dîner annuel a eu lieu le dimanche 3 décembre en la salle du Fenil à Tourinnes.

12.3 Conseil Consultatif des Aînés

Composition : MM. Didier HAYET (Président), Philippe MARTIN (Echevin chargé des Affaires sociales), Andrée MOUREAU-DELAUNOIS et Jean-Marie STREYDIO (Membres issus de groupes politiques) ; Annie BUTACIDE, André CHERON, Patricia DE MULDER, Denis DETINNE, Danielle GALLEZ, Monique MONFILS et Evelyne SAPART (Membres à titre personnel).

Le Conseil consultatif des Aînés s'est réuni les 15 février, 17 mai, 22 juin, 13 septembre et le 15 novembre.

Ces réunions ont porté sur des discussions principalement liées à l'isolement, le bien vivre entre générations et le projet Bia-Bouquet (nouveaux logements en construction).

12.4 La Crèche communale « Le Petit Favia »

12.4.1 Conseil d'Administration

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Présidente), Laurence SMETS (Vice-présidente), Agnès NAMUROIS (Trésorière) et Hugues LEBRUN (Secrétaire démissionnaire le 23 octobre).

Réunions les 22 juin, 5 septembre, 30 novembre et 8 décembre.

12.4.2 Assemblée générale :

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Présidente), Laurence SMETS, Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Agnès NAMUROIS Nancy HERNAUX-BERGIERS, Cindy GELDERS, Geoffroy CASSART, Elise ROBERT, Fabienne VASSART (membres désignés par le Conseil communal), Hugues LEBRUN, Frédéric PETRE, Emmanuel LEPINE, Simone SMETS-DELCHARLERIE, Didier HAYET, Robert OLBRECHTS, Eveline BALDEWIJNS-SAPART, Marcelle MONCOUSIN, Raymond FLAHAUT (membres désignés par le Conseil de l'Action Sociale).

Réunion le 22 juin.

12.4.3 Personnel

Directrice et assistante sociale : Stéphanie CORNET (21h/semaine)

Infirmière : Brigitte OVERHEYDEN (17h/semaine)

Puéricultrices :

- Justine CLOSSET (temps plein)
- Sylvia MINSCHAERT (3/4 temps)
- Geneviève JAUCOT (½ temps)
- Sophie LISART (½ temps depuis le 1^{er} mars)
- Noélie TOURNEMENNE (temps plein dont 9h30 Maribel social communal)
- Angélique FRERE (23h30/ semaine dont 4h30 Maribel social communal)
- Christelle DAMANET (24h/semaine dont 5h Maribel social communal)

Les puéricultrices travaillent selon le projet pédagogique élaboré collégalement. Ce projet va continuer à s'étoffer au travers d'échanges variés sur les pratiques professionnelles, de formations et de réflexion.

Les contrats Maribel des puéricultrices citées ci-dessus ont été repris par la crèche et un mi-temps Maribel est assuré par Kimberley JAENEN depuis le 1^{er} octobre. Cette dernière bénéficie d'un écartement prophylactique depuis le 26 octobre et Mme LISART assure son remplacement (au 6 novembre).

Cuisinière : Georgette PERNIAUX (½ temps)

Personnel d'entretien : Etienne ERIC (21h/semaine)

En 2017, le personnel a bénéficié de plusieurs formations individuelles sur des sujets divers.

Une journée pédagogique a été organisée en matinée, l'équipe a bénéficié d'une formation en réanimation pédiatrique et l'après-midi a été consacrée à une réflexion sur l'organisation des repas.

Cette année, nous avons travaillé l'alimentation et la préparation des repas. Nous veillons à proposer des produits frais et de saison. Une attention particulière est également accordée aux produits de chez nous (circuit court).

La cuisinière et l'infirmière ont bénéficié de 2 journées de formation ONE (« Chouette on passe à table »).

Une réunion d'équipe est organisée une fois par mois (2h en soirée).

12.4.4 Chiffres et statistiques:

du 1^{er} décembre 2016 au 30 novembre 2017 :

33 enfants ont fréquenté le milieu d'accueil dont 18 sont toujours présents au 30 novembre.

18 enfants à temps plein et 15 enfants à temps partiel

La crèche a ouvert ses portes : 230 journées

3.572 journées d'accueil sont comptabilisées sur la période et le taux d'occupation s'élève à 92.61%. (Journées de présences et jours couverts par un certificat médical compris).

La participation financière journalière moyenne est de 19.26 € et montant total des participations financières des parents s'élève à 66 415.50 € avec une rétrocession à l'ONE de 9 843.84 €.

12.4.5 Contact

Mme Stéphanie Cornet, Directrice au 010/65.38.30, Champ du Favia, 6 à 1457 Walhain.

12.5 **La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups »**

Nombre d'enfants à temps plein : 19

Nombre d'enfants à temps partiel : 6

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain : 37

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain : 26

Horaire d'ouverture : de 7h à 18h30

Personnel :

Mme Isabelle VINCENT, infirmière pédiatrique, responsable de la Maison d'Enfants et volante dans les sections.

L'équipe du haut (les petits) est composée de :

Mme Marie-Hélène SEHA, puéricultrice temps plein

Mme Joëlle FRANZIN, puéricultrice temps plein

Melle Marine Dupont, puéricultrice à mi-temps

L'équipe du bas (les grands) est composée de :

Mme Marie-Anne CLOOTS, puéricultrice mi-temps

Mme Julie JANDRAIN, puéricultrice temps plein

Mme Françoise PIVONT, puéricultrice à mi-temps

Mme Nathalie BLUGE, technicienne de surface mi-temps.

Les puéricultrices continuent à se former tout au long de leur carrière. Elles suivent des cycles de formation prodigués par des organismes spécialisés dans différents domaines qui touchent la petite enfance : « Carnet de vie, créer du lien avec l'enfant et sa famille », « Soutien à la parentalité », « L'art de conter aux tout petits », « L'observation : un outil au service du bien-être de l'enfant », « Repères et limites : faut-il punir ou sanctionner ? », Journée pédagogique « Les passages et les pas sages » et conférences « Matinales de l'Enfance » ... Elles répartissent leurs jours de formation de telle manière que l'accueil des enfants aux « P'tits Loups » ne s'en ressentent pas.

Activités :

Outre ses activités d'éveil habituelles, l'Asbl s'est adjointe, deux fois par mois, des services d'une musicienne, Mme Véronique Rolin-Georges en vue d'activité d'éveil musical avec les enfants.

Personne de Contact : Mme Isabelle VINCENT

Champ du Favia, 2 - 1457 Walhain Tél. 010/65.90.47. lesptitsloups_crfe@skynet.be

13 AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

13.1 Conseil d'Administration

MM. Jean-Paul DELFORGE (Président), René SOMVILLE (Vice-Président), Fabienne BILTERIJS (Secrétaire), Nicolas ART (Trésorier), Yvonne ART, Yvan BLOT, Xavier DELFORGE, Daniel DENEFF, Bertrand EGGERICKX, Fabienne LEBIZAY, Isabelle VAN BAVEL et Fabienne VASSART.

Préposée ALE : Mme Marie-Sophie HEYMANS (010/65.32.17)

13.2 Statistiques 2017

Prestataires actifs inscrits à l'ALE

Données de base	Fin 2015	Fin 2016
Personnes entrant dans les conditions ALE*	130	116
Personnes réellement inscrites à l'ALE	53	69
Personnes qui sont effectivement actives en ALE	22	16

* Personnes de moins de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 24 mois ou plus.

* Personnes de plus de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 6 mois ou plus.

13.3 Utilisateurs de l'ALE - types de prestations effectuées

Activités	Nombre total d'utilisateurs
Toutes activités confondues	26
Entretien du jardin	22
Enfants et malades	4
Formalités administratives	0
Réparations et entretien/garde et soins aux animaux	8
Autorités locales	1
Enseignement	2
ASBL	0

13.4 Formations

Formation PMTIC 2017 : Cette formation informatique de base a été organisée en collaboration avec le Cedeg (Cellule pour l'Emploi et le Développement économique de Gembloux) et s'est déroulée du 6 au 14 novembre dans la salle de l'EPN. La formation portait sur l'utilisation du courrier électronique ainsi que les logiciels Word et Excel et avait pour objectif d'aider un public précarisé à se réinsérer dans la vie active par le biais de l'outil informatique en offrant une formation de base accessible à tous et en lieu situé à proximité de leur domicile.

13.5 Contact

Pour contacter l'ALE de Walhain : Marie-Sophie HEYMANS au 010/65.32.17 walhain.ale@gmail.com

Dans les bâtiments de l'Administration communale, Place communale 1 à 1457 Walhain

Permanences : Mardi : de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi Jeudi : de 9h à 12h et de 13h à 16h

Vendredi : sur rendez-vous

14 POLICE LOCALE

14.1 Zone de Police

L'A.R. du 28 avril 2000 délimite les zones de police. La Commune de Walhain intègre celle de Court-St-Etienne/Villers-la-Ville/Mont-Saint-Guibert/Chastre, actuellement dénommée Zone de police locale n°5270 ORNE-THYLE.

14.2 Représentation communale

MM. Laurence SMETS (Bourgmestre au Conseil de Police), André LENGELE, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Julien PITSAER (fin de mandat le 27 mars 2017), Agnès NAMUROIS (remplace Julien PITSAER depuis le 27 mars 2017).

14.3 Effectifs

Au 1^{er} novembre, la Zone de Police comptait **87** membres du personnel répartis comme suit :

- **1** chef de corps (commissaire divisionnaire) ; Monsieur Laurent VAN DOREN
- **6** commissaires
- **14** inspecteurs principaux (cadre moyen) dont 2 en NAPAP et 1 en formation ; 1 détaché IN
- **52** inspecteurs (cadre de base) dont 1 en formation, 1 en interruption de carrière, 1 pensionné provisoire, 1 détaché IN et 2 détachés OUT
- **1** agent de police ;
- **13** membres du personnel non opérationnel (Cadre administratif et logistique).

14.4 Répartition géographique et organisation du corps de police

Les services sont répartis un site et trois antennes locales :

Hôtel de Police à Mont-Saint-Guibert	
Chef de Corps	1 CDP
Directeur du personnel et de la logistique (DPL) + SCI + 1 adjoint	1CP + 1 INPP
Chef de service Secrétariat	1 Niveau B
Membre	2 Niveaux C
Membre	2 Niveaux D
Membre ICT (gestion technique)	1 Niveau B
Service technique (technicienne de surface)	2 Niveaux D
Service technique artisan/ouvrier	2 Niveaux D (1 militaire)
Directeur de l'information (DIP)	1 CP
Directeur adjoint DIP + armes	1 INPP
Chef de service CIZ	1 INPP
Membre CIZ	1 Niveau C
Membre CIZ	1 Niveau D
SLR	1 INPP + 5INP
Jeunesse	2 INP
Armes	1 INP
Directeur de l'intervention	1 CP
Directeur adjoint Intervention	1 INPP

4 équipes composées	chacune de 1 INPP et de 6 INP
SAV	1 INPP
Directeur de la Proximité et circulation	1 CP
Proximité Villers-la-Ville	1 INPP + 3 INP
Proximité Court-St-Etienne chef de service	1 INPP + 3 INP + 1 AGP
Proximité Chastre-Mont-St-Guibert et Walhain	1 INPP + 7 INP
Circulation	1 INP + 2 INP
Secrétariat	1 Niveau D

Les agents de proximité pour Walhain sont les Inspecteurs de police Cédric EVILARD et Philippe BOVENRADE.

CDP = Commissaire Divisionnaire de police / CP = Commissaire de police

AGP = Agent de police

INP = Inspecteur de police / INPP = Inspecteur Principal de police

SLR = Service Local de Recherche - SAV = Service d'assistance aux victimes

WALHAIN, le 1^{er} décembre 2017.

Par Ordonnance :

Le Directeur Général,

La Bourgmestre,

Ch. LEGAST

L. SMETS